

Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes
(I.G.A.R.U.N)

Etude effectuée au sein du Service d'Appui à la Gestion de
l'Environnement (S.A.G.E) de Tuléar - Madagascar -

Ecotourisme et gestion communautaire des ressources touristiques sur les sites d'Anakao/Nosy Ve et de la forêt des Sept Lacs



*Etude réalisée sous la direction : Etienne CHAUX
Thierry GUINEBERTEAU*

M.S.T Aménagement/Stage de 3^e année
Juillet/août 2004

Claire BRACHET
Violaine GUINET

Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes
(I.G.A.R.U.N)

Etude effectuée au sein du Service d'Appui à la Gestion de
l'Environnement (S.A.G.E) de Tuléar - Madagascar -

Ecotourisme et gestion communautaire des ressources touristiques sur les sites d'Anakao/Nosy Ve et de la forêt des Sept Lacs

*Etude réalisée sous la direction : Etienne CHAUVEAU
Thierry GUINEBERTEAU*

M.S.T Aménagement/Stage de 3^e année
Juillet/août 2004

Claire BRACHET
Violaine GUINET

Remerciements

Cette étude a pu être réalisée grâce au concours de nombreuses personnes. Nous tenons particulièrement à remercier :

- ✓ L'équipe du S.A.G.E de Tuléar qui nous a accueillis en stage pendant neuf semaines, et notamment Monsieur Célestin HENRY, coordonnateur de la structure.
- ✓ Madame Holy RASOLOFOJOANA, conseillère technique et coordinatrice de projets au siège du S.A.G.E de Tananarive, qui nous a permis de venir effectuer ce stage à Tuléar.
- ✓ Monsieur Christophe GRENIER, maître de conférence à l'Université de Nantes, pour ses conseils et son expérience du terrain.
- ✓ Messieurs Etienne CHAUVEAU et Thierry GUINEBERTEAU, qui nous ont encadrés pour cette étude.
- ✓ Tous les représentants des structures que nous avons pu visiter sur le terrain et qui ont pris de leur temps pour nous recevoir en entretien.
- ✓ Tous les touristes en vacances dans la région qui ont accepté de remplir nos questionnaires et de nous faire partager leurs ressentis sur les sites étudiés.
- ✓ Et enfin, toutes les personnes qui nous ont entourés durant notre séjour à Tuléar : Tina, Haja, Johny, José Luis, Stéphane, « les pharmaciens », monsieur Claude et les autres.

Liste de sigles

- A.D.E.S:** Association pour le Développement de l'Energie Solaire
- A.N.A.E:** Association Nationale pour l'Action Environnementale
- A.N.G.A.P:** Association Nationale pour la gestion des Aires Protégées
- A.O.T.T :** Association pour l'Organisation du Tourisme de Tuléar
- C.L.B:** Communautés Locales de Base
- D.I.R.T:** Direction Inter-Régionale du Tourisme
- F.A.O:** Food and Agriculture Organisation
- F.I.D:** Fond International de Développement
- FI.MI.MA.NO:** Fikambanana Miaro sy Mampandroso an'i Nosy Ve
- FI.MPI.A.FA.MA:** Fikambanan' ny MPIaro ny Alan'i FAnato y MAhaleotse
- G.E.L.O.S.E:** GEstion LOcale SEcurisée
- IH.SM:** Institut Halieutique et des Sciences Marines
- O.N.G:** Organisation Non Gouvernementale
- O.N.T.M:** Office National du Tourisme de Madagascar
- O.R.T.U:** Office Régional du Tourisme de TUléar
- P.C.D:** Plan Communal de Développement
- P.N.U.D:** Programme des Nations Unies pour le Développement
- S.A.G.E:** Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement
- T.D.C:** Territoire de Développement et de Conservation
- W.W.F:** Wild World Fondation

Sommaire

Remerciements	p.3
Liste de sigles.....	p.4
Sommaire	p.5
Introduction Générale	p.6
I. Etat des lieux.....	p.13
A. .Contexte de l'activité touristique dans le Sud Ouest de Madagascar et sur les deux sites étudiés.....	p.14
B. Présentation, Fonctionnement et objectifs théoriques des associations gérant les ressources touristiques.....	p.37
II. Les défis de l'écotourisme et de sa gestion communautaire	p.46
A. L'écotourisme : un fossé entre la théorie et la réalité du terrain	p.47
B. Les difficultés d'une gestion communautaire	p.70
III. Réflexions et suggestions : pour une gestion durable des sites d'Anakao/Nosy Ve et de la forêt des Sept Lacs	p.82
A. Les impératifs à la mise en place de l'écotourisme communautaire.....	p.83
B. Faire une promotion adaptée des sites.....	p.95
Conclusion générale	p.103
Annexes.....	p.104
Listes des tableaux et graphiques	p.115
Liste des cartes et croquis.....	p.116
Liste des schémas et brochures	p.116
Liste des photos	p.117
Liste des entretiens.....	p.118
Bibliographie	p.120
Plan détaillé	p.122

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le SAGE, Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement, créé depuis 2002, est un organisme qui a pour mission d'intégrer la dimension environnementale dans les processus de développement et de lutte contre la pauvreté.

Nous avons effectué neuf semaines de stage au sein de cette structure, dans l'antenne de Tuléar. Leur demande était relativement claire : Sur les deux sites de la Forêt des Sept Lacs et d'Anakao/Nosy Ve, les ressources naturelles sont gérées par les communautés locales, constituées en association. Le principal moyen prôné par le SAGE pour permettre leur autonomie financière consiste à développer l'écotourisme. Cette activité doit être à l'origine d'entrée de devises, permettant la gestion des ressources naturelles et le développement des populations locales. Cependant, depuis leur création, ces associations bénéficient d'un appui régulier du SAGE et peinent à agir même avec cette aide. La structure nous a donc demandé d'étudier à la fois les ressources touristiques des sites et le fonctionnement de ces associations pour travailler à la mise en place d'un processus d'écotourisme communautaire et envisager la pérennisation de ces organismes de gestion.

L'écotourisme est une forme de tourisme qui globalement doit répondre à trois critères : cette activité doit favoriser la préservation de l'environnement, engendrer des formes de développement local et permettre une éducation et une formation du visiteur sur les ressources naturelles et culturelles des sites visités. On parle d'écotourisme communautaire quand cette activité est gérée, planifiée par les populations elles-mêmes, et que ce sont elles qui bénéficient de toutes ses retombées économiques.

Face à l'inexistence de données fiables ou de travaux similaires ayant déjà été menés, nous avons choisi de procéder essentiellement par entretiens. Au cours de nos deux mois de stage, nous avons essayé de rencontrer le maximum d'acteurs intervenant sur ces zones, qu'ils travaillent dans l'environnement, le tourisme, la pêche, l'agriculture ou qu'ils soient de simples habitants ou visiteurs. Nous avons privilégié les relations avec les opérateurs touristiques et les touristes, de façon à apporter une vision différente de celle dont dispose déjà le SAGE, qui entretient des partenariats privilégiés avec des structures telles que l'ANGAP ou le WWF. Par ailleurs, on ne peut nier avoir rencontré des difficultés liées à la barrière linguistique et culturelle. En tant que Vazahas (étrangères) et étudiantes, nous nous sommes souvent senties mal placées pour essayer d'obtenir certaines informations auprès des membres malgaches des associations, concernant la gestion financière, notamment.

Beaucoup de ces rencontres ont pu avoir lieu sur Tuléar. Pour toutes les autres, nous avons prévu deux sorties de terrain, sur chacun des deux

sites, de quatre à cinq jours chacune. Notre second séjour à la forêt des Sept Lacs s'est vu très nettement raccourci, à cause d'ennuis de santé qui nous ont contraints à rentrer en urgence sur Tuléar. Nous n'avons pu par la suite retourner sur le site, c'est pourquoi notre étude souffre de l'absence de nombreuses données concernant les associations d'Ifanato et de Mahaleotse. Nous tenions d'ailleurs à nous en excuser.

Afin de connaître les particularités des visiteurs de chacun des deux sites, nous avons choisi de procéder par enquêtes. Nous avons créé deux questionnaires assez proches, l'un pour Nosy Ve, l'autre pour les Sept lacs, et nous les avons traduits en anglais et fait traduire en malgache. Ceux-ci étaient volontairement très courts, de façon à ce que les visiteurs puissent les remplir facilement. Ils avaient pour objectifs de faire ressortir les caractéristiques sociologiques des touristes, de mettre en relief les principaux éléments d'attractivité des sites et de tester la communication faite autour de la taxe et des associations de gestion des ressources. Nous avons laissé ces enquêtes aux différents hôteliers d'Anakao et d'Ifanato, dans chacune des structures qui organisent des transferts vers les deux sites (au port et dans les magasins de location de moto, quad...), ainsi que dans plusieurs hôtels de Tuléar, par lesquels transitent les visiteurs, avant de se rendre sur les sites. Ces différentes tentatives se sont révélées des échecs. La très faible quantité de visiteurs se rendant aux Sept Lacs ne nous a pas permis de réunir suffisamment de questionnaires pour qu'ils puissent être exploités. Pour Anakao/Nosy Ve, les hôteliers ont fait preuve d'un réel manque de coopération. Malgré un premier contact engageant, ils n'ont souvent fait aucun effort pour transmettre nos questionnaires à leurs clients. (Il est vrai que nous étions au plus fort de la saison touristique et que le travail ne manquait pas). Nous avons donc fait remplir nous mêmes la quasi totalité des cinquante quatre questionnaires que nous avons réunis, lors de nos séjours sur le terrain. Ils sont insuffisants pour être vraiment représentatifs mais nous ont tout de même permis de faire ressortir quelques grandes orientations, qui seront détaillées au cours de l'étude.

Enfin, pour compléter les informations ainsi obtenues, nous avons pris du temps pour observer : les sites, leurs aménagements, leurs contraintes mais aussi les façons de se comporter, de discuter, d'agir des principaux acteurs concernés. Par là, nous avons cherché à cerner les manières dont ils fonctionnent et nous avons pu en tirer certains enseignements précieux pour la fin de notre étude.

Après avoir brièvement présenté chacun des deux sites d'étude, nous avons entrepris de dresser un état des lieux, à la fois de l'activité touristique sur les sites et de l'état de marche des associations. Ensuite, nous avons analysé le défi que représente la mise en place de l'activité écotouristique et sa gestion communautaire. Enfin, nous avons ordonné les suggestions qui nous paraissent prioritaires afin d'envisager une gestion des deux sites plus durable.

Fiche de présentation de Nosy Ve :

Coordonnées : 023° 39'S-43° 36'E

Surface : 24 hectares

Longueur : 1300 mètres

Largeur : 300 mètres

Distance d'Anakao : 3 km

Localisation :

- Faritany : Toliara
- Fivondronana : Toliara 2
- Commune : Anakao
- Fokontany : Anakao-bas

L'îlot de Nosy Ve est situé en face du village d'Anakao, à environ une trentaine de km à vol d'oiseau de Tuléar. Du 16^e au 19^e siècle, il a connu le passage des européens, Anglais, Portugais et Français. A la fin du 19^e siècle, les maisons de commerce ont été abandonnées. Il est depuis inhabité et est devenu un lieu de rites sacré pour les populations locales, d'où son importance socioculturelle.



Photo n°1 : Claire et Violaine, juillet 2004

L'îlot de Nosy Ve, vu depuis le centre du village d'Anakao

Anakao, le village traditionnel de pêcheurs nomades Vezo est peuplé d'environ 3000 personnes. Il dispose d'une école publique, surchargée avec jusqu'à 200 élèves par classe. L'instituteur en prend 100 le matin et 100 l'après midi. Deux instituteurs interviennent sur le village. Une école privée est en construction. Elle sera gérée par des sœurs et comptera 6 classes. Il n'y a plus de médecin depuis quelques années. Il existe un dispensaire avec un infirmier mais qui est là de façon ponctuelle. Le médecin le plus proche habite à 12 km, à Soalara. Ici, l'eau est très

rare, la source d'eau douce la plus proche se situant à huit kilomètres. Les villageois se contentent pour leur consommation d'eau saumâtre. On peut ainsi relever les trois principaux problèmes d'Anakao : la santé, l'éducation et l'eau. Le manque d'hygiène est également préoccupant : la plage sert de toilettes à l'ensemble de la population villageoise. Les autorités ne parviennent pas à lutter contre ce phénomène, qui avait pourtant été éradiqué lors de la dernière épidémie de choléra.

Traditionnellement, les populations d'ethnie Vezo sont des pêcheurs nomades. Leurs outils de travail sont de grandes pirogues monoxyles à balancier unique et à voile carrée.



Pirogue, sur la
plage du village
d'Anakao

Photo n° 2: Claire et Violaine, juillet 2004

La pêche est donc l'activité principale des communautés riveraines de Nosy Ve. Elle fait subir une forte pression sur l'écosystème marin (récif et lagon). Jusqu'en 1996, l'îlot servait de campement et de refuge pour les pêcheurs venant de St Augustin, Lovakampy, Sarodrano, Ankilibe. Depuis, comme on le verra par la suite, les séjours nocturnes sur l'île ont été interdits, sauf en cas de tempête ou d'avaries sur les pirogues.

Sur l'arrière Pays, de grands espaces sablonneux servent de terrains de pâturage pour un modeste cheptel bovin et caprin. Les Tanalana vivent beaucoup de l'élevage, contrairement aux Vezo qui ne pratiquent que la pêche.

Depuis 1998, il existe une concertation entre les différents utilisateurs de Nosy Ve, et c'est à partir de cela que l'association FI.MI.MA.NO a été créée en regroupant les six fokontany propriétaires et utilisateurs de la zone de Nosy Ve : Anakao-haut, Anakao-bas, Soalara-haut, Soalara-bas, Saint Augustin et Lovokampy. C'est une gestion communautaire. Le site de gestion comprend une zone strictement protégée, avec la partie terrestre de l'îlot et une partie marine, dite aquarium nord, et une zone réglementée avec le reste de la partie marine limitée par le récif annulaire de Nosy Ve. Pour que cette association puisse fonctionner, une taxe de 10 000 fmg a été mise en place pour les touristes se rendant sur l'îlot.

Fiche de présentation de la forêt des Sept Lacs

Coordonnées : 23° 31' de latitude Sud et 44° 10' de longitude Est

Surface : 8200 ha

Distance à Tuléar : 60 Km à l'Est, au nord l'Onilahy

Localisation :

- Faritany : Toliara
- Fivondronana : Toliara 2
- Communes : Adranovory, Ambomahavelona, Vatolatsake, Tongobory

La forêt des 7 lacs est encastrée dans un relief fortement accidenté et culmine jusqu'à 322 m. Le site est à cheval sur 4 communes rurales, que sont Adranovory, Ambohimahavelona, Vatolatsake, Tongobory), mais il est géré par les deux dernières. Il est limité au sud par le village d'Ifanato, à l'ouest par celui d'Anatsakoa, au nord par les trois hameaux voisins de Mandarano, Befasy et Mahaleotse, à l'est par le village d'Andranovao. Une rivière donne naissance à une douzaine de lacs (87,87 Km²), organisés en cascades. Les plus visités font que le site s'appelle les « Sept Lacs. » On estime à environ 400 habitants, la population de Mahaleotse. Il n'existe aucun chiffre pour Ifanato, mais sa population doit être légèrement moins importante qu'à Mahaleotse.



Photo n° 3 : Claire et Violaine, juillet 2004

Un des nombreux paysages de la forêt des Sept Lacs, vue sur l'Onilahy.

Avec le Plan Environnemental II, ce site a fait l'objet d'un transfert de gestion des ressources naturelles aux Communautés Locales de Base (ou contrat GELOSE). Celles-ci se sont constituées sous forme associative. Il en existe deux, une basée à Mahaleotse, l'autre à Ifanato, qui co-gèrent le site.

La population du site des Sept Lacs présente un caractère multi-ethnique. On ne distingue pas une ethnie principale. Le plateau de Belomotse a, de plus, fait l'objet d'importantes vagues d'immigration.

Autour du site des sept lacs, il faut distinguer deux types d'agricultures : une sédentaire dans la vallée de l'Onilahy et les bas-fonds, avec essentiellement de la

riziculture, des cultures sèches (manioc, haricots, pois du cap, pois de vohème, patates...), et une pionnière sur le plateau. Les populations y pratiquent le « hatsake », forme d'agriculture sur brûlis du sud de Madagascar, pour y cultiver du maïs. Celle-ci entraîne une forte dégradation de l'écosystème et accélère le processus de déforestation, d'autant que l'exploitation du bois est relativement importante sur la zone. On l'utilise pour la production de charbon de bois et pour la commercialisation de bois d'œuvre. Sur le site du grand écosystème des sept lacs, il existe trois lieux de prélèvement de bois d'œuvre et de construction : Analavelo-Lavasadia, Amindrediko et Anahibey. Des permis de coupe sont délivrés mensuellement par le canton de Toliara II contre paiement.

L'élevage y joue aussi un rôle important ; le principal objectif des pasteurs de la zone reste la constitution de cheptel bovin (celui-ci représente à la fois un prestige social, une forme d'épargne, une force de travail, un moyen de transport...). Les caprins sont aussi nombreux. Ils exercent une forte pression sur la couverture végétale

On pratique également la pêche en eau douce. La cueillette et la chasse sont des activités d'appoint en période de soudure : babo, tamarin, miel peuvent être ramassés. La production naturelle du miel ne cesse de chuter à cause des produits anti-ancrédiens. On fabrique du rhum, mais davantage pour la consommation locale. Beaucoup de tabous entourent la chasse. Selon les ethnies, lémuriens, hérissons, tortues, sangliers, perdrix, pintades... sont préservés.

Dans les différents villages, le manque d'infrastructures est flagrant. Il y a une école primaire à Mahaleotse mais les instituteurs sont insuffisants. Il n'existe pas d'établissement à Ifanato. Dans ce dernier village, un homme s'est proposé pour enseigner aux enfants, il est prévu qu'il ait bientôt un local pour exercer. Le taux d'alphabétisation sur l'ensemble de la zone d'étude est très bas. On peut noter l'absence d'un centre de santé de base à Ifanato. L'état de la piste de la RN7 jusqu'à Mahaleotse, puis jusqu'à Ifanato est très mauvais. La piste qui relie Ifanato au chef lieu de la commune, Tongobory, est également très peu praticable.



Le lac Numéro 7,
ou Lac Sacré

Photo n° 4 : Claire et
Violaine, juillet
2004

carte n° 1

Localisation des sites
et des principaux lieux évoqués dans l'étude



source: ANGAP, SAGE
réalisation : Claire et Violaine

1^{ère} Partie

ETAT DES LIEUX :

Tourisme et gestion des ressources touristiques

A. Contexte de l'activité touristique dans le Sud-Ouest de Madagascar et sur les deux sites étudiés :

INTRODUCTION : le tourisme à Madagascar

Les effectifs de touristes se rendant à Madagascar sont encore restreints, surtout en comparaison des îles voisines de la Réunion et de Maurice, qui bien que beaucoup plus petites par leur superficie, accueillait déjà près de cinq fois plus de touristes que la grande Ile, en 1996. Cependant, avant la crise de 2001/2002, le tourisme était un secteur en pleine croissance : en 1995, Madagascar s'était hissée au huitième rang des pays Africains les plus visités, et en 2000, plus de 160 000 touristes avaient posé le pied sur son sol. Ce secteur se place au deuxième rang en ce qui concerne les productions de devises, derrière les principaux produits d'exportation que sont la vanille, les girofles, le café, les crevettes.

Cependant, la grande Ile souffre de nombreux handicaps pour le développement du tourisme :

Le seul moyen de venir à Madagascar est l'avion. En effet, en tant qu'île, les transports sont limités. Le bateau est inconcevable lorsque l'on parle de l'activité touristique. Non seulement Madagascar souffre de son éloignement par rapport aux pôles de la triade, principaux émetteurs de touristes, mais en plus, son billet d'avion est très cher, même par rapport à des destinations de distance équivalente comme la Réunion. Pour venir d'Europe, (d'où est originaire la grande majorité de visiteurs), on ne peut penser voyager pour moins de 1000 euros, en pleine saison. Cela freine toute une population de touristes. Les flux sont aussi très dépendants des offres des liaisons aériennes. On se rend ainsi compte, depuis l'ouverture de la ligne Milan/Antananarivo que le nombre d'Italiens à certaines périodes de l'année a beaucoup augmenté. Cependant, ces lignes directes restent rares. D'après les sondages effectués auprès d'un certain nombre d'hôteliers, il s'agit du frein majeur à la croissance de l'activité touristique.

Les liaisons internes jouent aussi en défaveur de Madagascar. A partir de la capitale, il faut plusieurs jours de voiture pour rallier certains points de l'île. (et encore, les routes ne sont pas praticables à toutes les saisons). Cependant, le sud-ouest et plus précisément la ville de Tuléar bénéficient d'une bonne desserte, que ce soit par voie aérienne : une ligne directe relie la ville à la capitale en 1h30 mais pour une somme relativement importante, ou par la route. La RN7 qui relie les deux villes est en très bon état sur la quasi-totalité du parcours. De nombreux taxis-brousses couvrent la distance en vingt heures.

Enfin, Madagascar, après avoir connu une relative fermeture aux étrangers pendant la période 1972-1992, a vu sa fréquentation touristique chuter avec la crise politique de 2001/2002. La Grande Ile tarde à se relever et commence à peine à accueillir à nouveau des visiteurs. Le nombre de visiteurs accueillis en 2003 est estimé par le ministère du tourisme à 115 000.

Zoom sur le sud-ouest de l'île

Le sud est une destination prisée par les touristes étrangers. Sur les 160 000 qui ont visité Madagascar en 2000, 50% ont organisé leur circuit pour visiter au moins un site de cette région. 28% sont passés à Tuléar (selon une autre enquête du ministère du tourisme en 2002).

Tuléar est une plaque tournante pour les visiteurs du sud-ouest de Madagascar. C'est le point de départ pour un certain nombre de destinations connues et vendues par les tours opérateurs, comme Ifaty et Mangily, Anakao, la réserve de l'Isalo, le parc de Tsimanampetsotse, etc. Le sud est la région la plus visitée, accueillant 38,4 % des touristes. Tuléar et ses alentours sont inscrits dans un certain nombre de circuits touristiques à l'échelle nationale ou régionale.

1. La défaillance de la promotion touristique dans le sud-ouest de Madagascar

Au niveau national, il existe actuellement un conflit entre deux acteurs de la promotion du tourisme, ayant exactement le même rôle : la maison du tourisme, plus ancienne, et l'office national du tourisme. La première institution s'est révélée être un échec, c'est pourquoi l'Etat a demandé sa dissolution et a décidé de créer l'Office National, qui doit s'accompagner de délégations régionales, à gestion privée. Cependant la maison du tourisme ne peut disparaître que si cette décision est votée par son conseil d'administration, ce qu'il refuse de faire pour le moment. La loi pour le fonctionnement de l'Office National (ONTM), a été votée à l'Assemblée Nationale mais on attend le décret d'application. Cette situation empêche le bon fonctionnement des offices régionaux, puisqu'il n'existe pas de directive unique à l'échelle du Pays. De plus, actuellement c'est la Maison du Tourisme qui bénéficie de la vignette touristique payée par les touristes. Pour que ce soit cohérent, c'est l'ONTM qui devrait pouvoir la récupérer et verser une subvention aux Offices Régionaux pour qu'ils puissent fonctionner correctement. Il faut aussi noter qu'il y a eu trois changements de ministres du tourisme et de la culture au cours des deux dernières années.

Depuis 2003, l'Office Régional du Tourisme de Tuléar tente de se mettre en place, sur l'initiative des hôteliers locaux, mais fonctionne au ralenti.

a) Le difficile accouchement de l'Office Régional du Tourisme de Tuléar

➤ L'O.R.T.U, une initiative prometteuse ?

L'O.R.T.U, Office Régional du Tourisme de Toliara a été créé en 2003. Il vient à la suite d'une première structure : l'A.O.T.T, Association pour l'Organisation du Tourisme de Toliara. Globalement, elles ont le même objectif : organiser la promotion du tourisme dans la région de Toliara. Cependant, la gestion de la première association s'est révélée plus que douteuse, c'est pourquoi elle a été dissoute en 2003, afin de permettre la mise en place de l'O.R.T.U. Les statuts ont été déposés en novembre 2003. Le bureau est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier et de conseillers. A

l'origine, il s'agissait essentiellement d'hôteliers et de promoteurs, mais l'Office compte aussi parmi les membres du bureau exécutif, un représentant de la commune urbaine de Toliara, le directeur provincial du tourisme, parvenant ainsi à impliquer les différents acteurs majeurs du tourisme sur Tuléar.

L'O.R.T.U se fixe comme mission de mettre en œuvre toutes les mesures et moyens pour la promotion efficace de la région et des sites touristiques, d'assurer le développement du tourisme durable, soucieux de la préservation de l'identité culturelle de la région et de l'environnement.

Plus concrètement, l'O.R.T.U se doit :

- D'être l'interlocuteur privilégié pour toute politique de développement du tourisme dans leur région respective
- De faire la promotion du tourisme de la région, d'accueillir, d'informer le public, les professionnels des potentialités touristiques de la région
- De développer de nouveaux produits touristiques et de faire la promotion de la ville et des régions à Madagascar et à l'étranger en collaboration avec l'Office National.
- De publier et diffuser des supports de communication aux publics, aux professionnels et aux investisseurs
- De rechercher des financements pour l'exécution de son programme d'activités
- D'analyser la demande et fournir des données informatives et statistiques à l'Office National du Tourisme
- D'Assurer le développement d'un tourisme durable, soucieux de la préservation de l'identité culturelle et environnementale de la Région.

Cependant, aujourd'hui, l'O.R.T.U ne fonctionne pas encore ou, au ralenti. Il connaît des difficultés importantes liées à des modifications fréquentes des membres du bureau, le premier président ayant dû quitter son poste à cause de démêlées avec la justice et la présidente actuelle s'appêtant à quitter Madagascar. Elle devrait être remplacée par le premier vice-président. Ceci fait tout de même trois changements de président en neuf mois.

A l'heure actuelle, deux consultants ont été recrutés. Ils ont la tâche d'appuyer le Conseil d'Administration de l'Office pour la mise en œuvre opérationnelle et pérenne dudit Office.

➤ L'oubli des petites structures locales ?

Aujourd'hui, l'O.R.T.U comprend 34 adhérents, ce qui est relativement peu par rapport à l'ensemble des opérateurs touristiques intervenant sur la zone. Avec l'exemple d'Anakao, on constate que ne sont membres que les structures importantes, tenues par des Vazahas : Le « Longo Vezo », Le « Safari Vezo », « Le Prince d'Anakao » et « Chez Monica ». Aucun des trois établissements malgaches existant actuellement n'est représenté. La communication faite au sujet de l'office semble défailante : nous avons appris en août à l'un des hôteliers l'existence de l'O.R.T.U et la fin de celle de l'A.O.T.T. A Saint Augustin, les hôteliers nous ont fait part de leur mécontentement : ils ont le sentiment d'être tenus à l'écart.

Par ailleurs, par son fonctionnement même, l'office exclut bon nombre de petites structures. En effet, en plus de l'adhésion fixée à 150 000 fmg par an, chacun des membres est amené à participer financièrement à chacune des actions prévues, faute de financements. Ainsi, pour le projet de mise en place d'un panneau à l'aéroport, il est demandé 100 000 fmg par adhérent. L'hôtel de Jean-Claude sur les Sept lacs ne fait pas partie de l'Office. Pour qu'il puisse adhérer, il faut d'abord que le site soit reconnu par l'ANGAP, puis que soit créé un circuit intégrant le lieu et enfin que les tours opérateurs soient sensibilisés et informés sur son existence.

➤ L'O.R.T.U, un futur acteur de la promotion de l'écotourisme ?

A l'heure actuelle, L'O.R.T.U est appuyé par le WWF. Celui-ci finance la mise en place de l'Office jusqu'à sa deuxième année. L'objectif est d'intégrer dans la promotion du tourisme sur la région de Tuléar, une notion de protection de l'environnement. « Tuléar et ses alentours ont des potentialités pour les activités écotouristiques mais elles ne sont pas exploitées à bon escient. » (M. le directeur exécutif de l'ORTU.) Il s'agit de limiter les pressions sur l'environnement par le développement de l'écotourisme. L'ORTU devra fournir des comptes rendus au WWF ayant le rôle de bailleur de fond. Les deux consultants recrutés sont des membres du WWF. Il s'agit de Madame Zoé, secrétaire, et de Monsieur Francis Ramanantsoa, directeur exécutif.

b) L'inefficacité de la Direction Inter-Régionale du Tourisme de Tuléar

➤ Un mauvais fonctionnement qui bloque le développement de l'O.R.T.U

La D.I.R.T est un partenaire dont l'office régional ne peut se passer. Il attend d'elle une harmonisation des statuts des différentes structures d'hébergement sur la province, qu'elle oblige tous les opérateurs à se mettre aux normes. Les propriétaires de lieux d'hébergement déclarés ont des taxes relativement importantes à payer à l'Etat et à la commune sur laquelle ils sont installés. Ils sont donc les premières victimes de la concurrence déloyale que leur font toutes les petites structures officieuses, qui, elles, peuvent se permettre de louer des bungalows pour la nuit à des prix dérisoires (25 000 à 30 000 fmg, par exemple). De plus, ces petites structures non déclarées ne subissent aucun contrôle concernant les normes d'hygiène et peuvent ainsi nuire à l'image du tourisme à Madagascar.

On a vu précédemment que le directeur provincial du tourisme était membre d'office du bureau de l'O.R.T.U. Le rôle de secrétaire général lui est attribué. Cependant, avec les différents changements ministériels, ce poste s'est révélé très instable et le directeur actuel n'est pas très investi auprès de l'O.R.T.U. La D.I.R.T est toujours officiellement représentée dans le Conseil d'Administration de l'Office Régional, mais en réalité, le partenariat entre ces deux structures semble être au point mort.

- Un unique rôle : le contrôle de l'application de la réglementation

La Direction Inter-Régionale du Tourisme représente le ministère au niveau régional. C'est une administration publique, qui, en théorie, est chargée de faire respecter le code du tourisme et de faire la promotion du tourisme sur l'ensemble de la province. Sur la province de Tuléar, cette institution se contente de jouer un rôle de contrôle : elle reçoit les demandes de tout opérateur touristique qui veut investir, indique les pièces nécessaires à la constitution du dossier, et une fois que celui-ci est complet, elle le fait parvenir au ministère. La vision du ministère est préalable à toute construction d'un établissement touristique. Il s'assure que celui-ci est tout à fait conforme à la réglementation.

Dans la réalité, beaucoup d'hôteliers sont en état irrégulier sur la province de Tuléar. Nombreux sont ceux qui ne sont pas aux normes. D'autres cherchent depuis des années à se régulariser, à l'image du Longo Vezo d'Anakao, mais ne parviennent pas à compléter leur dossier. (Sans compter les dossiers qui se perdent entre Tananarive et Tuléar) Souvent, la construction de l'hôtel s'est faite avant d'obtenir l'autorisation, extrêmement longue pour les étrangers. Tous ceux à qui il manque ce papier préalable ne peuvent être reconnus. La D.I.R.T est parfaitement consciente de cette situation mais est incapable de démêler ces imbroglios.

La D.I.R.T n'assure absolument pas son rôle de promotion du tourisme dans la province. Elle se justifie en avançant l'inexistence complète de statistiques sur le tourisme. Les différents hôtels de la province sont censés lui remettre un récapitulatif mensuel de leur fréquentation. Cependant seuls à peu près 30% des opérateurs collaborent. Aucun chiffre fiable ne peut donc être tiré. Cependant, aucun système de sanction n'a été mis en place afin d'inciter les opérateurs à collaborer, mis à part une menace de fermeture, tout à fait inadaptée et jamais appliquée. On peut aussi se demander pourquoi la D.I.R.T ne collabore pas avec le commissariat, auquel est remis de façon régulière des fiches que sont censés remplir tous les touristes en passant dans les hôtels. Cependant, actuellement, les statistiques qui en sont tirées sont elles aussi erronées, puisque dans la réalité, les hôteliers ne font remplir qu'une fiche par groupe aux touristes. De plus, seuls les hôteliers déclarés et reconnus disposent de ces fiches.

2. Le tourisme, une activité déjà bien ancrée à Anakao/Nosy Ve :

a) Anakao/Nosy Ve, un site bien connu des touristes

- Des touristes relativement nombreux, avant la crise :

La ville du Tuléar est essentiellement un site de transit grâce à son aéroport, qui propose des liaisons directes depuis Tananarive et depuis certaines villes de la Réunion. Les touristes se répartissent ensuite entre les deux sites clefs de cette région : Ifaty/Mangily, et Anakao/Nosy Ve.



Anakao, juillet 2004
Photo n°5: Claire et Violaine

Ceux-ci correspondent tout à fait aux stéréotypes des lieux recherchés par les touristes. Ils bénéficient de plages de sable fin, d'une mer superbe, de soleil en abondance, même pendant la saison dite d'hiver, qui correspond à la période des vacances des touristes occidentaux.

En 2000, selon le ministère du tourisme malgache, 28% des touristes sont passés par Tuléar ou l'un de ces deux sites, soit à peu près 45 000 personnes. Depuis 2000 et avec la crise, il est extrêmement difficile d'obtenir des chiffres relatifs au tourisme. En effet, comme on l'a vu précédemment, les hôtels sont censés fournir leurs chiffres de façon mensuelle à la Direction Inter-Régionale du Tourisme de Tuléar (D.I.R.T). Cependant, celle-ci ne dispose d'aucunes statistiques. Les chiffres obtenus par le commissariat sont aussi très largement faussés. Seuls cinq des neufs hôtels ou chambres d'hôte d'Anakao font parvenir ces traces écrites à la police. Cette méthode de comptage ne met pas non plus à l'abri des doubles comptes, puisque les touristes peuvent très bien passer leur séjour dans des hôtels différents. Malgré tout, on peut donner les chiffres dont dispose le commissariat de Tuléar, sur l'ensemble de la province, pour l'année comprise entre juillet 2003 et juin 2004.

Nombre de touristes étrangers passant dans la province de Tuléar entre juillet 2003 et juin 2004											
juil-03	août-03	sept-03	oct-03	nov-03	déc-03	janv-04	févr-04	mars-04	avr-04	mai-04	juin-04
505	868	573	931	854	514	575	288	371	561	571	441

Tableau n°1

On obtient un total de 7052 touristes, soit six fois moins qu'avant la crise (mais avec des sources différentes.) Il est aussi extrêmement difficile d'estimer précisément le nombre de touristes passant par Anakao. Pour le site d'Anakao/Nosy Vé, les seuls chiffres dont nous disposons sont ceux notés par le gardien de l'îlot, à certaines périodes. Malheureusement, ils sont très incomplets, et ne dépassent pas juillet 2001.

Nombre de touristes passant à Nosy Ve

	1999	2000	2001
janvier		151	170
février			122
mars		93	86
avril		153	105
mai			105
juin			198
juillet			168
août	602		
septembre	208		
octobre	289		
novembre	262		
décembre	324		

tableau n° 2

Source : FI.MI.MA.NO

Il est aussi souvent reproché au gardien d'être absent momentanément de l'îlot, et ainsi de ne pas pouvoir effectuer les comptages et le prélèvement de la taxe de façon convenable. Cependant, en utilisant les chiffres de 1999 et de 2001, on pouvait estimer, avant la crise, le nombre de touristes passant à Nosy Ve à près de 2640. (ce qui fait tout de même une moyenne de plus de sept touristes par jour) Tous les touristes venant à Anakao ne vont pas à Nosy Ve, mais cette promenade en concerne quand même la grande majorité.

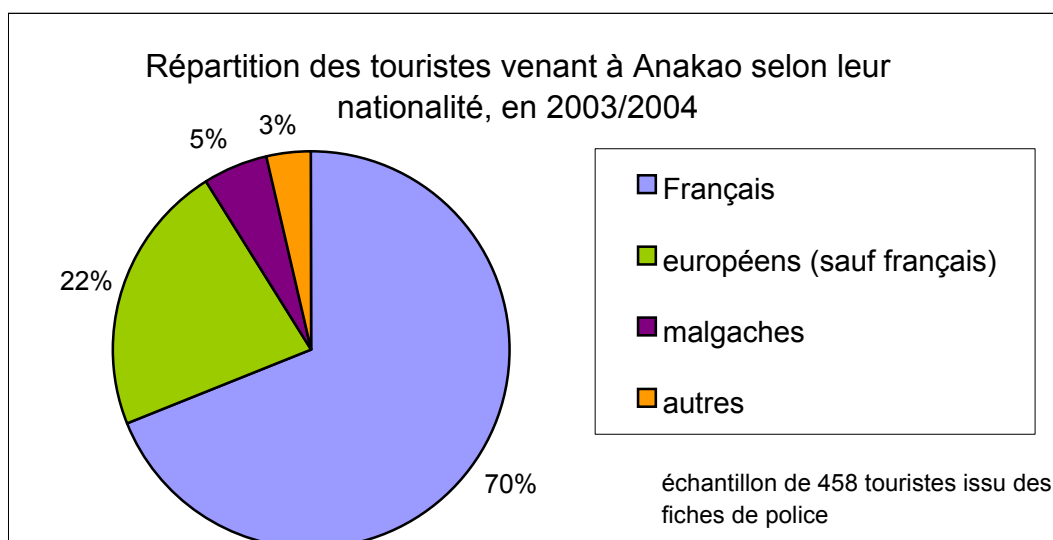
Toutes les structures touristiques rencontrées nous ont confirmé les difficultés connues pendant la crise politique qui a sévi à Madagascar à la fin de l'année 2001 et pendant l'année 2002. Le nombre de touristes étrangers a complètement chuté. La reprise semble s'amorcer depuis le début de l'année 2004. Avec les montants versés pour la taxe, on peut estimer le nombre de visiteurs passés sur l'îlot à 470 en 2003 et à déjà 560 entre janvier et juillet 2004. on est loin tout de même des résultats enregistrés en 1999.

➤ Profil des touristes attirés par le site d'Anakao:

Avec les fiches présentes au commissariat et les enquêtes faites auprès des touristes, nous avons tenté de définir les différents profils des visiteurs passant par Anakao. En effet, il est nécessaire de cerner le public intéressé pour pouvoir faire une promotion efficace du site.

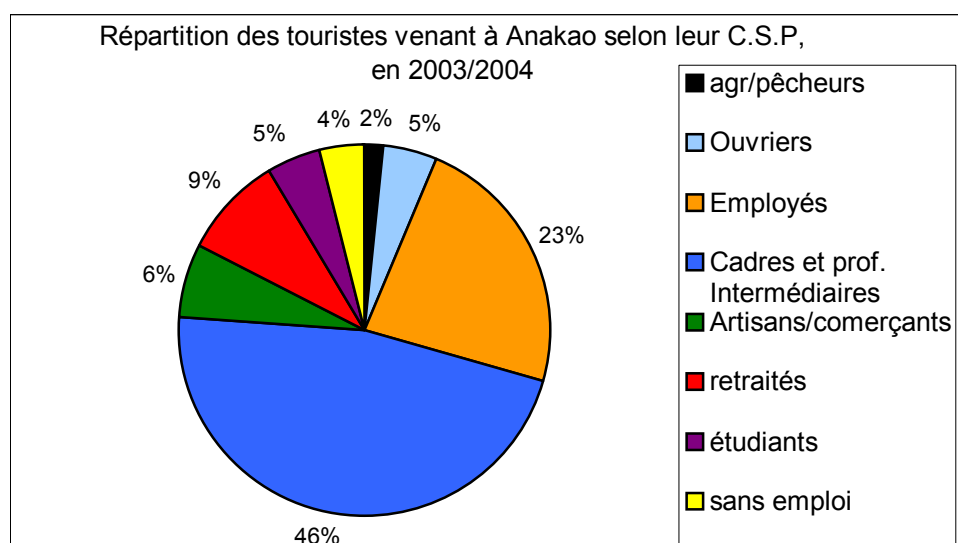
Sont présentes au commissariat 458 fiches de touristes étant passées à Anakao, entre juillet 2003 et juin 2004. Elles émanent de cinq hôtels : « Longo Vezo », « Chez Monica », « Le Prince d'Anakao », « Safari Vezo » et « Chez Emile ». A partir de cet échantillon, nous avons pu synthétiser les informations principales.

La grande majorité des touristes étrangers sont de nationalité française, à 70%. Les autres pays d'Europe suivent, avec essentiellement des Italiens, des Suisses et des Belges. Les touristes venant du reste du monde sont extrêmement peu nombreux, (16 sur les 458) et ne représentent que 3%. Ils viennent surtout d'Afrique du Sud et des U.S.A.



graphique n° 1

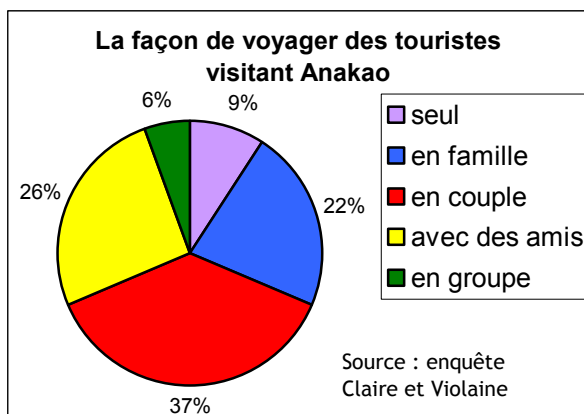
Les catégories socio-professionnelles de ces touristes nous montrent une très nette sur-représentation des cadres et professions intermédiaires. En effet, elles représentent ici près de la moitié des touristes (46%), soit 23% pour chacune, Alors que sur la population française, elles ne rassemblent que 13% des actifs. On observe un pourcentage non négligeable de retraités et d'étudiants, preuve que ce lieu présente un attrait et est accessible pour des tranches d'âge variées.



graphique n° 2

source : questionnaires du commissariat
réalisation : Claire et Violaine

A partir de nos questionnaires d'enquête, nous avons estimé la durée moyenne d'un séjour à Anakao : celle-ci varie entre trois et quatre jours. Parmi les visiteurs interrogés, 70% effectuaient leur premier voyage à Madagascar. Parmi les 30% restant, plus de 18% étaient des expatriés, résidant à Madagascar . Pour 85% des interrogés, c'était la première fois qu'ils venaient à Anakao. En très grande majorité, à 93%, ces visiteurs avaient organisé leur voyage de façon indépendante, sans passer par une agence ou un opérateur touristique.

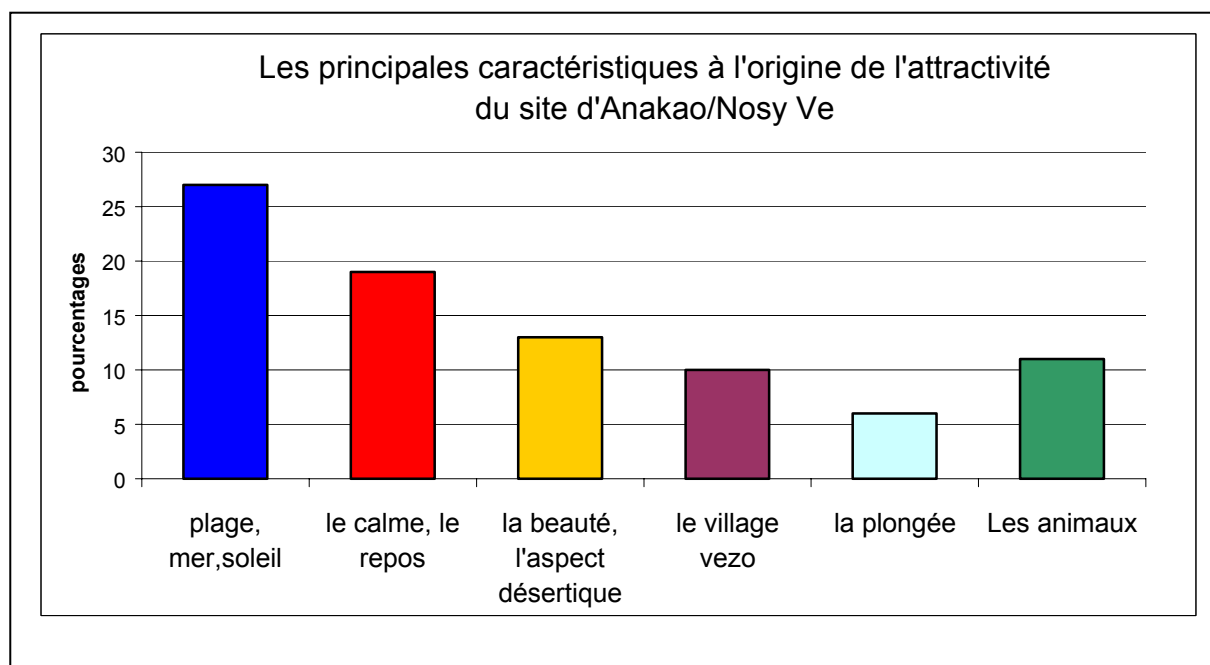


Graphique n° 3

Ils voyagent donc très peu en groupe, mais surtout en couple en famille ou avec des amis. Les voyageurs isolés semblent aussi relativement rares à Anakao

Ils ont connu le site par des guides touristiques (essentiellement le routard, le Lonely Planet et le Petit Futé), à 46%, ou par des amis, à 50%. Le bouche à oreille tient donc une place extrêmement importante pour la promotion de ce site. Les sites Internet ont aussi été évoqués, mais par un faible pourcentage.

Nous nous sommes aussi intéressées aux caractéristiques du site qui le rendent attractif pour les visiteurs. Ce sont toujours les mêmes réponses qui viennent à l'esprit des personnes interrogées : Elles recherchent un site calme, où se reposer et profiter de la plage et de la mer ; Elles sont séduites par le cadre magnifique et l'aspect désertique d'Anakao/Nosy Ve. Finalement les potentialités en plongée sous-marine ou la découverte de la faune et de la flore ne sont évoqués qu'en second plan. Le village Vezo a lui été évoqué dans 10% des questionnaires. Le village et ses habitants font parti du charme du site. Beaucoup cherchent aussi à découvrir les richesses culturelles du lieu.

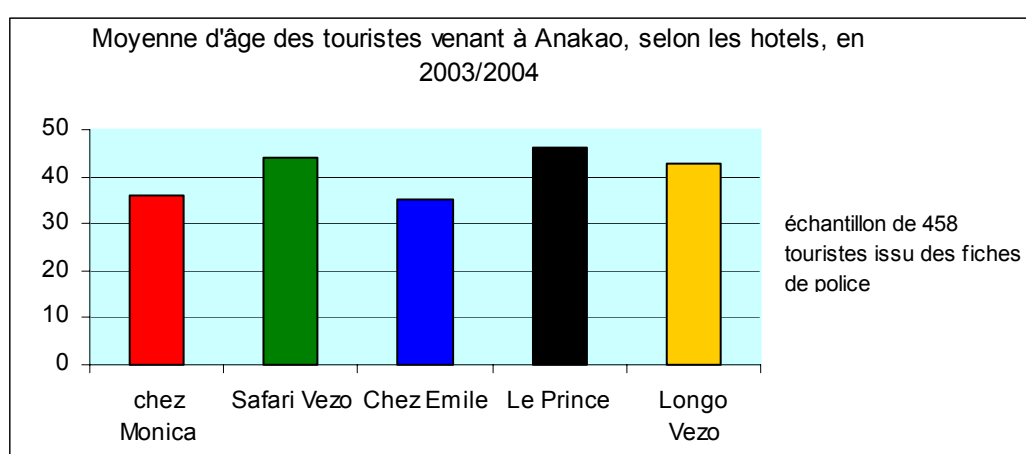


Graphique n° 4

Source : enquêtes Claire et Violaine

On peut aussi constater que le « spectre de touristes visés » est relativement large. Les structures d'hébergement appartiennent à des gammes différentes, avec des fourchettes de prix larges : de Clovis, à 25 000fmg la nuit qui propose un accueil de base, au prince d'Anakao à 360 000fmg la nuit en demi-pension (taux de change de juillet 2004) .

La moyenne d'âge des touristes séjournant à Anakao est aussi un indicateur ; Elle est faussée par le fait que seule une personne par groupe remplit la fiche de la police. Avec ce système, les familles et donc les enfants ne sont jamais pris en compte. Cependant, cette information permet de distinguer les hôtels entre eux. Ainsi, on constate que les hôtels « Chez Emile » et « Chez Monica » accueillent une population nettement plus jeune que « Prince d'Anakao » et le « Safari Vezo ». On peut y voir la marque d'une offre diversifiée, s'adaptant à différents profils de touristes.



Graphique n°5

Les visiteurs séduits par le site d'Anakao représentent un public large, peu spécialisé : il peut s'agir de familles, de jeunes, de retraités. Tous disposent de ressources relativement importantes. Cependant, ils s'accordent et forment un groupe homogène parce qu'ils viennent tous chercher la même chose : passer quelques jours dans un lieu paradisiaque (selon leur propre terme), calme, désertique. Pour que le site reste attractif durablement, ce sont ces aspects qu'il faudra préserver.

Un autre type de public, un peu en marge de ceux décrits ici, se développe à Anakao : ce sont les surfeurs. Aux dires des hôteliers, ils sont de plus en plus nombreux et le site commence à être connu dans le milieu du surf.

b) Les richesses touristiques du site

➤ Le récif annulaire pour la plongée

Le récif annulaire de Nosy Ve est très connu. Il est intégré au grand récif de Tuléar et de la côte ouest de Madagascar, présenté comme la deuxième ou troisième plus grande barrière de corail du monde. Il présente un attrait incontestable pour les plongeurs. Plusieurs clubs de plongée se sont d'ailleurs créés

à partir des hôtels d'Anakao. Ils proposent des plongées avec bouteilles ou plus simplement avec palmes et tuba.

Cependant, globalement, ce récif est en dégradation et le site touristique risque de perdre un de ces atouts majeurs si rien n'est fait pour le préserver. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la baisse de l'activité corallienne :

- Les facteurs naturels et biologiques
 - La sédimentation provoque la mort des coraux en perturbant leur respiration. Les sédiments viennent du fleuve Onilahy.
 - Le réchauffement de l'eau dû au trou de la couche d'ozone. A 30°C, la température est trop élevée pour le développement des coraux.
 - Les coussins de belle-mère ou acanthaster plancii, sont des étoiles de mer qui broutent le corail (mangent les polypes). L'ONG Frontier a organisé à deux reprises un ramassage autour de l'îlot, et les clubs de plongée de la région ont été sensibilisés pour enlever cette étoile.
 - Les oursins
 - La prolifération algale. Celles-ci entraînent une asphyxie des coraux.

- Les facteurs liés aux activités humaines
 - La pêche est également cause de dégradation des fonds marins par des techniques trop destructrices : le harpon casse le corail, le filet à maille trop fine racle les fonds, la ligne menace les stocks halieutiques.
 - Les ancrages de débarquement font des trous dans le corail
 - Les plongeurs perturbent les populations en place, certains, peu expérimentés donnent des coups de palme dans les coraux.

Le site de l'Aquarium Nord, au nord de l'îlot est protégé. Il est délimité par des bouées. La pêche y est interdite, la seule activité autorisée est la plongée sous-marine. Celui-ci montre un état de santé beaucoup plus favorable que dans les alentours. On y trouve une grande quantité de poissons commerciaux. C'est là que l'on peut observer des colonies coralliennes nouvellement installées. La partie Est de l'Aquarium est même une zone de reproduction. Il n'y a que dans cette zone que l'évolution est progressive, ailleurs, elle se dégrade.

L'IH.SM, Institut Halieutique et des Sciences Marines, qui a mené de nombreuses études sur le secteur, préconise quelques actions pour le bon avenir du milieu :

- L'extension de la zone protégée
- La réactualisation des règlements de pêche
- Un meilleur contrôle de l'accès des pêcheurs et des touristes
- L'information continuelle des enfants
- L'éducation des enfants et des adultes sur les ressources vivantes

➤ Les curiosités faunistiques locales :

L'îlot est le seul endroit à Madagascar qui accueille l'oiseau Paille en queue rouge, ou « vorompano », (*phaeton Rubricauda*). Ce sont des oiseaux marins n'existant que dans les eaux tropicales des océans Indien et Pacifique. D'une

envergure d'environ un mètre vingt pour un poids de 800 grammes, ce sont des oiseaux entièrement blancs avec deux très longues plumes rouges à la queue.



Un Paille en queue rouge
sur Nosy Ve, en juillet
2004

Photo n°6: Claire et Violaine

L'île de Nosy Ve est protégée par un « fady » interdisant de tuer tout animal ou plante vivant sur l'île. C'est cette protection absolue qui a permis aux pailles en queue rouge, très sensibles au braconnage, de s'y installer et d'y prospérer en toute quiétude. Découverte il y a une vingtaine d'années, cette colonie est en effet passée de deux couples en 1980 à une centaine actuellement. Elle est suivie depuis 2000 par l'O.N.G britannique Frontier, qui réalise des comptages visuels périodiques des nids occupés.

Chaque jour, quelques villageois et pêcheurs viennent sur l'île. Ils emmènent souvent des touristes pour qui la population de pailles en queue est devenue une attraction. Cependant, la fréquentation de l'île reste assez modérée. Celle-ci est sans effet sur les oiseaux dont les nids sont bien protégés par les buissons. Cependant, il faut bien préciser aux visiteurs de ne pas s'approcher à moins de trois mètres d'un nid et de ne pas tenter de toucher les oiseaux. Il faut quand même préciser que les pailles en queue ne présentent d'intérêt que parce qu'ils n'existent qu'ici à Madagascar. Sinon, ce sont des oiseaux très communs, du moins pour les non-spécialistes. On peut penser que leur rareté a servi de prétexte pour imposer la protection de l'île.

Les Pailles en queue rouge ne sont pas les seules espèces d'oiseaux observées à Nosy Ve. Les passionnés d'ornithologie pourront aussi rencontrer : Des aigrettes dimorphes, des hérons cendrés, des sternes voyageuses, des tourepierrres à collier, des bécasseaux sanderlings, des pluviers argentés, ou encore des cisticoles malgaches.

Dans les eaux alentours, passent de façon saisonnière les dugongs et les baleines à bosse, ainsi que d'autres espèces protégées comme les dauphins et les tortues marines. L'îlot a d'ailleurs été déclaré réserve pour les tortues nidifiantes dès 1923. Cependant, cela fait une vingtaine d'années que l'on n'a pas vu de tortues sur l'île.

➤ Richesses culturelles : les conflits entre Malgaches et Vazaha sur le respect des fady.

Les Fady sont des systèmes de tabous et d'interdits locaux, destinés à apaiser les ancêtres. Ils interdisent un certain nombre d'actes et de comportements. Il est tabou d'en parler, et souvent, les populations locales ont oublié l'origine même de ces interdits. A Nosy Ve, par exemple, il est interdit d'emmener des chiens, il ne faut pas manger de porc le jour où on va sur l'île, il ne

faut pas faire ses besoins sur l'île. Toute la végétation et les animaux sont protégés par un Fady, il y est interdit de les tuer.

Aujourd'hui, les Malgaches ne sont pas tous d'accord sur la façon dont les Vazaha doivent se comporter par rapport aux Fady. Tous les Malgaches les respectent, mais certains pensent que ce n'est pas la culture des Vazaha et qu'ils n'ont pas à les respecter. Sans doute craignent-ils surtout que ces Fady représentent un frein pour le tourisme. A Nosy Ve, certains opérateurs malgaches soutiennent le projet d'installer des toilettes sur l'île, convaincus que cela représente le confort minimum nécessaire aux touristes qui viennent pique-niquer sur l'île. D'autres hôteliers Vazaha s'opposent formellement à toute construction sur l'îlot. En réalité, les touristes ne viennent jamais passer une journée entière sur Nosy Vé. Au pire, ils y passent quelques heures. Il ne nous paraît donc absolument pas nécessaire d'installer des sanitaires. Au contraire, il vaut mieux préserver l'aspect encore très sauvage de l'îlot et ses caractéristiques culturelles.

➤ Vestiges archéologiques et aménagements touristiques sur Nosy Ve :

Jusqu'ici, l'île a été très bien conservée et garde un aspect tout à fait naturel. Elle n'est plus habitée, mais conserve quelques discrètes traces de présences humaines. En effet, des vestiges historiques et archéologiques d'occupations anciennes de l'îlot subsistent :

- Un lieu d'offrande ou de culte traditionnel
- Un cimetière
- Un ancien bassin utilisé jadis comme réservoir par des habitants de l'îlot.
- Deux vieilles ancrs de bateau
- Les ruines d'une ancienne maison d'habitation appartenant à des propriétaires Vazaha.

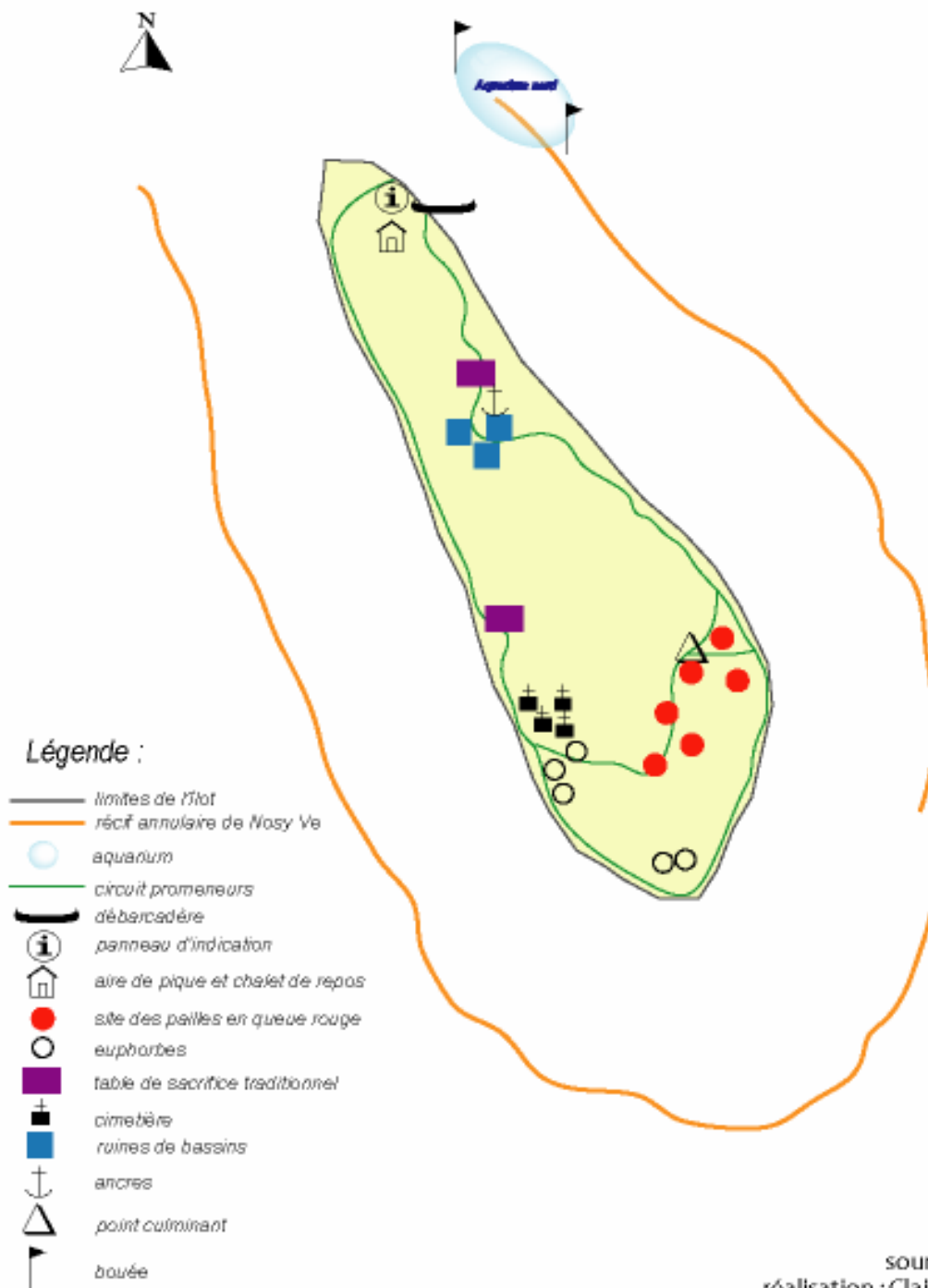
Les infrastructures existantes à l'heure actuelle sur Nosy Ve :

- Un site servant d'aire de pique nique et d'observation pour les visiteurs (petite hutte en construction)
- Un grand panneau d'informations générales de dimension 150 cm de long sur 80 cm de large, implanté du côté Nord de l'îlot.
- Des tracés de pistes ou de sentiers pour faciliter la visite des sites à l'intérieur de l'îlot.

Les premiers aménagements réalisés s'intégraient relativement bien dans le paysage. Les sentiers, légèrement tracés, auraient besoin d'être redéfinis, mais en gardant la même logique : sans rajouter de pierres ou quoi que ce soit, juste en taillant quelques plantes. Le grand panneau n'est pas trop voyant, et bien que critiqué, il est un moindre mal, car c'est le seul effort qui ait été fait pour informer les visiteurs sur la FI.MI.MA.NO et sur les ressources naturelles de l'îlot. L'abri qui a été construit en juillet 2004 est nettement moins réussi. On peut regretter qu'une grosse dalle de béton ait été coulée pour servir de sol. Des matériaux locaux ont été utilisés pour la construction mais le style ne correspond pas vraiment à celui du village. On peut s'interroger sur la nécessité d'ajouter de futurs aménagements sur l'îlot.

Carte n°2

Croquis de l'îlot de Nosy Ve en juillet 2004



source : SAGE et terrain
réalisation : Claire et Violaine, 2004

c) Descriptif de l'offre touristique à Anakao : (tableau de synthèse)

Les principales caractéristiques de ces neuf structures peuvent être synthétisées à partir de la grille suivante :

grille pour les hôtels

Tableau n°3

Nom de l'hôtel	adresse	date de création	type de logement proposé	nombre de chambres	nombre de places	confort de l'hôtel	prix	nombres d'employés	agrandissement de prévu	problèmes rencontrés	liens avec d'autres opérateurs touristiques	activités touristiques proposées à l'hôtel	reservation?
Longo Vezo ("Chez Eric et Carole", français)	n°1 en partant du nord	2000	bungalows	7	24	Energie solaire, groupe électrogène de secours, pas d'eau courante, eau chaude sur demande	de 90 000 à 150 000	9	bâtiment de stockage et chambre de passage	les transferts, le nettoyage des plages, l'acquisition du foncier	hôtel intégré à un circuit touristique; liens avec 4 agences fidèles à Tana	Plongée en bouteille, (centre agréé), 4*4 pour sorties en brousse	oui
"Chez Monica" (suisse)	n°2	2000	bungalows	6	24	fours et panneaux solaires, pas de groupe électrogène, frigo à gaz, pas d'eau courante	entre 12 euros et 18 euros	10 environ	projet d'éolienne	les transferts	Non, fonction-nement actuel par le bouche à oreille mais changement de propriétaires	plongée bouteille, sorties baleines, 4*4 jusqu'au parc de Tsimananpetsoise, sorties à Soalara, Tuléar	oui par mail, tel, bureau à Tuléar
"Le Prince d'Anakao" (israélien français)	n°3	2001	bungalows	27	80	groupe électrogène, eau courante, eau chaude (2 bassins)	24 euros par personne en 1/2 pension	28	chambre supplémentaire moins chère	le prix du billet d'avion et le manque de ligne directe depuis l'Europe	liens 40 agences à Tana et 3 ou 4 à l'étranger	Nosy Ve, pirogue à voile, lac de Tsimananpetsoise en minibus	oui uniquement
"Chez Solange" (franco-malgache)	n°4	Ouverture prévue pour septembre 2004	Bungalows et chambres	6	12	Panneaux solaires							
"Safari Vezo" (française)	n°5	1985, repris en 1994	bungalows	17 en service	50	groupe électrogène, panneaux solaires pour la radio, pas d'eau courante possibilité d'eau chaude	18 euros pour un grand lit, moins cher depuis la crise (150 000 Fmg)	21 avec le bureau de Tuléar	mettre des WC dans les bungalows	la formation du personnel, le nettoyage des plages, l'acquisition du foncier	liens avec 10 agences de Tana	sortie Nosy Ve, plongée en bouteille, sortie pêche à la traîne ou à la ligne, sortie baleines	oui mais pas uniquement

"Chez Emile" (malgache)	n°6 à l'entrée du village	1986, épicerie, amélioration petit à petit	bungalows	6	15	groupe électrogène pour le bar, panneaux solaires pour 2 bungalows, pas d'électricité pour les autres, pas d'eau courante, pas d'eau chaude	40 000 à débattre	2 familiale, 2	2 bungalows	l'approvisionnement en eau	liens avec des hôtels de Tuléar, "Chez Alain" et "Sax'aphone"	sortie Nosy Ve avec pique nique	oui, pas uniquement
"Chez Clovis" (malgache)	n°7 dans le village	1979	chambres	6	12	pas d'électricité, pas d'eau courante	25 000	familiale	pas d'agrandissement			plongée tuba, sortie Nosy Ve	
"Le Stoïque" (malgache)	n°8 à la sortie du village	1999	bungalows	6	18	panneaux solaires, groupe électrogène de secours, pas d'eau courante, eau chaude sur demande	50 000	6, familiale	2 nouveaux bungalows	l'approvisionnement en eau, l'électricité	liens avec la compagnie du Sud, un hôtel de Fort Dauphin, "Chez Jeanne" à Tana, "Chez Lala" et "Lavaso" à Tuléar	sortie Nosy Ve, Nosy Saratra et plongée en tuba	non
"walter"	n°9, après le village,	pas encore ouvert	bungalows	5	environ 16								
"La Réserve" (français)	n°10 le plus éloigné du village	2001	bungalows	7	14	panneaux solaires, groupe électrogène de secours, pas d'eau courante, possibilité de la chauffer, wc et douche individuels	de 40 000 à 125 000	6	non, juste l'entretien	pas de problème particulier	relation avec des hôtels de Tuléar comme chez Alain	sortie Nosy Ve, plongée, sortie en 4*4, location de planches à voile et de canoës, idée de monter un club de pirogue à voile	non

3. Les sept lacs, un site encore peu connu :

a) *Les sept lacs, un site très peu fréquenté par les touristes*

- Des quantités de visiteurs faibles et difficiles à évaluer

La fréquentation touristique actuelle du site des 7 lacs reste encore faible. Il n'y a pratiquement pas d'installations érigées sous le signe du tourisme. On compte un hôtel restaurant à Ifanato, construit par l'initiative de Monsieur Jean-Claude, le seul et unique opérateur local.

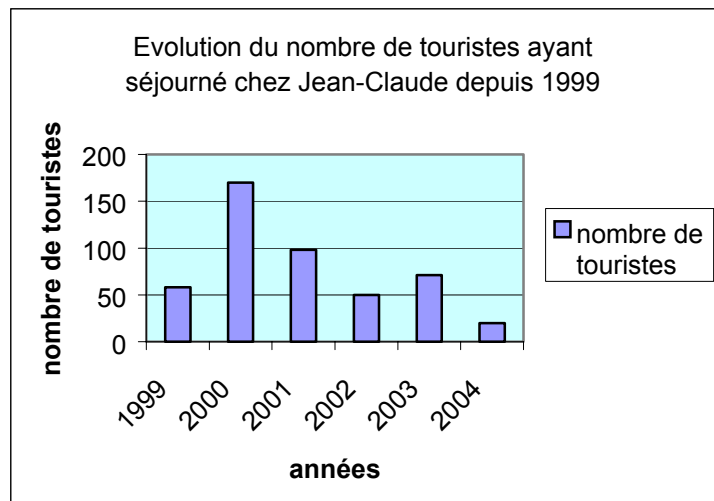
Le site est connu par un certain nombre d'opérateurs touristiques. Toutefois, peu l'incluent dans leurs circuits. Seuls quelques établissements de location tels que « Trajectoire » ou « le Quad du Capricorne » ainsi que quelques hôtels de Tuléar y proposent des sorties.

Nombre de touristes ayant séjourné « chez Jean-Claude »

année	nombre de touristes
1999	58
2000	170
2001	98
2002	50
2003	71
2004	20 jusqu'à mi juin

tableau n° 4
source : livre d'or de l'hôtel

« chez Jean-Claude

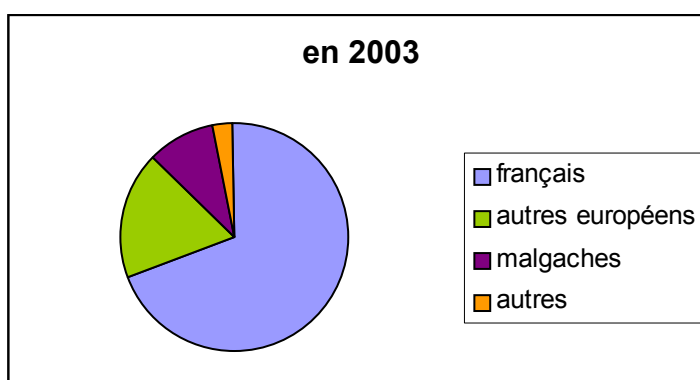
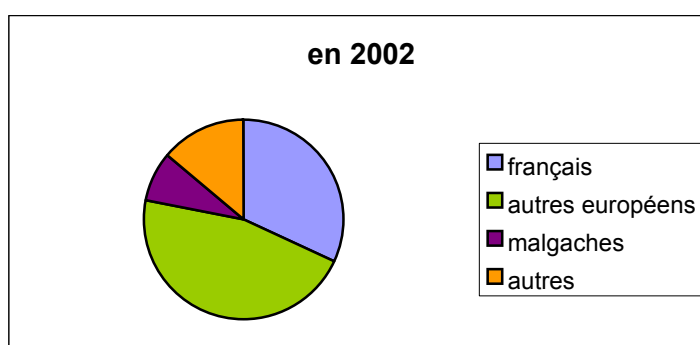
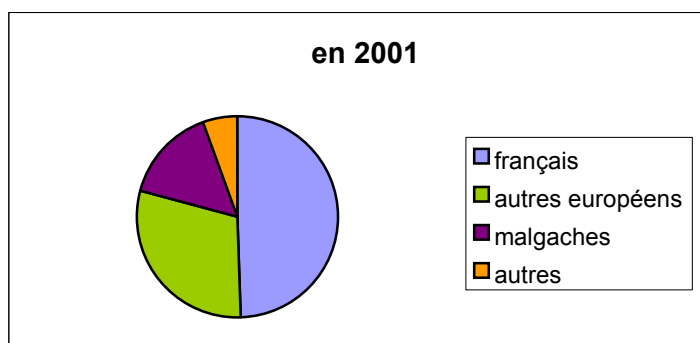
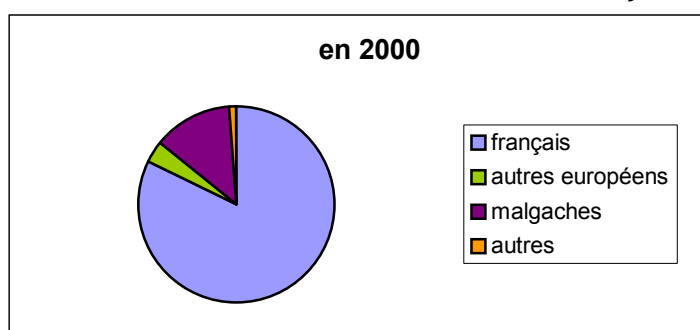


Graphique n°6

Nous n'avons pu obtenir aucune donnée à Tuléar sur les touristes visitant le site de la forêt des Sept lacs. Les fiches du commissariat ne sont pas distribuées jusqu'à Ifanato. Il nous a donc fallu nous renseigner sur place. A partir de l'unique hôtel de la zone, nous avons pu recueillir quelques informations. Nous avons utilisé le livre d'or de l'hôtel qui est tenu depuis l'ouverture de l'établissement. Ce document nous a servi de base de travail, cela dit, il n'est pas exhaustif. Un certain nombre de visiteurs ne passent que pour une journée. Ils ne s'arrêtent donc pas à l'hôtel. Parmi ceux qui passent au moins une nuit, à peu près la moitié, selon Jean-Claude, laissent un mot dans le livre d'or.

Toutefois, à partir de ces informations, on peut faire un début d'analyse : On observe à partir du tableau et du graphique, que le nombre de touristes est très variable selon les années. Dans le cas présent, les effets de la crise, qui s'est étendue de la fin de l'année 2001, puis sur toute l'année 2002 sont très visibles. D'où une baisse de fréquentation depuis 2001. Nous n'avons, pour l'année 2004, que les chiffres allant jusqu'à la mi-juin, mais d'après Jean-Claude, « ça repart ». Cependant, entre nos deux passages, c'est à dire entre le 1^{er} et le 29 juillet, en pleine saison touristique, aucun touriste n'avait passé la nuit à l'hôtel !

La nationalité des touristes ayant séjourné chez Jean-Claude



graphique n°7

Source : livre d'or de l'hôtel « Chez Jean-Claude » à Ifanato.

Les Français sont les plus nombreux parmi les visiteurs des Sept lacs. Les opérateurs touristiques proposant le site des Sept lacs dans leurs circuits, sont français pour la plupart. Cela peut expliquer en partie cette situation.

Il est à noter que ces graphiques sont à lire avec précaution. Le nombre de touristes étant parfois très faible, les variations paraissent importantes. Toutefois, cela donne une idée du type de visiteurs, étant intéressé par un site comme celui des 7 lacs :

La majorité des visiteurs voyagent en petit groupe. Si un groupe d'anglais ou de belges passent, cela se ressent très vite dans les statistiques. Parmi les Européens, autres que les Français, on rencontre surtout des Anglais, des Belges, quelques Suisses, Italiens ou Allemands. Les touristes de nationalité « autres » sont souvent des Américains et des Sud-Africains. Les nationaux restent bien représentés dans l'ensemble. Là aussi, il faut noter une nuance car les guides malgaches accompagnateurs de groupes, signent régulièrement dans le livre d'or. Certains reviennent plusieurs fois dans une même année. Nombreuses aussi sont les interventions sur la zone de structures telles que le SAGE, le WWF, l'ONG Frontier. Ils utilisent l'hôtel comme camps de base et faussent aussi les statistiques.

➤ Profil des touristes concernés

Afin de récupérer les informations souhaitées, nous avons établi des questionnaires destinés aux touristes de passage, que nous avons laissé à Jean-Claude lors de notre première visite. Nous en avons distribué à différentes structures de Tuléar comme le magasin « Trajectoire » qui loue des motos pour visiter le site des Sept lacs, au « Quad du Capricorne » qui organise des sorties en quad. Nous en avons aussi remis à plusieurs hôtels qui organisent des excursions en 4*4, comme « Chez Alain » et "au refuge". Ces différentes tentatives se sont révélées tout à fait infructueuses par manque de touristes. Seul le magasin "Trajectoire" a pu nous rendre deux questionnaires car deux motards se sont rendus sur le site au mois d'août. Pour dresser le profil des touristes concernés, nous nous sommes alors servies des entretiens avec les responsables des structures auxquelles nous avons laissé les enquêtes. Il en ressort que les visiteurs des Sept Lacs sont actuellement des touristes très favorisés, qui peuvent se payer un 4*4 avec chauffeur ou louer des quad ou moto avec guide. Il s'agit donc d'un public extrêmement ciblé. En général, ils prévoient un séjour entièrement organisé par le magasin de location ou l'hôtel, avec randonnées et bivouac organisés.

Au delà de cette contrainte matérielle, les personnes qui s'intéressent à ce type de voyage sont des touristes « aventuriers ». C'est une clientèle qui demande en général peu de confort, surtout si c'est pour des séjours de trois jours maximum. Elle cherche à sortir des sentiers battus et souhaite découvrir un milieu encore vierge de toute technologie, où l'on peut observer la nature à l'état sauvage. Ce sont également des gens qui aiment à s'intégrer de façon plus ou moins totale dans la vie du village : Pouvoir vivre au rythme de la lumière naturelle, manger les aliments qui ont été pêchés, chassés, récoltés ou élevés sur place, cuisinés à la malgache...

b) Les richesses touristiques

➤ Diversité de la flore pour les botanistes

La forêt de Belomostse, formation primaire peu évoluée qui recouvre une grande partie de l'écosystème des sept lacs, dispose de nombreuses espèces endémiques de Madagascar, comme le Baudouinia, ainsi qu'un nombre intéressant de plantes médicinales et de plantes alimentaires, comme les dioscoreacées, les bombacacées, les légumineuses... Cependant, celles-ci ne présentent un intérêt touristique que pour les visiteurs ayant bénéficiés d'une formation en botanique et ceux-ci ont plutôt tendance à se reporter sur les arboretum, nombreux dans la région de Tuléar, et qui concentrent des quantités bien plus importantes d'espèces et de variétés. Les guides de ces parcs, spécialisés, peuvent aussi leur apporter les détails pointus qu'ils désirent, ce que ne seront bien sûr pas en mesure de faire les guides d'Ifanato. Ce n'est donc pas cet aspect qu'il nous paraît important de mettre en valeur pour faire la promotion du site des sept lacs.

➤ Les curiosités faunistiques des 7 lacs, plus à même d'attirer les touristes :

On pourrait faire une longue énumération des différentes espèces animales présentes sur le site des sept lacs, notamment pour les oiseaux (pintades, Psittacidés...), les poissons (le Tilapia, le Kuhlia, les Anguilles...) ou encore les insectes (Coléoptères, Collembolés, Dermaptères, Diptères, Isoptères...). Cependant, bien que moins rares, ce sont d'autres espèces qui vont attirer l'attention des touristes. Jean-Claude, le guide hôtelier d'Ifanato fait preuve d'une bonne connaissance des déplacements et habitudes d'animaux tels que les caïmans, les makis, les chauves-souris, les caméléons, les papillons... et ce sont ces savoirs qu'il nous semble important de valoriser.

➤ Les légendes des 7 lacs, un côté authentique qui séduit les visiteurs

Les guides qui font visiter le site sont à même de faire partager les légendes qui existent sur les lacs. Les touristes en sont souvent friands, ils peuvent ainsi de façon ludique partager un aspect de la culture locale.

Le premier lac, le plus en altitude, se nomme « *lac des Vazaha* » ou « Andranombazaha » ou « Antsima », c'est-à-dire là où on trouve du ciment. En effet, c'est le seul lac qui soit entouré en partie d'une dalle de béton. « lac des Vazaha », cela fait référence à un événement malheureux arrivé dans ce coin à l'époque coloniale. Un couple européen et un malgache étaient allés passer leur week-end près du lac. Après avoir pris un repas composé de viande de porc, le couple européen décida de se baigner tout de suite, tandis que le malgache qui les accompagnait, avant d'entrer dans l'eau, se lava les mains et la bouche. Quelques temps après, le couple d'européens se noyait. Leur compagnon malgache ayant compris ce qui se passait, récupéra les corps en utilisant un masque. Ce malheur était survenu aux deux européens, car ils n'ont pas respecté un interdit du lieu : « la viande de porc ». Les dépouilles ont été ramenées en ville par leur ami malgache.

Le deuxième lac est appelé le « *lac des roseaux* ». Il y domine des roseaux ou « Boboky » en malgache.

Le troisième lac est le « *lac des papyrus* » car c'est la plante dominante dans cet endroit. On l'appelle aussi « Vinda ».

Le quatrième lac est le « *lac central* » ou « *lac des centrales* » car il se trouve au milieu des sept lacs.

Le cinquième lac est le « *lac bleu-vert* ». Son nom vient du fait qu'il y a une dominance de la couleur bleu et de la couleur verte à cet endroit.

Le lac numéro six est le « *lacs des enfants* ». C'est là que les enfants du village apprennent à nager. C'est également le seul lac où il est possible de se baigner.

Le septième lac est le « *lac sacré* ». Selon la tradition orale, un génie, mi-homme, mi-poisson, habitait dans ce lac. Personne n'osait fréquenter ce lieu. On disait que le génie avait élu domicile dans une grotte du flanc gauche du lac, en tournant le dos au fleuve Onilahy. Lors d'une grosse pluie diluvienne, le fleuve déborda, inondant rapidement ses rives. Quand le génie s'en aperçut, il décida de quitter le lac, mais ce fut trop tard, la grotte où il était s'effondra, l'enfermant au plus profond de sa grotte pour l'éternité. Jusqu'à nos jours, cette croyance reste

ancrée dans l'esprit de la population environnante. Ce qui fait que le lac sacré est interdit.

Le lac le plus profond est dominé par une grande cascade qui servait de sautoir aux soldats français du temps de la colonisation »

Il existe un huitième lac, au-dessus du premier, qui a été agrandi il y a quelques années. Le premier à le faire visiter a été Jean-Claude qui lui a donné son nom. Certains vous diront qu'il l'a même agrandi pour pouvoir s'y baigner.

c) les aménagements touristiques

➤ l'hôtel de Jean-Claude

Il n'existe qu'une seule structure en dur construite à la propre initiative de Monsieur Jean-Claude, sur le village d'Ifanato. Il n'y aucune structure d'accueil au village de Mahaleotse.

A l'origine, des visiteurs ont commencé à s'intéresser au site. Arrivés au village d'Ifanato, plusieurs ont demandé s'il était possible de s'arrêter boire un verre. Jean-Claude a d'abord mis en place une épicerie. Puis il s'est rendu compte que de plus en plus, les gens demandaient des repas puis le gîte. Il a alors pris l'initiative de construire un hôtel. Cela s'est fait petit à petit. Aujourd'hui, il peut accueillir jusqu'à dix personnes en même temps. De nouvelles chambres sont en projet. Pour les commodités, il a installé des WC (trou dans une dalle de béton) et une douche (sceau avec l'eau de la rivière). Il n'y a pas d'électricité actuellement, mais il est prévu, sous condition d'aides financières extérieures, d'installer des panneaux solaires.

Grille synthétique pour l'hôtel d'Ifanato :

<i>Nom de l'hôtel</i>	<i>adresse</i>	<i>date de création</i>	<i>type de logement proposé</i>	<i>nombre de chambres</i>	<i>nombre de places</i>	<i>confort de l'hôtel</i>	<i>prix</i>
"Chez Jean-Claude"	à l'entrée du village d'Ifanato	1999	bungalows	5	10	pas d'électricité, douche et wc collectifs	30 000 fmg

<i>nombres d'employés</i>	<i>agrandissement de prévu</i>	<i>problèmes rencontrés</i>	<i>liens avec d'autres opérateurs touristiques</i>	<i>activités touristiques proposées à l'hôtel</i>	<i>réservation?</i>
2 plus aides de la famille	projets de panneaux solaires	accès au site, jalousie dans le village	partenariat avec "trajectoire", liens avec le "quad du capricorne"	visite des sept lacs et "ballade des animaux" avec guide	non

Tableau n° 5

➤ Aménagements récents et en cours

Afin de faciliter les visites sur le site de la forêt des 7 lacs, les associations qui gèrent les ressources naturelles (les CLB ou Communautés Locales de Base) ont mis en place, en partenariat avec le SAGE, un certain nombre d'aménagements. Cependant, cela ne dispensera en aucun cas la présence d'un guide. Un sentier botanique de 4 Km permet de faire le tour des différents lacs, puis de monter dans les collines pour observer des paysages très variés. Il passe devant le maximum de curiosités comme l'aven d'Ankikiky. Il y a également la possibilité de camper dans la forêt. Deux aires de camping ont été aménagées avec des commodités placées un peu en retrait pour qu'ils s'intègrent au mieux dans le paysage. On ne peut camper plus de trois jours sur la zone, selon le Dina.



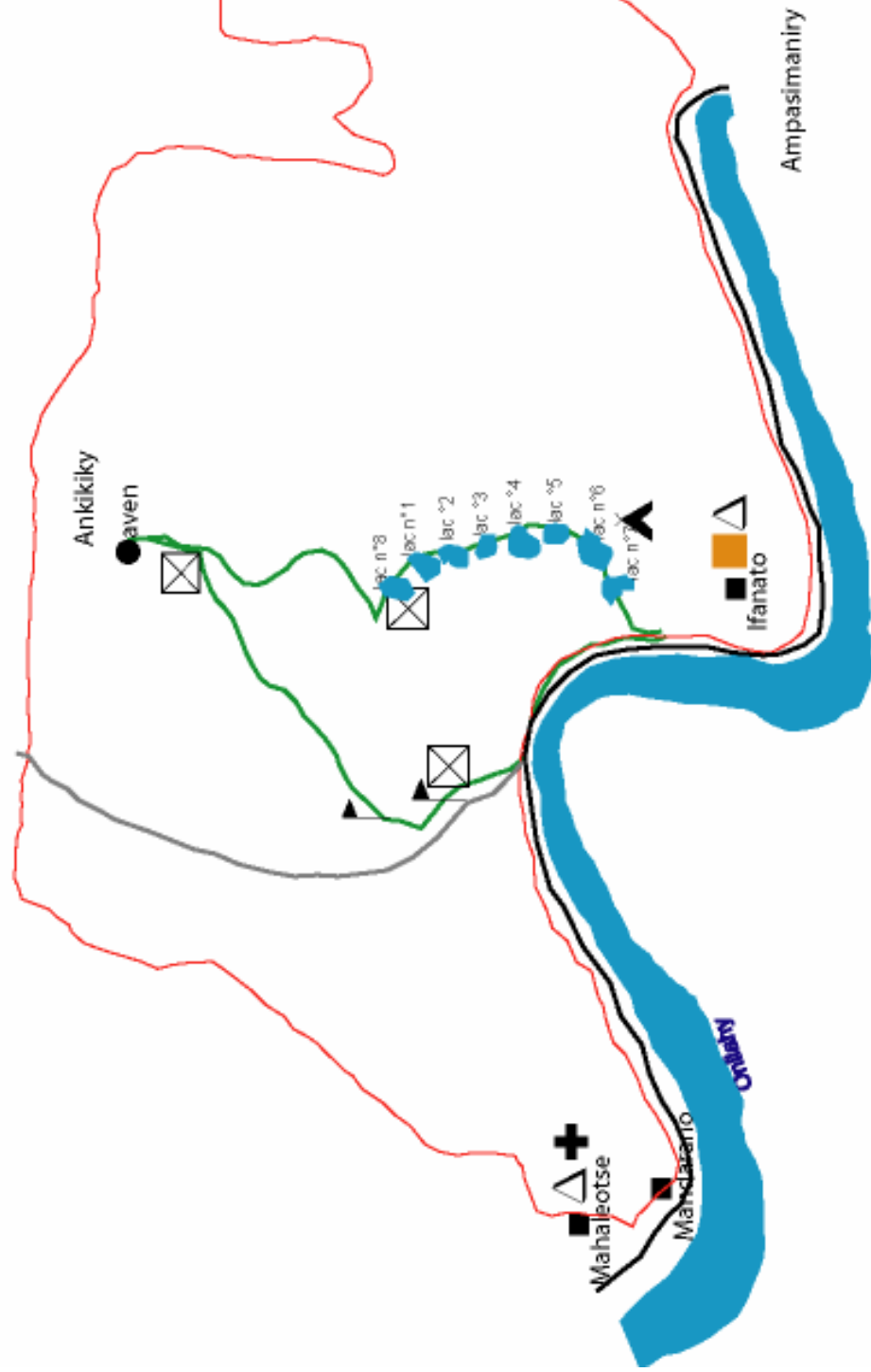
Photo n°7: Claire et Violaine, juillet 2004

Le sentier botanique a été tracé en juillet 2004. Les membres du S.A.G.E ont obtenu des financements pour employer des habitants des villages d'Ifanato et de Mahaleotse. Ceux-ci ont tracé le chemin et l'ont délimité par des pierres, comme on le voit sur la photo ci-contre. Différents panneaux indiquant les noms des espèces endémiques ont ensuite été placés. Plusieurs aires de repos ont été aménagées, juste le temps de s'arrêter boire un peu, goûter les racines gorgées d'eau et regarder le paysage. Des points de vue ont été repérés. On peut voir de haut et de loin le fleuve Onilahy, la végétation...

Ces différents aménagements partent d'une bonne intention mais ne semblent pas toujours adaptés aux priorités de la zone. Le sentier botanique est intéressant mais ne pourra acquérir un véritable intérêt pour les visiteurs que s'il est complété par les connaissances d'un guide, formé en botanique. Or, le principal guide de la zone s'appuie surtout sur quelques connaissances faunistiques et culturelles. Il est dommage que les aménagements ne viennent pas valoriser les savoirs du guide. Ou alors, il faudrait, en plus du sentier, investir dans la formation en botanique d'une personne du village.

Cependant, tous ces travaux ont été faits en respectant les caractéristiques environnementales de la zone. Ils s'intègrent bien dans le paysage. On peut malgré tout trouver les panneaux trop voyants. Aucuns matériaux n'ont été importés d'autres lieux.

CROQUIS DU SITE DE LA FORET DES SEPT LACS aménagements touristiques existants



Légende:

	fleuve
	lac
	piste principale
	piste secondaire
	limite de la zone des 7 lacs
	village
	centre d'éducation primaire
	centre de santé de base
	hôtel
	sentier botanique
	aire de campement
	aire de repos
	point de vue panoramique
	avert

0 — 1km

source : SAGE
réalisation : Claire et Nolaine, 2004

Chacun de ces deux sites, quoique extrêmement différents, s'appuie, pour faire venir les visiteurs, sur des richesses culturelles et surtout naturelles variées. Les ressources biologiques, halieutiques pour l'un, forestières pour l'autre constituent aussi la base du fonctionnement des populations villageoises. Depuis quelques années, l'ensemble des ressources de ces sites est géré à l'échelle locale, par les communautés elles-mêmes, soit à la suite d'une concertation comme à Anakao, soit après un transfert de gestion, aux Sept Lacs.

Les communautés locales se sont constituées sous forme associative pour gérer ces ressources. Nous allons présenter maintenant les grandes caractéristiques de ces associations.

B. Présentation, Fonctionnement et Objectifs théoriques des Associations gérants les ressources touristiques :

1. La FI.MI.MA.NO, pour Nosy Ve:

a) Objectifs et outils de gestion de l'association :

L'objectif global de cette association est la gestion durable des ressources marines dans la zone. Plus précisément et en théorie, elle vise :

- ✓ Le développement durable de la zone
- ✓ La gestion intégrée de la zone
- ✓ L'exploitation rationnelle des ressources marines
- ✓ Le maintien de la biodiversité marine et de la fonction écologique de l'écosystème récifal
- ✓ L'éducation environnementale de la communauté locale.
- ✓ Le développement des populations locales

Pour ce, certaines actions ont déjà été menées :

L'îlot et ses alentours ont été partagés en une zone protégée et une zone réglementée. La première comprend la partie terrestre et une partie marine, dite aquarium Nord. Celle-ci est délimitée par deux bouées. La seconde est formée par le reste de la partie marine limitée par le récif annulaire de Nosy Ve.

L'îlot a été dératé en 1999, afin de protéger la population de Pailles en queue rouge. Des opérations de reboisement ont aussi été entreprises. Pour les touristes, un panneau d'information réalisé par Frontier a été implanté et un petit circuit a été tracé. Une campagne pour enlever les étoiles de mer *Acanthaster*, qui détruisent les coraux est en train de se mettre en place.

L'outil de gestion de cette association est le DINA, ou convention sociale traditionnelle, qui énonce des mesures strictes pour la gestion durable des ressources marines. Nous l'avons fait traduire du malgache au français, c'est pourquoi nous intégrons cette version ici.

Convention sociale (« DINA »)
FI.MI.MA.NO
(Fikambanana Miaro sy Mampandroso an'i Nosy Ve
Association pour la protection et le développement de Nosy Ve)

Première partie : la mer

- ❑ Il est interdit d'utiliser les poisons pour la pêche, amende 50.000 fmg
- ❑ Il est interdit de retourner les blocs de récif, amende 50.000 fmg
- ❑ Il est interdit d'utiliser les techniques de pêche tendant à détruire le récif, amende 50.000 fmg
- ❑ Il est interdit de chasser les dauphins, amende 50.000 fmg
- ❑ Il est interdit de chasser les tortues de mer les mois d'octobre et novembre, amende 50.000 fmg
- ❑ Toutes les embarcations (vedette, catamaran...) des touristes voulant mouiller à côté de Nosy Ve doivent avoir l'autorisation de l'association (membre de bureau représenté dans chaque village)
- ❑ La pêche, quel que soit sa forme, est interdite à l'aquarium nord, amende 200.000 fmg

Deuxième partie : l'îlot de Nosy Ve

- ❑ Il est interdit d'amener des chiens et de la viande de porc sur l'île, amende 100.000 fmg
- ❑ Il est interdit de chasser tous les animaux vivants sur l'île, amende 50.000 fmg
- ❑ Il est interdit de couper toutes sortes de plantes et arbres sur l'île, amende 50.000 fmg
- ❑ Il est interdit de salir et de camper sur l'île sauf si on y est obligé (mauvais temps), amende 25.000 fmg
- ❑ Les touristes se rendant à Nosy Ve doivent être accompagnés par un guide local.

b) Les conflits d'usage à l'origine de la mise en place de l'association, et le fonctionnement actuel

Le site de Nosy Ve est le lieu de nombreux conflits d'usage entre les différents utilisateurs :

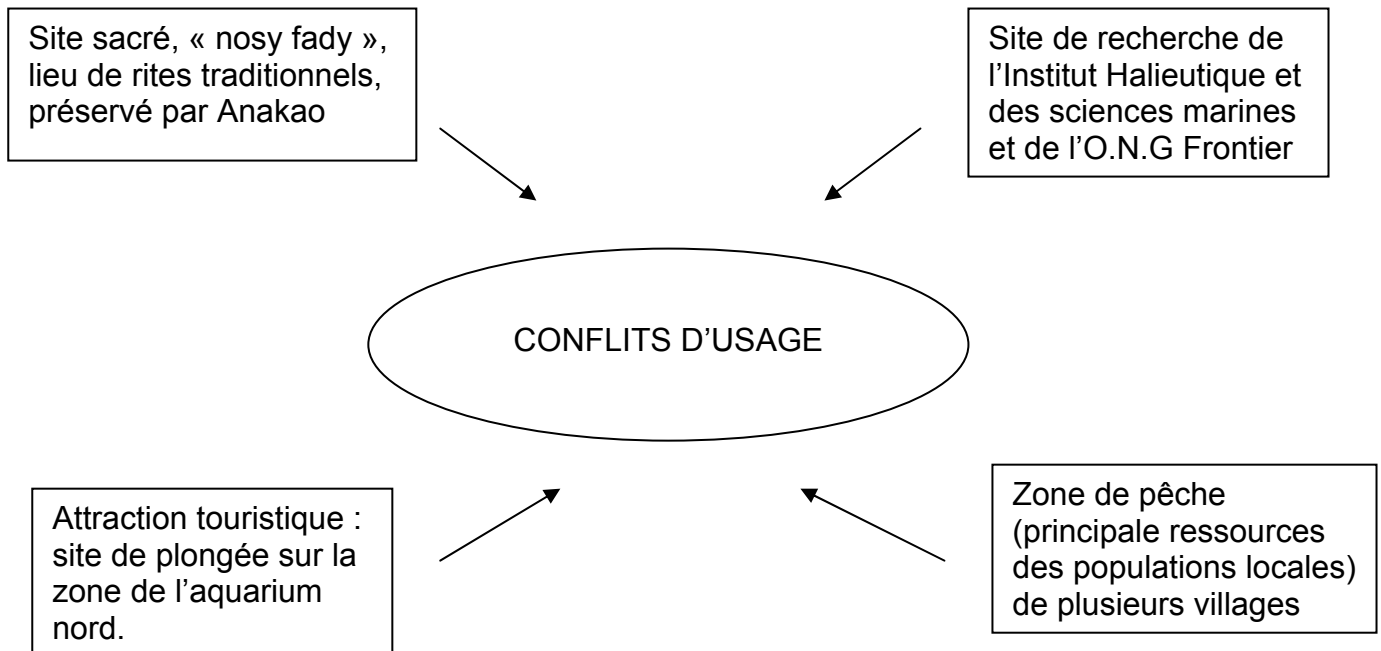


Schéma n°1

Pour résoudre ces conflits d'usage, l'association FI.MI.MA.NO (protection et promotion de Nosy Ve) a été mise en place en 1998, avec l'aide et l'appui du programme environnemental (CTA/EMC, puis SAGE), l'adhésion des chefs coutumiers et la volonté des populations. Elle regroupe les propriétaires et les utilisateurs de l'îlot et concerne les communautés de six villages ou fokontany : Anakao-haut, Anakao-bas, Soalara-haut, Soalara-Bas, Saint Augustin et Lovokampy, soit à peu près 4500 habitants. Depuis 2004, ces villages sont répartis dans deux communes différentes : Anakao et Soalara.

L'association FI.MI.MA.NO compte vingt quatre membres, dont un président, deux vices présidents, un trésorier, deux secrétaires, deux commissaires aux comptes, un chef animateur, des animateurs et des conseillers. Chaque village envoie quatre membres : son chef de quartier, plus trois autres personnes qui ont été élues au suffrage universel direct. Chaque fokontany désigne ses membres, tous les deux ans. Ils se réunissent au moins une fois par an, pour l'assemblée générale, puis autant de fois que nécessaire, selon les problèmes qui se posent. Les membres sont indemnisés pour venir aux réunions. Les montants ne semblent pas fixes. Au mois d'août, ils touchaient 20 000fmg par jour, plus 10 000fmg pour le trajet.

Depuis le 15 août 2003, le bureau est constitué de la façon suivante :

Président : Monsieur Jean FILSON GUIFFANT (réélu)

Premier vice président : Monsieur Mandomba LEON (nommé : candidat unique)

Second vice président : Monsieur FERNAND (nommé : candidat unique)

Trésorier : Monsieur Emile REGIS (élu)

Commissaires aux comptes : Monsieur LAHIMARO et Monsieur RAHARINIRIKO (nommés : candidats uniques)

Secrétaires : Monsieur Celestin REGOVY, et Monsieur ETOLIMANA (nommés : candidats uniques)

Seuls deux membres ont été réellement élus. Les autres ont été nommés, faute d'autres candidats.

L'association emploie aussi deux personnes : un gardien, qui a pour rôle de récupérer les tickets vendus par les hôtels aux touristes, quand ils arrivent sur l'île, et de surveiller la zone de l'aquarium Nord, interdite à la pêche. Il est censé être sur l'île de 6 heures du matin à 16 heures. Le gestionnaire doit s'occuper du matériel de l'association. Son rôle est relativement flou. Il sert aussi d'animateur et de sensibilisateur auprès des populations.

L'association dispose de locaux vastes pour ces réunions. Ils ont été financés par le Programme des Nations Unies pour le Développement. La fondation Tany Meva a aussi participé: En 2002, son programme était le renforcement de capacité des associations gérant les ressources naturelles. C'est dans ce cadre qu'elle a financé tout le mobilier de ce local ainsi que le moteur de la pirogue du gardien. Actuellement, la commune, ne disposant pas de locaux, utilise l'une des salles pour ses réunions.

La mise en place de cette association a permis de régulariser un certain nombre des conflits existant autours de l'îlot. Ainsi, des accords de coopération ont été trouvés avec l'IH.SM et l'ONG Frontier. Les premiers ont accès à la zone pour leurs recherches mais ils doivent en faire bénéficier l'association. Des résultats, notamment sur la santé des coraux ont été remis ponctuellement au bureau de l'association. Des copies existent au S.A.G.E. L'ONG Frontier profite elle aussi de dérogations pour pouvoir effectuer des comptages faunistiques sur l'île, notamment la nuit. (ce qui n'est pas sans poser problème puisque toute présence sur l'île est interdite la nuit. Des voies s'élèvent au village contre ce privilège). En contrepartie, elle verse de façon régulière depuis 2000 une somme d'argent au trésorier de l'association. Celle-ci a varié au cours de ces dernières années : elle est actuellement de 250 000 fmg pour deux mois.

Par ailleurs, le DINA préserve les différents Fady qui s'exercent sur l'îlot. Chaque action qui va à leur encontre est sanctionnée par une amende. En général, ils sont bien respectés, non seulement par les Malgaches mais aussi par les touristes. Cependant, on a vu précédemment que certains pourraient être remis en cause.

Globalement, ce n'est pas la gestion de l'îlot qui pose problème, les ressources présentes y étant uniquement d'ordre scientifique et un peu touristique. C'est sur la mer que se cristallisent les conflits. Elle abrite la principale ressource vivrière des populations. Celle-ci diminue d'année en année. Certaines pratiques de pêche sont aussi extrêmement destructrices pour les coraux, dégradant par-là même la principale ressource touristique du lieu. La zone de l'aquarium Nord a été délimitée pour permettre aux coraux et à certaines

espèces marines de se régénérer. La pêche y est interdite, la zone est réservée à la plongée. En réalité, les amendes payées se comptent, depuis 1999, sur les doigts d'une main alors que certains pêcheurs continuent d'investir la zone.

c) L'application du Dina dans un contexte touristique

Le DINA est un mode de contrat social traditionnel qui énonce des mesures strictes. En ce qui concerne la mer, sur les sept contraintes imposées, six touchent les pêcheurs. Une seule concerne les touristes, il s'agit de l'autorisation de l'association pour pouvoir mouiller sur l'île. Elle est la seule des interdictions à ne pas se solder par une amende. Sur l'îlot, il s'agit essentiellement de fady déjà respectés par les populations locales et faciles à faire appliquer aux touristes. Comme on l'a vu précédemment, ce ne sont généralement ni les touristes ni les opérateurs touristiques qui transgressent les règles. Quelques cas de conflits ont tout de même été notés à propos d'étrangers refusant de laisser leur chien pour se rendre sur l'îlot ; ceux-ci restent cependant exceptionnels. L'interdiction de camper sur l'île concerne essentiellement les populations locales : elle va à l'encontre des pratiques des pêcheurs nomades venant de Saint Augustin, Lovakampy, Sarodrano et Ankilibe, pour qui l'îlot servait de camps de base.

En conclusion, on peut dire que ce DINA impose des contraintes toutes relatives aux touristes. Il est d'ailleurs extrêmement étonnant que la taxe à laquelle ils doivent se soumettre ne soit pas ici mentionnée. Son application aussi bien sur terre que sur mer ne présente pas de frein majeur au développement de l'activité touristique, au contraire, puisque les principales mesures ont pour but de préserver les ressources naturelles, matières premières du tourisme à Nosy Ve. Par contre, les pêcheurs se voient imposer des contraintes lourdes. Il est vrai que ce sont essentiellement leurs activités qui dégradent le milieu, l'activité touristique n'exerçant une véritable pression sur l'environnement que sur le site d'Anakao. De plus, ils seront aussi les premiers bénéficiaires à long terme, de ces restrictions. Cependant, à court terme, elles sont difficiles à appliquer, surtout quand la logique qui prévaut à cause de la pauvreté se résume à la phrase : « mieux vaut mourir demain qu'aujourd'hui ». Dans le DINA, il n'est mentionné aucune contrepartie aux contraintes imposées aux pêcheurs. Il ne faut ainsi pas s'étonner que le respect de cette convention, notamment en ce qui concerne la mer, ne soit que très relatif. Des pêcheurs continuent de venir exploiter la zone. Les amendes qui ont jusqu'ici étaient appliquées sont très rares, et on peut se demander si elles ne sont pas plus le fruit de règlements de compte entre les villageois que celui d'une véritable volonté de faire respecter le DINA.

Finalement, on peut aussi noter l'absence de tout objectif pédagogique de ce texte. Sa diffusion reste très limitée, peu de personnes en disposent. Il n'est affiché nul part, même dans le bureau de l'association.

2. La FI.MPI.A.FA.NA, pour les sept lacs :

a) *La GELOSE et les transferts de gestion aux Communautés Locales de Base*

La GELOSE (GEstion LOcale SEcurisée) est une forme de gestion des ressources naturelles renouvelables par les communautés locales de base. Ce programme est une composante du P.E II (Plan Environnementale II). Elle est instituée par la loi du 30/09/96. Le contexte de la GELOSE est caractérisé par l'échec des politiques centralisatrices en vigueur depuis plus d'un siècle. Les catégories de ressources concernées sont les forêts, la faune et la flore sauvages, terrestre, ou aquatique. La communauté de base bénéficiaire de la GELOSE est constituée par les habitants d'un hameau, d'un village ou d'un groupe de village. Il s'agit d'impliquer et de responsabiliser de façon concrète les populations locales dans la gestion des ressources de leur territoire, afin d'aboutir à des solutions efficaces. La mise en place d'une GELOSE se fait en quatre étapes : initialisation, élaboration d'objectifs communs de très long terme, d'un système de gestion, d'une structure de gestion. Il y a différents acteurs concernés : les communautés, les communes administratives concernées, un médiateur, les autorités de tutelle, les associations de développement, l'ONE.

De tels contrats sont mis en œuvre sur le site de la forêt des Sept Lacs. Les acteurs principaux sont les comités locaux de base des villages d'Ifanato et de Mahaleotse, les quatre communes rurales d'Andranovry, d'Ambohimahavelona, de Vatolatsake et de Tongobory, et le S.A.G.E, qui sert de médiateur sur cette zone. De nombreuses pressions pèsent sur les ressources: Elles peuvent être naturelles (Baisse de la qualité de l'eau due au phénomène d'eutrophisation, ensablement des bas-fonds...), mais les principales causes de dégradation de l'environnement sont anthropiques : Le défrichement rapide de la forêt de Belomotse est lié à la production de charbon de bois, à la culture sur brûlis de maïs, et à une exploitation illicite de bois d'œuvre et des bois de construction. De plus, le plateau de Belomotse, accueille en très grande masse des migrants (Tandroy, Mahafale, Tanalana) qui fuient leur région à cause des déficits hydriques et de la sécheresse chronique. Ce phénomène a été accentué par la fermeture de certaines usines de Tuléar qui, auparavant, drainaient vers la ville les gens du sud. Les migrants se déplacent avec leurs activités agricoles et/ou élevage liées au défrichement et à la déforestation.

La GELOSE met en avant le principe de subsidiarité : ces problèmes seront mieux gérés à l'échelle où ils se posent et par les populations qui doivent y faire face.

Les contrats de transfert de gestion de la forêt des sept lacs intègrent aussi depuis leur début une facette touristique à la demande des communautés. Ils se fixent pour objectif « la gestion du site en vue de le transformer en site touristique ». Ainsi, il est aujourd'hui obligatoire pour les touristes visitant la région de payer une taxe lors de leur passage. Les fonds ainsi générés vont directement dans les caisses des associations de gestion des ressources naturelles. Aujourd'hui, et comme on le verra par la suite, certaines questions concernant les conditions d'utilisation des fonds sont à éclaircir au sein même des communautés concernées.

La GELOSE n'est pas vu par tous comme une réussite. Au départ les communautés locales pensent qu'à partir du moment où elles peuvent elles même gérer leurs ressources, elles peuvent en faire ce qu'elles veulent. Or l'objectif n'est pas celui-là. Il peut paraître ingénieux de laisser les communautés gérer leurs biens, elles connaissent souvent leur environnement mieux que quiconque, mais ces populations n'ont pour la plupart jamais reçu de formation particulière. Or gérer des ressources naturelles pour une collectivité ne s'improvise pas. Il est presque impossible de faire fonctionner un système de contrôle. Les règles ne sont généralement pas respectées. Les villages sont constitués de personnes qui ont toutes plus ou moins des liens de parenté. On ne dénonce pas un parent comme ça. De plus, les aînées ont toujours une forte influence sur le comportement des plus jeunes, ce qui peut parfois aller à l'encontre des nouvelles règles imposées par la GELOSE. De plus le problème de l'argent reste entier. Si les communautés perçoivent de l'argent par la protection des ressources, notamment avec les systèmes de taxe, la plupart du temps elles ne savent pas quoi en faire. Le partage est souvent source de conflits. Selon le WWF, c'est un échec à 100% car le transfert de gestion est bien assuré mais il manque un suivi derrière. On laisse les gens à des tâches qu'ils ne savent pas tenir. Il manque un travail de formation. Les populations ont souvent du mal à voir les résultats à long terme.

b) Outils de gestion de cette association :

Le DINA a pour objectif de fixer les règles nécessaires à la maîtrise, à l'utilisation et la gestion des ressources naturelles renouvelables.

**Résumé du Dina (convention sociale)
pour la forêt des 7 lacs**

FIM.PIA.FA.MA.

(Association pour la protection de la forêt d'Ifanato et de Mahaleotse)

Le Dina s'adresse à tous les individus des communautés villageoises de Mahaleotse et d'Ifanato.

✓ **Ce qui concerne la forêt**

- Il est interdit de défricher et de brûler la forêt.
- Il est interdit de vendre du bois exploité dans la forêt gélosée, ni d'en exporter en dehors du village.
- Il est interdit de fabriquer du charbon à partir du bois de la forêt gélosée, ou uniquement à partir du bois mort.

✓ **Ce qui concerne les animaux**

- Il est interdit de chasser les lémuriens, les tortues, ainsi que les animaux non comestibles. De même, il est interdit de vendre ou d'élever ces animaux.
- Il est interdit de pêcher à la ligne ou au filet dans les 7 lacs.

✓ **Les droits d'usage traditionnels**

- Certaines espèces d'arbres, sont exploitables uniquement après obtention d'une autorisation auprès de la CLB. Toutefois, il est libre d'exploiter les plantes médicinales gratuitement, sans autorisation particulière, mais il est interdit de les déraciner pour qu'elles puissent se régénérer.
- Il est interdit d'exploiter les arbres près des 7 lacs, sauf pour la construction de cercueils.

✓ **Les fautes et les sanctions**

- Le montant des amendes varie entre les membres et les non membres, ainsi que les durées d'autorisation.
- Les amendes, se payent au trésorier des VOI de Mahaleotse ou Ifanato.
- Les demandes d'autorisation se font auprès de la VOI de Mahaleotse, ou de la VOI d'Ifanato.
- Exploiter sans autorisation fait l'objet d'une amende.
- L'argent reçu par les Dina et des droits des produits exploités et des visites des touristes est utilisé pour la gestion des ressources naturelles renouvelables à Mahaleotse et à Ifanato. Il rentre dans la réalisation de projets.

✓ **Concernant la grotte d'Andranomite et le site des 7 lacs**

- Le pèlerinage à la grotte d'Andranomite est gratuit, toutefois, il est interdit de salir ou de dégrader le site.
- Le montant de la taxe pour pénétrer sur le site des 7 lacs, est de 1000 Fmg par personne pour les nationaux, de 2500 Fmg pour ceux qui viennent avec leur propre véhicule, de 15 000 Fmg pour les touristes étrangers.

✓ **Conditions générales**

- Il est interdit de jeter, de salir, et de faire ses besoins sur la route, et de laisser un feu non-éteint, aux environs de la zone visitée.
- La durée des visites ou de camping est de trois jours maximum.

c) Les modalités d'application du Dina dans le contexte local:

Une fois le Dina, le cahier des charges et le contrat de gestion rédigés, les décisions sont présentées aux communautés villageoises concernées. Pour cela, on convoque les chefs de quartier, qui sont les seuls aptes à rassembler les populations. Le Dina est lu en entier pour que tout le monde puisse en prendre connaissance. Les chefs de quartier n'ont pas de copie, seul le maire en dispose d'une. Sans support écrit, on ne peut s'y référer souvent. L'application des interdictions dans la réalité est difficile à mettre en place. Pour qu'une sanction soit appliquée, il faut être pris en flagrant délit. Dans un village, tout le monde se

connaît, et en général tous les individus sont liés plus ou moins directement par des liens de parenté. Il est difficile de dénoncer un membre de la famille, il y a souvent des réactions de vengeance. De plus, on ne dénoncera jamais non plus les personnes mûres ou âgées. Les Dina sont un bon outil pour gérer au mieux les ressources naturelles dans une zone délimitée. Elles utilisent des mots simples et concrets, qui semblent bien adaptés à la réalité. Toutefois, leur application dans la réalité ne permet pas de maîtriser les résultats. La gestion des ressources, peut être remise en cause. De plus le Dina n'utilise aucun outil pédagogique, il ne s'agit que d'interdits, et d'une liste de bonnes conduites. Il est difficile de se faire une idée des intérêts réels de cette convention pour les populations locales, à moyen ou long terme.

Dans un contexte touristique, on constate que les règles auxquelles doivent se soumettre les touristes sont ici mieux explicitées que dans le DINA de la FI.MI.MA.NO. Le montant de la taxe est détaillé selon le type de visiteurs et surtout, son utilisation fait l'objet d'une des mesures du DINA : « *L'argent reçu par les Dina et des droits des produits exploités et des visites des touristes est utilisé pour la gestion des ressources naturelles renouvelables à Mahaleotse et à Ifanato. Il rentre dans la réalisation de projets.* » On peut juste se demander pourquoi cette mesure est classée dans « fautes et sanctions » puisqu'au contraire, il s'agit d'une compensation. On peut aussi regretter que les « projets » auxquels doit servir l'argent ne soient pas du tout détaillés.

Par ailleurs, la durée de visite limitée à trois jours ne constitue pas une véritable contrainte. En effet, le site ne bénéficie pas d'un potentiel tel que les touristes voudraient y rester plus longtemps. Ils prévoient en général d'y passer deux à trois jours, quand ils ne viennent pas pour la journée. Cependant, cette mesure est tout à fait méconnue, aucun guide touristique ne la mentionne, elle n'est pas signalée à l'hôtel, les magasins qui louent du matériel pour se rendre aux Sept Lacs l'ignorent.

CONCLUSION

Les sites d'Anakao/Nosy Ve et de la forêt des Sept Lacs se trouvent dans des contextes touristiques tout à fait différents. Le premier a subi de plein fouet les effets de la crise parce que le tourisme y était déjà une activité importante. Aujourd'hui, de nouveaux hôtels se préparent à ouvrir et les touristes reviennent pour profiter des activités balnéaires qu'offre ce lieu encore sauvage. Le second, au contraire, offrant pourtant un produit de qualité, souffre de l'absence de touristes. Ils présentent des similitudes, pourtant, dans la façon dont les communautés locales ont choisi de gérer leurs ressources. Elles poursuivent des objectifs semblables, utilisant des outils de gestion, les DINA, qui bien qu'adaptés à chaque site, ont le même principe. Elles rencontrent aussi, on a commencé à le voir, les mêmes difficultés pour faire appliquer ces règlements.

Ces deux sites se rejoignent également dans la volonté affichée des communautés locales (ou du SAGE ?), d'y développer l'écotourisme. On verra par la suite que la notion d'écotourisme en elle-même génère bien des confusions. On peut se demander si les projets de tels dispositifs sur ces sites et leur gestion communautaire sont des défis auxquels les populations locales sont en mesure de répondre.

II^{ème} Partie :

Les défis de l'écotourisme et de sa gestion communautaire.

L'écotourisme communautaire est un concept délicat. Les communautés locales ont la charge de gérer les ressources naturelles de leur espace de vie. On part du principe que ces populations sont les mieux placées pour ce travail, car elles connaissent leur environnement et ressentent les conséquences directes de sa gestion. De plus, les impliquer dans ces tâches de protection du milieu les incite à ne pas le dégrader voir à le protéger. L'écotourisme est un moyen pour ces communautés de tirer profit de la préservation de leur territoire. Cependant, entre les principes et la réalité, on se rend compte qu'il existe des discordances. Dans un premier temps, nous avons analysé le terme d'écotourisme, pour savoir comment il est perçu par les différents acteurs. Dans un second temps, nous nous sommes intéressées à la gestion par les communautés locales. L'objectif étant de voir comment l'écotourisme communautaire se met ou, pourrait se mettre en place, sur les sites de Nosy Ve/Anakao et de la forêt des Sept Lacs, et comment il est amené à évoluer.

A. L'écotourisme : un fossé entre la théorie et la réalité du terrain.

1. L'écotourisme : Un terme à la mode mais « polysémique ». (qui change de sens selon les intérêts de chacun)

Rappel des critères écotouristiques :

Nous avons étudié la définition de l'écotourisme de plusieurs organismes internationaux avant de définir nos propres critères. Selon le WWF, l'écotourisme est une démarche active visant à atténuer les répercussions négatives sur l'environnement et à favoriser les incidences positives du tourisme de nature. La Société Internationale du Tourisme, le PNUE et l'Organisation Mondiale du Tourisme, utilisent comme critère principal : « une façon responsable de voyager dans des zones naturelles tout en protégeant l'environnement et en soutenant le bien-être des populations locales. » Plus précisément, l'écotourisme :

- implique l'appréciation de la nature et des cultures indigènes par les visiteurs
- limite les répercussions négatives sur l'environnement naturelles et socioculturelles
- génère des avantages économiques pour ceux qui gèrent les ressources naturelles
- procure une alternative d'emploi pour les populations locales
- accentue la prise de conscience de la population locale et des visiteurs en faveur de la protection de l'environnement.

⇒ **Agir de façon appropriée et correcte.**

A partir de ces définitions, nous avons dégagé trois critères qui nous paraissent essentiels :

- ✓ **La protection de l'environnement** (à travers les structures d'accueil qui s'intègrent dans le paysage, des activités et des moyens de transport non polluants, utilisation d'énergies

renouvelables) et l'intérêt particulier des touristes pour tout ce qui se rapporte à la nature...

- ✓ L'écotourisme doit participer au **développement des communautés locales**. (employer des personnes du village, travailler avec elles, faire marcher l'économie locale...)
- ✓ Une **sensibilisation, une éducation des touristes** sur la nature et l'environnement, ainsi que sur la culture des populations qui occupent les lieux.

Nous avons, au cours des différents entretiens que nous avons menés, pu récolter un certain nombre de définitions de l'écotourisme. La question était simple : « qu'est-ce que l'écotourisme pour vous ? », toujours posée à la fin de la discussion. On se rend compte que le terme s'entend souvent mais que la définition reste floue.

a) La vision des communautés locales, sur l'écotourisme

Les membres de la FIMIMANO :

1. Selon le premier vice-président : « par exemple, dans trois communes on va faire de l'écotourisme pour qu'il y ait un développement des régions. A Saint Augustin, il y a des femmes touristes qui aident en donnant des médicaments, des fournitures scolaires. C'est faire venir les touristes pour qu'ils aident au développement. »
2. Selon le second vice-président : « je ne sais pas ce que c'est l'écotourisme, non je ne vois pas. »
3. Selon les commissaires aux comptes : « c'est l'ensemble du tourisme et de l'environnement », le second a approuvé et a donné la même réponse sans rien ajouter.
4. Selon les secrétaires : « pas de définition, le tourisme égal touriste »

Ces différentes définitions montrent que les membres de la FI.MI.MA.NO ont une vision extrêmement floue de l'écotourisme. *Il faut tout de même préciser que les entretiens étaient menés en français, avec la présence d'un interprète. Nous avons senti en prenant des notes que les personnes étaient gênées et déstabilisées pour répondre à nos questions. Nous avons eu l'impression qu'elles se sentaient jugées. Elles n'ont peut-être pas dit ce qu'elles auraient répondu dans d'autres conditions.*

L'écotourisme communautaire est une expression apportée par des structures telles que S.A.G.E, A.N.G.A.P ou W.W.F. L'aspect mis en avant pour investir les populations dans un tel processus est l'apport que pourront en retirer les communautés locales. Il est tout de même étonnant que pour une association qui a pour objectif de préserver l'environnement d'un site, le côté protection des ressources naturelles ne ressorte pas davantage dans leurs définitions.

Le développement de l'écotourisme, bien que faisant parti des objectifs de l'association, ne semble pas du tout intégré dans son programme et ses actions.

D'ailleurs, on peut se demander comment il pourrait l'être alors que ce terme ne fait pas parti du vocabulaire de ses principaux membres.

b) *Définition de l'écotourisme par le SAGE*

Le développement de l'écotourisme, comme on vient de le voir, n'a pas pour origine des initiatives locales. C'est un concept très en vogue dans la politique nationale et dont le S.A.G.E a fait l'un de ses fers de lance. Pour cet organisme, l'écotourisme, est un moyen de préserver les ressources naturelles et de développer les communautés locales. Favoriser l'écotourisme n'est pas une fin en soi mais un outil de protection du milieu et une source de revenus pour les populations. On comprend alors que l'approche de SAGE soit environnementale, et non touristique.

Le principe mis en œuvre par le S.A.G.E est relativement simple : sur certains sites, il favorise le transfert de la gestion des ressources naturelles aux communautés locales, par un processus GELOSE, par exemple. Il les aide pour cette gestion et les appuie pour mettre en œuvre des projets d'écotourisme. En effet, les touristes qui viennent sur les sites sont à l'origine des devises, par un système de taxes, qui vont permettre aux communautés locales de percevoir des revenus, destinés à la protection des ressources naturelles. Pour que cela fonctionne, le premier objectif est de faire venir les touristes. C'est dans cette optique que les techniciens du S.A.G.E travaillent sur de petits projets d'aménagements pour rendre les sites plus attractifs. Cependant, les actions mises en place actuellement pour la promotion et une meilleure qualité de l'offre touristique sur les deux sites mériteraient d'être travaillées avec des spécialistes du tourisme, au risque d'obtenir l'effet inverse de celui escompté. Ainsi, sur l'îlot de Nosy Ve, a été construit un petit abri pour permettre aux touristes de se protéger du soleil. Si on interroge les touristes sur ce qui fait le charme de l'île, tous vont mettre en avant l'aspect désertique, calme, authentique, « île déserte ». Un tel aménagement paraît contre-productif.

De même, sur le site des Sept Lacs, un sentier botanique a été mis en place en juillet 2004. De gros panneaux indiquent les principales espèces végétales endémiques. L'idée est intéressante mais ne nous paraît pas prioritaire compte tenu des spécificités du site. D'après les informations recueillies à propos des touristes se rendant aux Sept Lacs, et notre propre regard de visiteur, ce n'est pas sur cet aspect que la promotion doit se faire. La possibilité de randonnées, les richesses paysagères, faunistiques et culturelles nous paraissent plus à même d'attirer un public plus large.

c) *L'écotourisme vu par les opérateurs touristiques : Du gagnepain à l'outil de marketing.*

Retranscription des définitions des hôteliers :

1. « Chez Monica » à Anakao : « C'est une façon de découvrir un pays tout en restant le plus propre possible, respecter le rythme des populations. »
Les nouveaux gérants : « l'écotourisme, c'est concilier le tourisme avec la protection de l'environnement en sensibilisant les touristes et les locaux ».
2. « Le Prince » à Anakao : le gérant : « Madagascar s'y prête. L'écotourisme c'est sensibiliser et faire découvrir l'environnement aux touristes. »
Sa femme : « l'écotourisme, c'est la cohabitation entre l'écologie et le tourisme. Il y a un rapport entre les touristes et l'environnement. Ils respectent ce qu'il y a autour, la faune, la flore, les hôtels, la société. Il y a une intégration de la part des touristes dans l'environnement et la société. Le touriste respecte les villageois et vice et versa ».
3. « Eric et Carole » à Anakao : « c'est se fondre dans le paysage, passer inaperçu. Dans les actions, respecter les traditions et les encourager, employer des gens du village. »
4. « Chez Emile » à Anakao : « L'écotourisme, c'est protéger l'environnement. C'est faire venir des touristes. C'est des gens qui protègent l'environnement. »
5. « Safari Vezo » à Anakao : « L'écotourisme, c'est en rapport avec la nature. Je ne sais pas exactement ce que c'est mais il paraît que j'en fais. »
6. « Chez Stoïck » à Anakao : « L'écotourisme, c'est comme le tourisme, c'est faire venir des touristes pour gagner de l'argent. »
7. Alain du « Refuge » à Tuléar : « L'écotourisme, c'est la promotion du tourisme dans lequel il y a une contribution des touristes pour le développement. La communauté villageoise prend conscience de l'impact des touristes. C'est une nouvelle tendance, l'envie de mettre en place un tourisme idéal qui conserve la culture et le produit touristique. C'est idéal pour Madagascar, la nature commence à être exploitée, l'île a une étiquette de destination insolite, c'est venir chercher la culture, le produit touristique à l'état pur, pas plastifié ! »
8. « Chez Alain » à Tuléar : « ce sont des bâtiments touristiques qui s'intègrent dans les paysages, reprenant les techniques de construction locales. A l'hôtel, « la Mangrove » sur la route de Saint Augustin (un de ses hôtels), les bâtiments sont intégrés dans la végétation, il y a un circuit botanique qui part du site. On peut observer la faune et la flore locales. » Dans son troisième hôtel à Itampolo, il essaye de pratiquer des activités non-polluantes (« je n'ai pas mis de scooters des mers, ça fait du bruit, ça coûte cher et ça pollue »). Il utilise ici des énergies renouvelables avec des

panneaux solaires, il a un projet d'éolienne. Pour lui, tout ça rentre dans l'écotourisme.

9. « Le Sax'aphone » à Tuléar : « L'écotourisme, c'est un tourisme qui est en relation directe avec la nature, le respect de l'environnement. Cela concerne généralement des espaces fragiles, encore vierges de toute grande activité. Dans l'écotourisme, les populations sont impliquées, dans une démarche locale et économique. Les opérateurs doivent prendre en compte les études environnementales qui concernent leur espace d'activité. Dans l'écotourisme, il y a également l'aspect de la sensibilisation des touristes sur l'environnement. »
10. Claude chez « Glover » à Saint Augustin : « N'a pas entendu le terme d'écotourisme, mais « parmi les touristes qui viennent ici, il y a des bons et des mauvais touristes. Les bons sont ceux qui donnent des stylos, des bonbons, qui prennent le temps de discuter, qui cherchent à apprendre des choses sur le pays et qui veulent découvrir. Les mauvais, sont ceux qui donnent de l'argent aux enfants, parce qu'après ils font l'aumône, ceux qui viennent pour les jeunes filles malgaches (tourisme sexuel). Ce sont aussi ceux qui ont beaucoup d'argent, qui le montrent et qui profitent de la pauvreté. » Pour lui, l'écotourisme, correspond aux bons touristes.

Autres structures :

1. Fondation Tany Meva à Tuléar : ne met pas de mots là-dessus.
2. « Trajectoire » à Tuléar : « l'écotourisme, c'est visiter des sites naturels, naturellement protégés. Ce sont des touristes qui aiment la nature. Ils souhaitent visiter des sites que l'homme n'a pas ou peu modifiés. Ensuite, l'écotourisme, c'est aussi permettre au touriste d'y aller. Pour que ça marche, il faut instaurer des règles, afin d'éviter toute dégradation du site. Trop de touristes, ça n'est plus de l'écotourisme. »
3. « Quad du Capricorne » à Tuléar : « l'écotourisme, c'est regarder sans abîmer, ne pas jeter de plastiques, ni autres déchets dans la nature, ne pas écraser, arracher, ou rouler sur des jeunes arbres. Il ne faut pas abîmer la faune et la flore. Faire découvrir la nature et la faire respecter. »
4. Gilles de la Compagnie du Sud : « l'écotourisme, c'est l'écologie, un tourisme de nature. C'est ne pas utiliser de moteur, essence ou ce genre de chose. C'est faire abstraction de la technologie. »
5. La D.I.R.T : « Ce sont des gens qui viennent visiter l'écosystème, ce n'est pas le tourisme balnéaire, c'est les réserves... »

L'état malgache dit s'investir depuis plusieurs années pour le développement de l'écotourisme. De la part d'un organisme qui représente l'état, cette définition est plutôt inquiétante...

« L'écotourisme » est un mot très en vogue, surtout depuis quelques années à Madagascar. Cependant, on se rend compte que ce terme est dans l'ensemble mal cerné. Les trois critères vus plus haut, sont rarement pris en compte ensemble. La plupart du temps, on retrouve un ou deux éléments.

Les aspects « protection de l'environnement » et « développement local » sont fréquemment évoqués. L'aspect le plus oublié est la formation des touristes. Quand il est mentionné, il concerne la sensibilisation à l'environnement et non pas à la culture et aux modes de vie locaux. Aucun des hôteliers n'y pense alors que ce serait leur travail à eux ! (cela dit, leur objectif n'est pas forcément de faire de l'écotourisme). Il existe des différences entre les opérateurs touristiques malgaches et vazaha : les premiers mettent en avant surtout l'apport de devises par les touristes, dont ils peuvent bénéficier plus ou moins directement. Les seconds sont plus sensibilisés au respect de l'environnement. Les ressources naturelles sont leurs produits touristiques. Intégrer la vision écologique est un outil de marketing qui attire de plus en plus. L'image qu'elle donne est extrêmement positive. Pour un même produit, les visiteurs vont tous choisir de faire un "éco-raid" plutôt qu'un "raid".

Les sociétés de transport ou de location de véhicules ne mentionnent que l'aspect environnemental. Ils disent y faire très attention et essayer d'y sensibiliser leurs clients. Ils n'évoquent jamais l'approche développement local que doit engendrer l'écotourisme. Est-ce parce que leurs activités ne génèrent aucun bénéfice pour les communautés ? Inconsciemment, chacun évoque les aspects qu'il tend à respecter.

Le mot « écotourisme » est aussi devenu une sorte de mot magique pour obtenir des subventions. Il a tendance à être utilisé à tort et à travers par les différents organismes.

2. Evaluation des sites à partir de critères écotouristiques

a) A Nosy Ve/Anakao, du tourisme plus que de l'écotourisme

⇒ Des infrastructures touristiques pas toujours respectueuses de l'environnement

Le tourisme à Anakao s'est développé depuis une quinzaine d'années environ. Plusieurs structures se sont mises en place, dont un certain nombre d'hôtels. Nous avons été dans chacun d'eux afin d'évaluer les services et les activités qui y étaient proposés. A travers différents critères, nous pouvons voir quels sont les établissements qui tendent vers l'écotourisme. Les critères environnementaux retenus sont les suivants :

- Respect de la dune et de la distance à la mer. Un bâtiment construit trop près de la ligne de rivage perturbe les échanges sédimentaires naturels de la plage. A terme, cela peut provoquer un départ de sable vers le large ou un ensablement de certaines zones selon les dynamiques, une modification de la flore et de la faune du rivage, des changements dans le paysage qui participe pour une grande part à la promotion du site touristique. Cela concerne la majorité des établissements. Sur Anakao, seul « Le Prince » est à plus de 50m du rivage, mais pour la construction

de tous les bungalows de l'hôtel, la dune a été complètement rasée et aplaniée.

- Réversibilité des bâtiments. On appelle réversible un bâtiment qui, s'il doit disparaître, ne laisse pas de traces dans l'environnement, et ne risque pas de perturber l'écosystème local. Par exemple, un bâtiment construit sur une dalle de béton, n'est pas considéré comme réversible, même si les murs sont en bois, bambous ou autre matériau. Un bâtiment réversible peut avoir un sol en terre revêtu d'un tapis en paille, en sable, comme on peut le voir « Chez Monica ». Pratiquement tous les hôtels se présentent sous forme de bungalows. La plupart se basent sur une dalle de béton. « Chez Monica, le bâtiment d'accueil, qui fait également office de salle à manger, est sur sol sableux. Il n'y a que les murs et le toit. Les bungalows sur pilotis entièrement construits en bois, comme c'est le cas à la « Réserve » et chez « Stoïque », sont tout à fait réversibles. (cependant, ce mode de construction n'est pas du tout caractéristique de la région)



Photo n° 8: Claire et Violaine, juillet 2004

Les bungalows de l'hôtel « Longo Vezo » reposent sur une grosse dalle de béton. Le reste de la construction est fait en matériaux locaux et s'intègre relativement bien au paysage.



Photo n° 9 : Claire et Violaine, juillet 2004

Chez Monica, les bungalows sont sur pilotis. Ceux-ci sont en pierre et non en bois comme pour « La Réserve » et « Chez Stoïck ».

Par contre, on voit bien sur la photo ci-dessus que le bungalow est construit directement sur la plage. A peine une dizaine de mètre le sépare des plus hautes mers de vive eau.

L'intégration dans le paysage est aussi très importante. La plupart des hôtels ont fait des efforts pour respecter les techniques de construction et matériaux locaux. Cependant, certains bungalows, comme ceux du « Prince d'Anakao » sont entièrement bétonnés :



photo n° 10: Claire et Violaine, juillet 2004

Les bungalows se localisent sur la dune. Celle-ci a été rasée et aplanie pour permettre la construction des vingt sept bâtiments.

- Energies utilisées. Il s'agit ici d'observer si les hôtels utilisent ou non des énergies renouvelables et dans quelles proportions. La majorité possède des panneaux solaires et n'a pas l'eau courante. Ils font chauffer de l'eau sur demande.

« Chez Monica », toute l'électricité est au solaire et il y a des bouteilles de gaz pour faire fonctionner les frigos. Elle a également des fours solaires qui sont utilisés quand il fait beau. Plusieurs ont un groupe électrogène de secours. Au « Safari Vezo » et au « Longo Vezo », des panneaux solaires sont également utilisés. Bien que dans le premier, un groupe fonctionne le soir. Chez « Le Prince », il n'y a pas d'utilisation d'énergies renouvelables. Tout fonctionne à partir d'un groupe. Il a installé l'eau courante en creusant des bassins à l'arrière de l'hôtel. Il faut savoir qu'à Anakao, il n'y a pas d'eau potable. L'eau sur place est saumâtre. Il faut donc aller la chercher à plusieurs kilomètres du village. « Chez Clovis » il n'y a pas l'électricité du tout. C'est une nuance importante à relever entre ceux qui font des efforts pour respecter l'environnement, et ceux qui n'ont pas les moyens d'apporter du confort. Il ne faut pas confondre "préservation de l'environnement par manque de moyens" et "préservation par une politique volontariste".
- La pollution et les dangers dus aux transferts. Il existe différentes façons de se rendre à Anakao. Il est possible d'y accéder par la route, mais il faut faire un détour très important pour emprunter le premier pont sur l'Onilahy (cf annexe n°8). Ce mode est donc peu fréquemment utilisé, sauf par les visiteurs qui arrivent par le sud. La Compagnie « Vezo Anakao », ainsi que les hôtels « Chez Monica », « Safari Vezo » et « Longo Vezo » proposent un transfert en vedette, direct entre Tuléar et Anakao. La Compagnie du Sud et l'hôtel « Le Prince d'Anakao » empruntent un trajet plus long : des minibus emmènent les visiteurs jusqu'à Sarodrano, une vedette fait la traversée de l'Onilahy jusqu'à Soalara, et un camion finit les douze derniers kilomètres jusqu'à Anakao. Des pêcheurs peuvent également véhiculer les touristes en pirogue à voile ou à moteur. Ces

différentes possibilités de transfert sont plus ou moins polluantes et plus ou moins sécurisées :

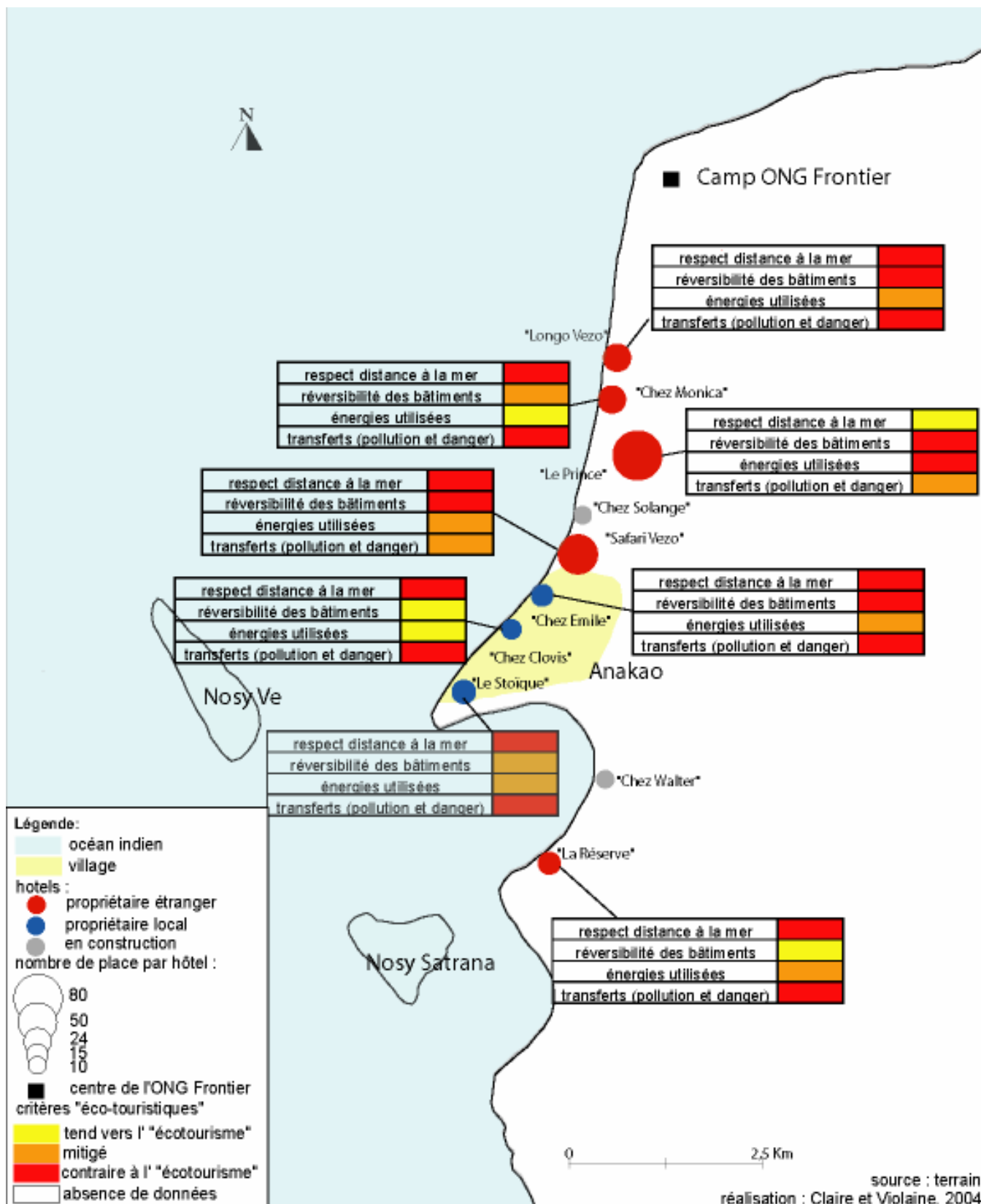
Les vedettes sont extrêmement polluantes : toutes utilisent des moteurs à deux temps, interdits en France parce que consommant beaucoup trop d'essence. Il faut compter 80 litres d'essence pour faire la traversée. Avec ce type de moteur, on estime qu'un tiers du carburant est déversé dans la mer. Ceux qui pratiquent les transferts directs entre Tuléar et Anakao sont donc les plus polluants. Les normes de sécurité sont aussi loin d'être respectées. En effet, le trajet n'est pas sans risque : la route maritime longe la côte de plus ou moins près. A l'intérieur du lagon, la mer est plutôt calme, protégée par la barrière de corail. Toutefois celle-ci possède des passes où il faut être vigilant. L'endroit le plus dangereux est le passage de l'embouchure de l'Onilahy. Les houles sont souvent assez importantes, et il y a une fosse sous-marine d'une profondeur de près de 1600 m. Les accidents ont souvent lieu à cet endroit. Le bateau de l'hôtel « chez Monica » ne possède pas de moteur de sécurité. La compagnie "Vezo Anakao" ne dispose ni de gilet de sauvetage, ni de radio, ni de balise argos. Les surcharges sont souvent pratiquées pour mieux rentabiliser le trajet, surtout depuis que le prix de l'essence flambe.

Les transferts par camion puis par vedette paraissent plus sécurisés et un peu moins polluants. Cependant, la durée du trajet est deux fois plus longue que par les vedettes,

La carte suivante présente les différents hôtels d'Anakao et leur comportement par rapport aux critères environnementaux que nous avons définis. Aucun des hôtels ne fait preuve d'une situation très satisfaisante. Cependant, des efforts importants ont été faits, notamment avec les énergies renouvelables. Il faut aussi noter qu'à l'exception du « Prince d'Anakao », les constructions ont été réalisées avec des matériaux locaux et s'incèrent relativement bien dans le paysage.

Carte n°4 :

Structures d'hébergement à Anakao : tourisme ou écotourisme ? Etude des critères environnementaux



⇒ Un apport contrasté pour les communautés locales

L'écotourisme est, par définition, une forme de tourisme qui favorise le développement des communautés locales. Or, on constate que les différents opérateurs touristiques du site entretiennent des relations variées avec le village, engendrant des impacts contrastés. Pour évaluer les apports directs sur les communautés locales, nous avons utilisé quelques critères simples :

- L'origine de la main d'œuvre travaillant dans les hôtels (étrangère, nationale, locale)
- La formation des employés : savoir s'ils ont été formés sur place, par les opérateurs, ou s'ils ont été embauchés sur une formation particulière
- Les relations avec le village : l'achat ou non de poisson et de viande au village (avec la fréquence et la quantité de ces achats), l'utilisation des piroguiers du village pour véhiculer les touristes vers Nosy Ve
- L'investissement ou la volonté de participation à la concertation des différents utilisateurs de Nosy Ve, dans le cadre de l'association FI.MI.MA.NO. (en tant que membre ou que conseiller)

Globalement, tous les hôtels ont des relations avec le village, ne serait-ce que pour acheter du poisson ou utiliser les piroguiers du village. Des grosses structures, comme « le Prince d'Anakao » peuvent acheter jusqu'à 40kg de poisson par jour, en pleine saison. Cependant, les propriétaires de cette même structure cherchent à limiter au maximum les relations avec le village, décourageant leurs clients de s'y rendre. A l'intérieur de l'hôtel s'est créé une boutique d'artisanat : toute la marchandise provient de Tuléar alors que de nombreux villageois produisent sur place des sculptures en bois, des tissus, de la vannerie ...

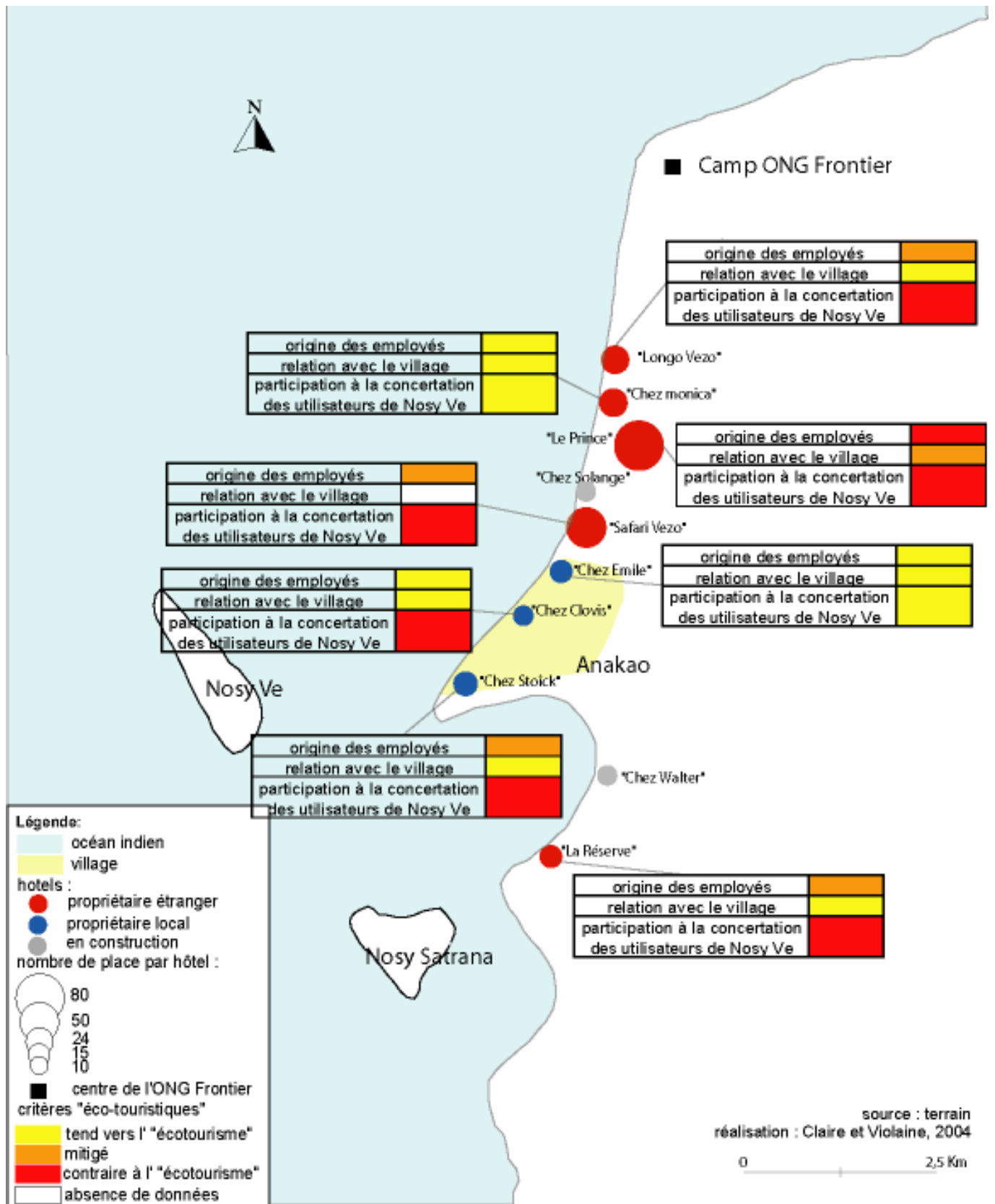
L'origine des employés est très variée. Pour la quasi-totalité des hôtels, les piroguiers au moins proviennent d'Anakao. Pour les autres, nous avons figuré en jaune les hôtels dont la totalité de la main d'œuvre provient d'Anakao ou des villages alentours, en orange ceux où elle est surtout originaire du grand sud de Madagascar (Tuléar, Fort Dauphin...) et en rouge ceux où elle provient de l'ensemble de Madagascar ou de l'étranger.

Seuls les propriétaires de deux hôtels, « Chez Monica » et « Chez Emile », ont montré la volonté de s'investir dans la concertation des utilisateurs de Nosy Ve. Emile est actuellement le trésorier de la FI.MI.MA.NO et Monica en était une conseillère. Cette dernière s'apprête actuellement à quitter Madagascar et ces successeurs ne savent pas encore s'ils reprendront cette activité. L'absence d'investissement des autres opérateurs touristiques est à regretter.

La carte suivante met nettement en valeur ces deux mêmes hôtels : Ce sont de petites structures, en quantité, ce ne sont pas celles qui rapportent le plus de devises aux communautés locales ; cependant, c'est leur type de fonctionnement qui est le plus bénéfique pour le village.

Carte n° 5 :

Structures d'hébergement à Anakao : tourisme ou écotourisme ?
Un apport contrasté pour les communautés locales



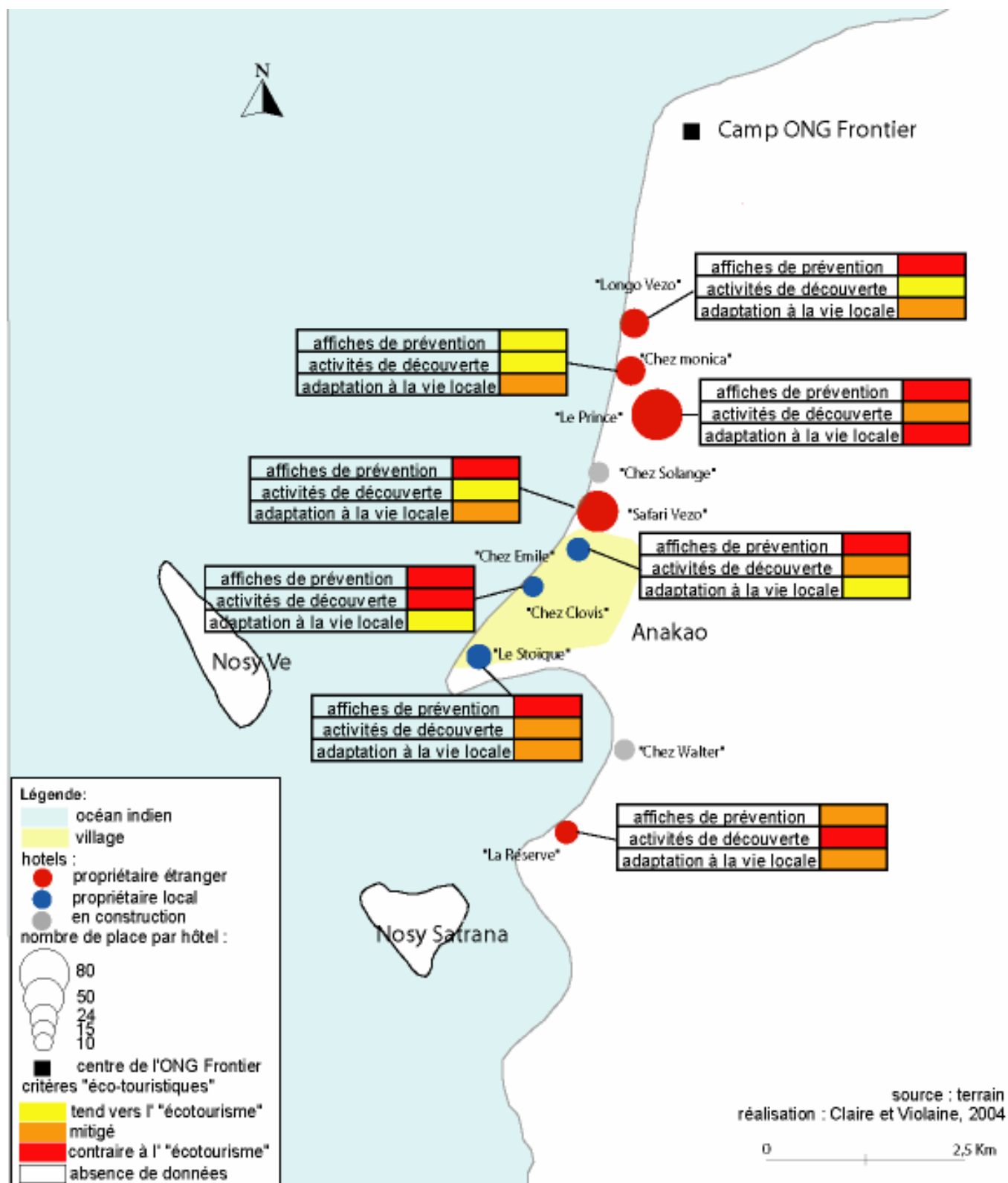
⇒ Des manques dans la formation et la sensibilisation des touristes

Sur le site d'Anakao/Nosy Ve, nous avons constaté d'importantes lacunes concernant « l'éducation » des touristes. En effet, les touristes ont une responsabilité importante : de leur attitude dépend l'avenir des sites sur lesquels ils se rendent : leur image, leur bon développement ou non. Pour garantir un tourisme responsable il est nécessaire que les opérateurs touristiques s'investissent dans la formation des touristes. Comme précédemment, nous avons utilisé quelques critères simples afin de compléter notre typologie des structures d'hébergement :

- L'adaptation à la vie locale : on a vu précédemment que l'eau est extrêmement rare à Anakao. On peut trouver déplacé que des hôtels proposent l'eau courante dans un endroit qui souffre d'une telle pénurie. Par ailleurs, se laver avec un seau fait parti des expériences qu'il est intéressant qu'un touriste fasse, afin de se familiariser un minimum avec les conditions de vie locales. La plupart apprécient même ce système, apprenant à moins gaspiller l'eau, ce qui leur donne une bonne conscience.
- Les activités de découverte : Nous avons d'abord hésité à classer ce thème sous le titre « activités écologiques » avec les critères environnementaux. Cependant, nous nous sommes rendu compte que tous les hôtels qui proposaient des activités un peu poussées se trouvaient dans une situation contraire à l'écotourisme, à cause de la pollution engendrée par les 4*4, la plongée en bouteille... A l'inverse, ceux qui ne proposent d'autres activités que la promenade en pirogue paraissent tendre vers l'écotourisme. Pour faire face au paradoxe : « ceux qui sont écotouristiques sont ceux qui ne proposent aucune activité », nous avons trouvé plus intéressant de valoriser l'aspect « découverte de la nature ». Il est vrai que le plus souvent, ces activités engendrent des nuisances environnementales, liées ne serait-ce qu'au moyen d'accès aux sites à découvrir. Est-ce qu'il faudrait pour autant rayer le parc de Tsimanampetsotse des lieux à visiter parce qu'il n'est accessible qu'en 4*4 ? Nous pensons qu'au contraire il est intéressant de favoriser la découverte de sites variés, mettant en valeur les richesses naturelles du pays. Cependant, certaines activités couplant découvertes des richesses naturelles ou culturelles et respect de l'environnement sont à valoriser. La suggestion de l'ouverture d'un club de pirogue à voile va dans ce sens, tout comme le développement du surf, activité qui attire aussi de plus en plus de monde à Anakao. Cependant, elle ne nécessite pas d'infrastructure particulière puisqu'en général, les surfeurs se déplacent avec tout leur matériel.
- La prévention : Dans les Pays en voie de développement, les actions des touristes, bien que souvent issues d'un bon sentiment, peuvent avoir des incidences considérables sur le développement des populations locales. Il nous paraît donc important que les hôtels s'investissent dans l'information et l'éducation des touristes. Les critères utilisés sont : la présence ou non d'affiches contre le trafic des coquillages, contre le tourisme sexuel, les conseils pour ne pas encourager la mendicité des enfants, les informations sur les ressources locales, sur les associations qui gèrent les ressources naturelles...

Carte n°6 :

Structures d'hébergement à Anakao : tourisme ou écotourisme ?
 La formation et la sensibilisation des touristes, un aspect souvent négligé de l'écotourisme



La plupart des hôteliers présentent d'importantes lacunes en ce qui concerne l'information des visiteurs, pour s'assurer un tourisme éthique. L'hôtel « Chez Monica » a tout de même créé de nombreux panneaux visant à sensibiliser les touristes aux différentes préoccupations du village. Ailleurs, les hôteliers disent informer leurs clients oralement. L'association FIMIMANO prévoit de distribuer à chacun des hôtels des affiches mettant en garde contre le trafic de coquillages, notamment des tritons. C'est une initiative qu'il serait intéressant de concrétiser et d'étendre aux autres sujets sensibles touchant visiteurs et populations locales.

Il est important de remettre en cause les guides touristiques (livres) qui ont aussi un rôle important à jouer dans l'information des touristes. Certains se contentent d'un descriptif du site sans mettre en garde contre les actions qui peuvent fragiliser le contexte local. D'autres commettent de grosses erreurs, comme le petit futé qui évoque la possibilité de camper sur l'îlot de Nosy Ve. Aucun des guides étudiés ne mentionne la taxe à laquelle sont soumis les touristes, ni l'association ayant en charge les ressources naturelles.

⇒ Le projet de réserve foncière :

Au mois de juillet 2004, le village d'Anakao a reçu la visite du ministre du tourisme et de la culture. Celui-ci se déplaçait pour officialiser la mise en réserve foncière de terres sur trois communes : Soalara Sud, Anakao et Beheloka. Ces terres sont réservées pour la construction d'infrastructures touristiques. Apparemment, des investisseurs se sont déjà dits intéressés. Le ministre s'est engagé à ce que ces terres n'empiètent pas sur des terrains de pâturage ; la délimitation n'a pas encore été faite. Les investissements prévus devraient élargir les gammes de touristes susceptibles de venir à Anakao. On peut donc supposer, à la lumière des infrastructures existantes que c'est un tourisme de luxe que l'Etat malgache souhaite voir se développer ici. Il faut alors s'interroger sur l'avenir du site d'Anakao/Nosy Ve. Il existe déjà huit hôtels, deux vont ouvrir d'ici peu. Comment les populations locales vont-elles réagir à une augmentation importante des effectifs de touristes ? Une réflexion sur l'écotourisme sera-t-elle menée en amont de la réalisation des infrastructures ?

b) L'isolement du site des sept lacs en fait un site écotouristique malgré lui :

⇒ Des moyens d'accès trop complexes et spécialisés, qui bloquent l'accès au site...

➤ Une seule et unique piste, en très mauvais état :

Le principal barrage au développement touristique des sept lacs est lié à son accès. Il n'y a qu'une piste pour rejoindre le village d'Ifanato, le plus proche du site (deux kilomètres). En partant de Tuléar, on emprunte d'abord la RN7 (route de Tana), puis la piste vers Ambohimahavelona. Pendant 50 km, elle est exécrable. La vitesse ne dépasse pas 15 à 20 Km/h, en 4*4 (cinq heures de trajet). Des taxis

brousse font la liaison entre Tuléar et Ambohimahavelona, chef-lieu de la commune. Certains vont même jusqu'à Mahaleotse. Cependant, aucun ne rallie Ifanato. Donc une douzaine de kilomètres reste non desservis. Cela dit, c'est un paradis pour les motos ou les quads. Avec ces moyens de locomotion, la piste est praticable même pour des gens sans grande expérience, c'est pourquoi « Trajectoire » et « Quad du Capricorne », des magasins ou société de location, proposent ce site aux touristes.

La carte d'accès au site se situe en annexe 8

Les causes naturelles

Il est difficile de faire passer deux voitures en même temps sur la largeur de la route. Celle-ci s'érode à quelques endroits, à cause des crues fréquentes de l'Onilahy pendant la saison des pluies. Pendant cette période, la piste n'est souvent plus praticable. Le cyclone Gafilo, qui a eu lieu pendant l'été austral 2004 a aussi laissé d'importantes traces de son passage : de grands arbres ont barré la piste...

Un état dégradé dû à une mauvaise gestion de la piste

Aux dégradations naturelles de la piste s'ajoute un mauvais entretien par les collectivités concernées. Certains organismes tels que le F.I.D. (Fond International pour le Développement), se sentent près à s'engager pour financer des travaux. Cependant, il faut pour cela coopérer avec la commune d'Ambohimahavelona. L'ancien maire étant trop engagé politiquement dans l'opposition du gouvernement, les négociations ont été difficiles. Par ailleurs, pour toucher des subventions, les communes doivent participer financièrement au projet à la hauteur de 25% : c'est l'apport communautaire. La commune d'Ambohimahavelona n'a pas pu réunir ces 25% dans les délais nécessaires pour toucher les subventions. De plus, les bailleurs de fond se montrent de plus en plus réticents en raison de la passivité des villageois par rapport à la gestion de la piste.



photo n° 11 : Claire et Violaine, 01/07/04

Ainsi, un arbre tombé en travers de la piste, entre Mahaleotse et Ifanato est resté pendant un mois sans être dégagé. Les véhicules, ne pouvaient plus passer, contraignant les rares touristes à faire demi-tour et coupant l'épicerie d'Ifanato de son approvisionnement. Il a fallu attendre une mission du S.A.G.E sur le terrain pour que les villageois se mobilisent et s'organisent.

Le manque d'initiative des villageois décourage les organismes prêts à investir. Chaque village a une partie de la piste à entretenir. Si l'un ne le fait pas, tout le monde se trouve pénalisé. L'état de la piste joue pour une grande part dans l'isolement du site

- Des moyens d'accès très spécialisés et réservés à un public particulier et minoritaire :

Les moyens de locomotion pour accéder à la forêt des Sept Lacs sont finalement assez nombreux mais accessibles à une très faible proportion des touristes. La promotion du site est faite actuellement par deux magasins de vente et location : « Trajectoire » et le « Quad du Capricorne ». Ils louent respectivement des motos et des quads. La piste est facilement accessible avec ces types de véhicules, même pour des utilisateurs peu expérimentés. Cependant, il faut bien être conscient que ce n'est pas la beauté du site qui attire les visiteurs, mais la promenade en elle-même, pour se rendre jusqu'au site. Ils partent souvent à la journée, ce ne sont pas des visiteurs qui vont engendrer un important développement des communautés locales.

Le site est aussi accessible en 4*4. Il est possible d'en louer ou d'organiser des expéditions à partir de certains hôtels de Tuléar, comme « Chez Alain » ou « Le Refuge ». Cette solution est très coûteuse et généralement sans retombée sur les villages parce que l'expédition est entièrement organisée par l'hôtel. Nourriture et bivouac sont prévus, un guide est déjà présent : il n'y a aucun contact entre ces visiteurs et les populations locales.

Des piroguiers proposent aussi un transfert depuis Saint Augustin ou depuis Tongobory. Cependant, l'Onilahy n'est pas navigable pendant les mois d'étiage, qui correspondent à la forte saison touristique. Ce type de transfert est très peu pratiqué et très peu connu. Il est également possible de rejoindre le village d'Ifanato en pirogue depuis Bezaha.

Enfin, des taxis brousse proposent une liaison depuis Tuléar jusqu'à Mahaleotse, deux fois par semaine. Les douze kilomètres ralliant Mahaleotse à Ifanato pourraient se faire à vélo ou en charrette à zébu, mais rien jusqu'ici n'est organisé pour cette liaison. Il est prévu qu'une fois la rénovation de la piste reliant les deux villages terminée (c'est en cours), le taxi-brousse fasse ce trajet. Un important travail de communication sera à fournir pour faire connaître aux touristes ce nouveau moyen d'accès.

La piste est donc actuellement le principal frein au développement de l'activité touristique sur le secteur des Sept Lacs. Le site est actuellement très dépendant des touristes que lui envoient les magasins de location. Pendant l'été 2004, le « quad du capricorne n'a pu fonctionner, faute de matériel. Les répercussions sur la zone ont été cinglantes : aucun touriste ne s'était arrêté à l'hôtel de Jean-Claude au cours du mois de juillet.

⇒ ...alors que celui-ci remplit bien les critères écotouristiques

➤ L'immersion complète dans la vie du village

Les touristes qui veulent séjourner aux Sept Lacs ont deux possibilités : S'ils font parti d'une expédition organisée par un hôtel de Tuléar, ils ne passent même pas par le village d'Ifanato ; ils bivouaquent directement sur l'aire de camping prévue à cet effet. Ils ne bénéficient pas du tout de la découverte de la vie d'un village de brousse. Par contre, ceux qui viennent par leur propre moyen et logent à Ifanato doivent s'adapter aux conditions de vie du village (améliorées cependant). Les visiteurs se lavent au seau avec l'eau du fleuve, s'éclairent à la bougie, dorment dans des cases semblables à celles des autres habitants, mangent ce qui a été pêché, chassé, cultivé aux alentours... L'immersion est complète et peut être très formatrice. Cet aspect du site est incontestablement à valoriser. Ce type de séjour est recherché par tout un public de touristes dits « sacs à dos », qui aspire à visiter un pays en s'adaptant complètement, dans la mesure du possible, aux conditions du vie locale.

➤ Des activités et infrastructures qui respectent l'environnement

Comme il a été décrit plus haut, le site de la forêt des 7 lacs, construit son originalité sur son aspect naturel et sauvage. Il est encore peu fréquenté. L'hôtel de Jean-Claude n'a jamais été plein. Son fonctionnement actuel permet de dire que le type de tourisme qui s'y développe est tourné vers l'éco-tourisme.

L'intégration des bâtiments dans le paysage et la notion de réversibilité :

Les infrastructures d'accueil s'intègrent tout à fait dans le paysage. Les chambres de l'hôtel ne sont ni plus ni moins que des cases communes à celles du village. Elles sont faites de terre, il n'y a pas de dalle en béton pour le sol, ce n'est que de la terre battue avec une natte en paille posée dessus. Il s'agit donc de bâtiments réversibles. Seuls les WC et la douche ont fait couler un peu de ciment.

Energie utilisée :

A l'hôtel de Jean-Claude, il n'y a pas d'électricité, donc pas d'énergie polluante. On s'éclaire à la bougie. Cependant, si là on parle d'écotourisme, c'est plus par manque de moyens. L'hôtelier a des projets de panneaux solaires mais pour le moment, il ne dispose pas de financements. Il n'y a bien sûr pas non plus l'eau courante. La douche et les WC ont une utilisation écologique, à condition de ne pas jeter n'importe quoi dans la fosse, ni d'utiliser des savons trop puissants (l'eau de la douche descend dans la fosse des WC, en terre).

Des activités non polluantes proposées sur le site:

Les activités proposées sur le site des 7 lacs, sont des visites guidées dans la forêt et autour des sept lacs. Outre le fait de venir sur le site en moto, en quad ou en 4*4, toutes les visites se font à pieds.

Les visites guidées telles qu'elles sont organisées aujourd'hui, permettent aux touristes de s'instruire sur le milieu. Ils sont en quelque sorte sensibilisés sur les coutumes, les habitudes, les connaissances des villageois.

Une autre raison pour la quelle on peut parler d'écotourisme, est que cette forme de visite participe plus ou moins directement au développement des communautés locales. Les guides sont des gens du village, car ils sont les plus aptes à apporter des connaissances. Ceux qui ont été scolarisés sont avantagés.

Mais des moyens d'accès qui utilisent des véhicules polluants :

En effet, on a pu voir que pour accéder au site des 7 lacs, le moyen le plus fréquent est d'utiliser un véhicule motorisé qu'il s'agisse de moto, de quad ou, de 4*4. L'utilisation des pirogues et des vélos reste très marginale.

➤ Mais des impacts restreints sur l'ensemble de la communauté

Les impacts du tourisme sur les communautés sont très limités : tout d'abord, comme on l'a vu à plusieurs reprises, les visiteurs sont encore très peu nombreux, il n'y a pas eu un seul touriste de tout le mois de juillet alors que c'est la grosse saison.

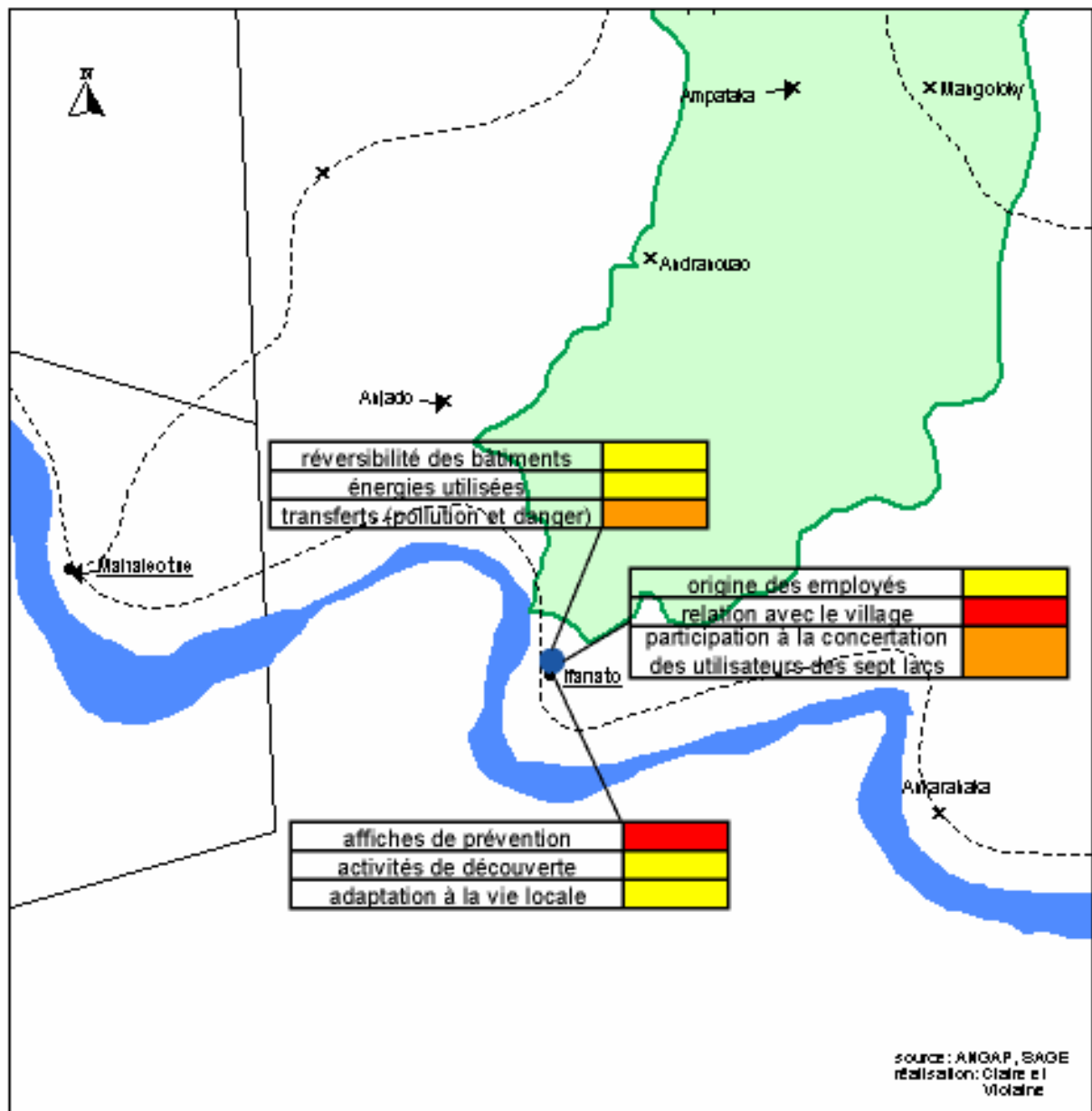
Par ailleurs, les moyens de locomotion utilisés font que les touristes se déplacent généralement aux Sept Lacs en étant complètement pris en charge. Ils n'ont besoins de rien, leur séjour se déroule en autarcie. Lorsqu'ils viennent en moto ou en quad, ils restent généralement une journée, ou deux jours au maximum.

De plus, comme il n'y a qu'un seul hôtel sur la zone, les bénéfices dus aux visiteurs ne sont pas du tout répartis : ils ne profitent qu'à une famille. La faible activité touristique ne nécessite pas l'emploi de personnes extérieures. L'ensemble des communautés locales pourrait tout de même bénéficier de cette activité à travers la taxe. Nous n'avons pas eu accès aux comptes des Communautés Locales de Base, mais on peut supposer que les fonds générés sont très faibles : Les rares touristes rencontrés s'étant rendus sur les lieux se sont arrangés pour ne pas la payer. Les propriétaires du « quad du capricorne » affirment aussi toujours l'éviter à leurs clients. Ceux du magasin « trajectoire » ignorent l'existence de cette taxe. Cette attitude des touristes peut s'expliquer par la faible communication qui est faite sur cette taxe, personne ne sait à quoi elle sert ni comment est utilisé l'argent.



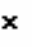
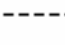


Jean-Claude, l'hôtelier, a d'abord fait parti du bureau de la Communauté Locale de Base d'Ifanato, mais il a cessé momentanément cette activité, par manque de temps.

Comme pour le site d'Anakao/Nosy Ve, on peut synthétiser cartographiquement ces informations :

On peut se demander si le site des Sept Lacs n'est pas « écotouristique malgré lui », à cause de la très faible proportion de visiteurs et du manque de moyens, qui freine le développement des infrastructures de communication et d'accueil des touristes.



LEGENDE:

 Forêt des 7 lacs	 Hotel "Chez Jean-Claude" 10 places, propriétaire malgache
 Fleuve Onilahy	 Autre hameau dans le B.V des 7 lacs
 Pistes	 <u>Ifanato</u> Fokontany ayant en charge les ressources naturelles des 7 lacs
 Limites communales	

c) La difficulté de l'accès aux sites, un critère écotouristique ?

Les deux sites d'étude, pourtant extrêmement différents, tant par les richesses proposées que par leur développement touristique présente une similitude importante : leur difficulté d'accès. Pour Anakao, de nombreuses parades à la barrière de l'Onilahy ont été trouvées, cependant, le temps de trajet, pour une distance à vol d'oiseau à peu près équivalente, reste bien plus long que pour Ifaty. On peut se demander si cette contrainte ne protège pas jusqu'ici le village de pêcheurs des excès dont est victime le site d'Ifaty/Mangil, au Nord du Tuléar. Celui-ci attire des touristes beaucoup plus nombreux. Il est aussi tristement connu pour l'importance qu'y prend le tourisme sexuel. Les nombreux aménagements touristiques lui ont fait perdre une grande partie de son charme. Le petit Futé met aussi en avant les avantages que peuvent présenter pour Anakao son accès difficile, tout en mettant en garde contre les nouvelles possibilités de liaison qui pourrait se développer : « *cette situation a comme conséquence heureuse de préserver le calme et la tranquillité de ce lieu paradisiaque. Cela ne durera peut-être pas. En effet l'ancienne piste d'atterrissage a été réaménagée et les avions légers s'y posent déjà. Des investisseurs se sont déjà implantés sur le site dont la beauté attire les touristes. Selon tous les indicateurs, Anakao pourrait être dans quelques années l'équivalent de ce que Varadero est à Cuba.* »

Les futurs modes de transfert pour Anakao conditionneront sans doute les types de tourisms qui s'y développeront. Préserver des liaisons longues et plus coûteuses que pour les autres sites alentours permet au site de conserver son aspect naturel et désertique qui fait son charme. Si un tourisme de masse se développe rapidement, (et selon les guides touristiques, Anakao a le potentiel pour), il deviendra impossible de réorienter le site de façon à le rendre plus écotouristique. Les populations locales ont aussi besoins de temps pour « assimiler les troupeaux de touristes qui débarquent sur leurs plages ». En effet, la juxtaposition de ces populations pauvres et de ces touristes au très fort pouvoir d'achat n'est pas sans poser problème. Des visiteurs nombreux sont une source de revenus importante pour les populations locales mais le risque est que la communauté villageoise s'organise de façon à vivre au dépend des touristes.

Pour le site des Sept Lacs, les difficultés d'accès sont encore une contrainte. Elles sont telles qu'elles bloquent le développement touristique sur la zone. Il est essentiel de favoriser des liaisons plus diversifiées, moins coûteuses et moins spécialisées pour que des visiteurs plus nombreux puissent atteindre les Lacs. Cependant, il est nécessaire aussi de se demander quel type de touristes on cherche à attirer pour savoir quels types de transport mettre en valeur. Si on veut que les Sept Lacs deviennent un site écotouristique, préserver un accès relativement long et difficile est une bonne garantie. Les visiteurs arriveront alors par petit groupe, permettant aux communautés villageoises de s'adapter petit à petit et de proposer une offre touristique en adéquation avec la préservation de l'environnement et de leur culture.

Conclusion :

La région des Sept Lacs dispose d'une forte potentialité pour devenir un site écotouristique. Il n'est pas trop tard, le site est encore suffisamment vierge d'infrastructures touristiques pour que les activités qui se créent soient dans l'esprit d'une préservation de l'environnement, d'un développement des populations locales et d'une éducation des visiteurs. Le plus important est de permettre un accès plus aisé aux touristes « sacs au dos » qui chercheront à s'immerger quelques jours dans le village et feront ainsi travailler l'hôtel, le restaurant, l'épicerie, les guides mais aussi les femmes du village, qui, dans le cadre d'une association, s'organisent pour proposer de la vannerie aux visiteurs.

Le site d'Anakao/Nosy Ve, lui, dispose déjà d'un réel développement touristique. Les visiteurs sont nombreux, et les effectifs vont sans doute continuer à croître dans les années à venir.

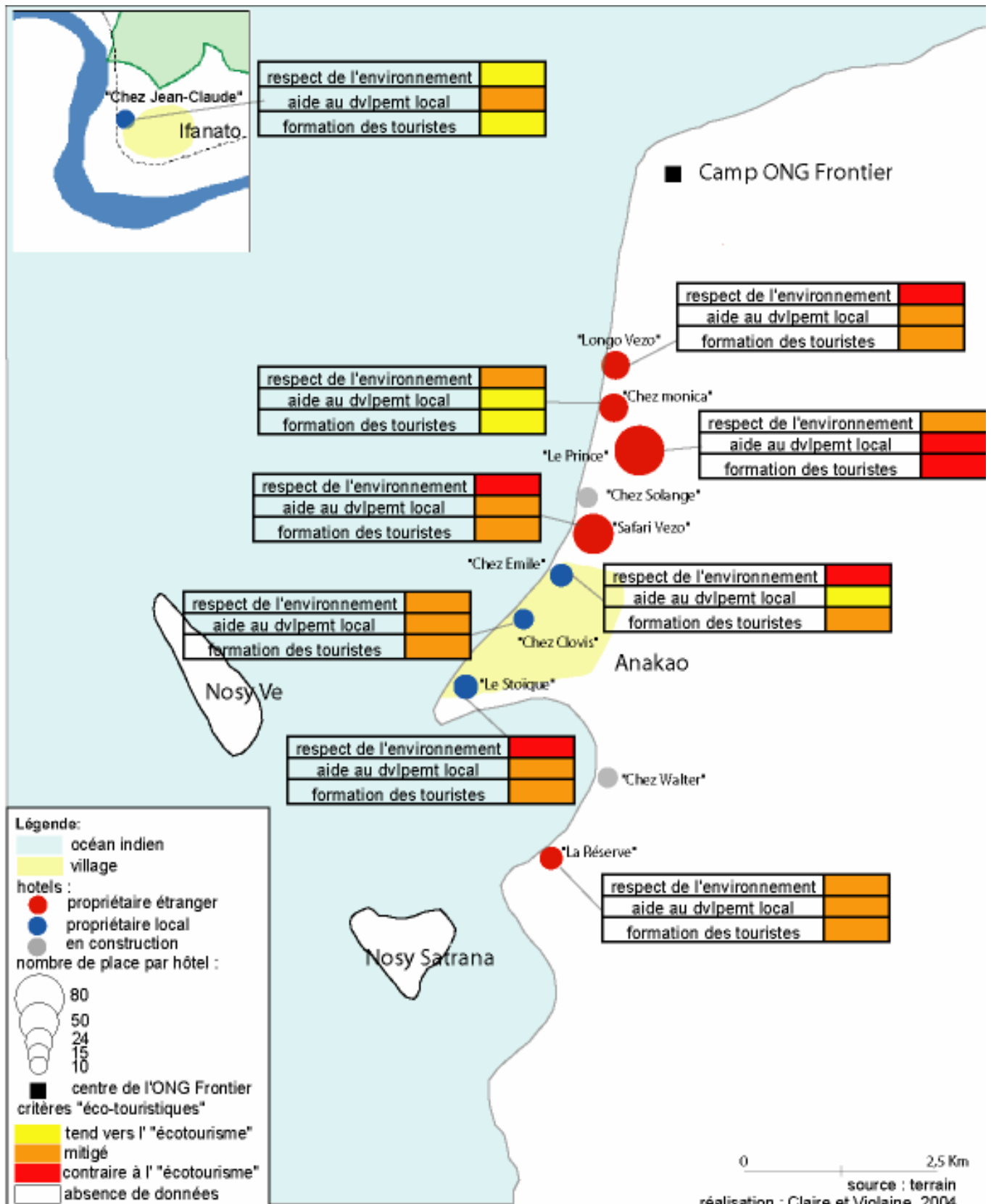
Le tourisme présent sur ces lieux n'est pas « sauvage », destructeur, il n'est pas pour le moment à l'origine d'importantes dégradations environnementales ou de pertes culturelles. Cependant, on ne peut pas pour autant parler d'écotourisme. Les ressources naturelles sont relativement bien préservées mais continuent de se dégrader à cause d'une pratique de la pêche très intensive. Le développement des communautés locales engendré par l'activité touristique n'est pas négligeable mais garde des proportions modérées, d'autant plus que la taxe prélevée aux visiteurs n'a encore jamais servi pour des projets de développement local. Les impacts négatifs du tourisme se font déjà sentir dans le village : les enfants réclament des cadeaux et certains deviennent agressifs, beaucoup de femmes proposent des massages ou vendent des coquillages interdits

L'envie de découvrir et de comprendre n'est pas non plus l'objectif premier des populations se rendant à Anakao ; elles recherchent le calme, la mer, le farniente. Les hôteliers et les villageois doivent travailler à « leur formation, leur éducation », mais ils ne peuvent le faire malgré eux ; il faut aussi que les visiteurs soient intéressés.

Il est difficile d'imaginer un retour en arrière permettant de transformer le site d'Anakao tel qu'il est actuellement en un véritable site écotouristique. Cependant, une bonne coopération des communautés locales et des hôteliers permettrait de mettre en place un tourisme éthique.

La carte N°8 synthétise tous les éléments vus précédemment. Elle met en lumière les potentialités du site des Sept Lacs, ainsi que les contraintes déjà existantes à Anakao pour mettre en place des infrastructures écotouristiques.

Carte n°8
 Les structures d'hébergement : tourisme ou écotourisme ?
 Carte de synthèse



B. Les difficultés d'une gestion communautaire :

La gageure du développement de l'écotourisme communautaire, et les disfonctionnements des associations.

1. Les prises d'initiatives locales bloquées par les manifestations de la complexité des relations sociales

La complexité des relations sociales à Madagascar est essentielle à prendre en compte dans toute étude. Pour faire passer un message ou une information dans un village, il faut passer par le chef de quartier. Il est le seul à pouvoir rassembler la population. Tout est communiqué oralement. Les populations sont pour la plupart analphabètes. On laisse donc rarement des traces écrites des décisions au village. On suit généralement la parole des anciens. Il est rare des les contredire ou de leur faire des reproches.

L'écotourisme communautaire se rapporte à un bien collectif de base : les ressources naturelles. Celles-ci sont gérées de façon communautaire. Cependant, cela ne doit pas gêner les initiatives individuelles, bien au contraire. Dans la réalité, c'est plus compliqué. On se rend compte que les personnes qui prennent des initiatives pour faire venir des touristes connaissent fréquemment des situations de conflit avec les gens du village. C'est le cas sur le site des sept lacs, par exemple. Jean-Claude est venu à Ifanato, dans le village de sa femme en 1996. il a construit l'hôtel restaurant en 1999. Même si le tourisme reste très limité, les fonds qu'il rapporte à Jean-Claude ont attisé les jalousies. L'hôtelier a été victime d'attaques physiques. (Il s'est fait tirer dessus, une nuit!)

A saint Augustin, à l'hôtel « chez Glover », la situation est semblable. L'établissement a été incendié par plusieurs personnes du village. Là aussi, la jalousie en est la cause.

En fait, toute possible entrée d'argent entraîne des convoitises ; cela fait hésiter des structures comme le SAGE à indemniser les membres des Communautés Locales de Base se rendant à des réunions officielles. Certains invités ne sont volontairement pas informés, de façon à ce qu'ils ne bénéficient pas de ces sommes.

Quand on vit dans un village, c'est une communauté. Il n'y en a pas un qui dépasse les autres en dehors de la hiérarchie du pouvoir local. S'il y en a un qui réussit mieux, les autres le jalouent. C'est difficile dans ces cas là de prendre des initiatives. On risque d'être maltraité par les siens. Socialement, cela constitue un véritable blocage. Or, on ne peut envisager un développement des populations locales s'il n'y a pas de prises d'initiatives de leur part.

2. Opacité du fonctionnement actuel des associations

La quasi-totalité des informations suivantes concerne l'association FI.MI.MA.NO

- Confusion entre le rôle de la commune et des associations à Anakao

Nous avons constaté lors de nos entretiens, que les hôteliers comme les populations locales ne font pas de distinction entre la commune et l'association

FI.MI.MA.NO. Il est vrai que beaucoup d'éléments peuvent porter à confusion : le président de la FI.MI.MA.NO est aussi le premier adjoint au maire. De plus, la commune, faute de locaux, emprunte actuellement l'une des salles des bâtiments de l'association. Certains hôteliers affirment remettre la taxe pour Nosy Ve au maire de la commune d'Anakao plutôt qu'à l'association. On ne sait pas si c'est réellement le maire qui est venu récolté les fonds dans son propre intérêt, ou s'il y a une confusion entre les personnes, à cause des « doubles casquettes ».

La FI.MI.MA.NO est parfois sollicitée pour participer aux projets de la commune. Ca a été le cas lors de la construction de latrines pour le village. Cette coopération accentue le flou qui entoure les deux institutions. Cependant, ce partenariat peut se révéler extrêmement intéressant mais il nécessite une bonne communication sur la participation et les objectifs de chacune. La FI.MI.MA.NO peut participer au développement du village. Il nous semble pertinent, comme la préservation de l'îlot ne suppose pas actuellement de grosses dépenses, mis à part l'entretien et le salaire du gardien, que l'association s'investisse dans des projets qui concernent les problèmes prioritaires du secteur : la santé, l'éducation et l'eau. Pour chaque projet subventionné par des bailleurs de fonds, tels que P.N.U.D, F.I.D ou F.A.O, la commune doit participer à la hauteur de 25% ; c'est l'apport communautaire. Très souvent, les projets sont bloqués parce que les communes ne réussissent pas à réunir cet apport. Il nous paraît tout à fait imaginable, pour des projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations locales, que l'association s'associe à l'effort communal. Il faut toutefois que les investissements de chacun soient connus afin de parer les critiques malvenues.

➤ Des acteurs essentiels non représentés

Les membres de l'association FI.MI.MA.NO sont tous des Malgaches, étant reconnus dans leur fokontany. Tous les chefs de quartier sont membres d'office. Les autres sont instituteurs, responsable de formation, cultivateurs, pêcheurs... Seul le trésorier représente la branche touristique puisqu'il tient un hôtel d'Anakao. Aucun des opérateurs Vazaha intervenant sur le site n'est membre, ni même ne s'intéresse à l'association, depuis le départ de Monica. Les relations humaines entre hôteliers et membres de l'association sont bonnes, mais les premiers se refusent à jouer un rôle de contrôle. Or, ils ne voient quel autre rôle ils pourraient avoir. Ils sont invités aux réunions mais ne s'y rendent pas. Ils prétextent une mauvaise organisation : les réunions sont prévues trop à l'avance ou trop tard, elles sont menées en malgache, commencent en retard (des hôteliers partent avant le début) et durent trop longtemps pour peu de résultats. Pourtant, l'association cherche à développer l'écotourisme, et ce sont eux les mieux placés pour savoir quels sont les besoins et les attentes des visiteurs. Il est probable que si la FI.MI.MA.NO les avait consultés, leur réponse aurait été unanimement négative à propos du projet d'abri sur Nosy Ve. Leur investissement leur assurerait la préservation de leurs matières premières pour le tourisme : les ressources naturelles.



photo n° 12: Claire et Violaine, juillet 2004

L'abri construit par la FIMIMANO sur l'îlot de Nosy Ve, en juillet et août 2004. Sur la photo, les travaux ne sont pas terminés. A ce jour, le sol est recouvert d'une dalle de béton, qui à notre avis, gâche le côté naturel et sauvage qu'il faudrait préserver.

Les différentes compagnies de transfert, les piroguiers qui guident les touristes, les villageois qui tiennent de petits restaurants pourraient aussi être représentés.

Sur le site des Sept Lacs, il est aussi regrettable que Jean-Claude ne fasse plus parti de l'association. Développer l'écotourisme fait parti de leurs premiers objectifs, et l'hôtelier est incontestablement la personne la plus compétente de la zone en matière de tourisme.

De nombreux autres acteurs, peut-être encore plus influents, pourraient être investis dans cette association ; il s'agit par exemple des entreprises de collecte des pêches comme la Copefrito ou Murex. Ce sont les deux principales qui interviennent sur la zone. Elles conditionnent la vie des pêcheurs et le stock des ressources naturelles sous-marines en achetant 90% de la pêche. Certaines s'impliquent contre l'achat de juvéniles ou de produits trop petits mais sans accord entre elles et avec les pêcheurs, aucune véritable action d'envergure n'est concevable.

Des O.N.G comme Frontier, qui travaillent depuis plusieurs années sur la zone, pourraient aussi être plus investies, et ne pas jouer seulement un rôle de bailleur de fond. Les études menées ne sont pas suffisamment exploitées par la FI.MI.MA.NO. On pourrait aussi imaginer que l'association soit le commanditaire de recherches auprès de l'O.N.G, comme on le verra plus tard avec le projet « des Acanthasters ». De même, FI.MI.MANO a la chance de bénéficier d'un partenariat avec l'IH.SM ; on peut se demander pourquoi il n'est pas plus exploité.

➤ Manque de communication:

L'association FI.MI.MA.NO souffre d'une mauvaise image auprès des opérateurs touristiques ; celle-ci est en partie due à un manque de communication. En effet, ses objectifs concrets comme ses réalisations et ses projets sont mal connus. Souvent, les autres acteurs du secteur ne sont mis au courant qu'après coup, comme pour la construction de l'abri sur Nosy Ve. Par ailleurs, si l'information ne circule pas, il est impossible de mettre en valeur les actions qui ont déjà été menées. Les aménagements connus sont ceux qui se voient, comme

les locaux de la FI.MI.MA.NO ou ceux sur l'îlot, non représentatifs des objectifs prioritaires de l'association. Par contre, les hôteliers, eux, n'hésitent pas à faire remonter les dysfonctionnements constatés. Les opérateurs touristiques (essentiellement les opérateurs étrangers) critiquent et certains même discréditent l'association auprès des touristes. Les échanges vont donc toujours dans le même sens : les membres du bureau n'ont pas le réflexe d'impliquer les hôteliers en amont de leur projet, de leur demander leur avis et des conseils sur les attentes des touristes.

Les touristes sont aussi touchés par cette difficile circulation de l'information. A partir de notre enquête menée sur Anakao, nous avons pu constater qu'en repartant du site, plus de deux touristes sur trois ignoraient encore à quoi allait servir l'argent de la taxe qu'ils ont versée. Aucune information n'est faite. Seul Emile dans son hôtel a affiché la décision votée en assemblée générale de faire payer une taxe. Le papier est vieux et pas du tout engageant. Dans les autres établissements, il n'y a pas de trace écrite. Les propriétaires expliquent brièvement le pourquoi de la taxe, quand on leur pose la question. Il faut aussi noter que parmi les guides touristiques, très utilisés par les visiteurs du site (45% on connus le site par un de ces livres) jamais la taxe n'est mentionnée. Ce travail d'information est donc à mener sur place.



photo n° 13: Claire et Violaine, juillet 2004

Actuellement, les touristes qui arrivent sur Nosy Ve sans passer par un hôtel, c'est à dire en utilisant les piroguiers du village, sont mis au courant de la taxe avec le panneau ci-contre !

Il n'y a aucune explication en plus de cette pancarte posée dans un arbuste sur le pourquoi de la taxe. A l'autre bout de l'île, un panneau explicatif créé par l'O.N.G Frontier donne quelques explications succinctes sur la FI.MI.MA.NO. C'est le gardien qui récupère l'argent une fois les touristes sur l'île.

Sur le site de la forêt des Sept Lacs, par contre, la taxe est mentionnée dans certains guides. Cependant, son application paraît beaucoup moins rigoureuse. Il semble facile de passer au travers. Ainsi les visiteurs accompagnés par la société « Quad du Capricorne » l'évitent régulièrement ou s'arrangent pour bénéficier de tarifs très préférentiels. Les gérants de la société ne sont pas au courant de l'existence des communautés locales de base qui gèrent les ressources naturelles et font des confusions sur les destinataires de la taxe et sur son utilisation.

Les DINA semblent être relativement bien connus par les populations locales mais complètement ignorés des opérateurs et des touristes, au moins pour les articles les concernant. Même ceux organisant des séjours aux Sept Lacs ne savent pas qu'il est interdit d'y rester plus de trois jours.

Chaque acteur bénéficie de certaines informations le concernant directement, mais il n'y a aucun partage de connaissances. Chacun fonctionne de façon très individualiste.

3. Des objectifs peu clairs et des responsabilités mal réparties (exemple de la FI.MI.MA.NO pour Nosy Ve)

a) La FI.MI.MA.NO, vu par ses membres :

Nous avons demandé au président de l'association de nous définir avec ces propres termes les objectifs de FI.MI.MA.NO. Trois points sont apparus clairement :

- ✓ Protéger et développer Nosy Ve
- ✓ Attirer les touristes
- ✓ Nettoyer la plage.

Nous sommes assez loin des beaux objectifs théoriques exposés en première partie. Ceux cités ici sont réducteurs et montrent l'embarras des membres pour expliquer leur action. « Protéger et développer Nosy Ve » est la traduction française de l'expression à l'origine du nom de la FI.MI.MA.NO. On ne sait pas si les membres placent des idées concrètes derrière ces mots. Même pour le président, le fait que l'association puisse être un outil pour favoriser le développement des communautés locales, que ce soit par une meilleure gestion environnementale ou en investissant dans de petits projets de développement, ne semble pas clair. Pourtant, il s'agit des principaux objectifs recherchés par le SAGE, en appuyant techniquement ces associations. Il pourrait être intéressant de reprendre les objectifs théoriques de l'association et de les faire reformuler par les membres de façon à ce qu'ils puissent mieux les appréhender et se les approprier.

Sur les possibilités de fonctionnement de l'association si SAGE se désengageait, les réactions ont été diverses. Le président qui a répondu en présence du coordinateur de SAGE a tout de suite répondu « non ». Pour lui, FI.MI.MA.NO a besoin d'un appui technique, de conseils surtout sur le plan administratif. Aucune décision n'est prise sans en avoir référé au SAGE. Etant basé sur Tuléar, le SAGE leur sert d'intermédiaire pour de nombreuses relations publiques, ce qu'ils ne peuvent faire d'Anakao.

Les deux vice-présidents, au contraire, ont répondu de façon positive. (Aucun représentant du SAGE n'était présent lors de l'entretien). Pour eux, le SAGE est un partenaire important qui les appuie techniquement et financièrement. Cependant, mis à part les problèmes financiers, ils sont convaincus que l'association fonctionne bien et pourrait s'en sortir sans l'aide du SAGE. Les commissaires aux comptes et secrétaires ont fait les mêmes réponses, mais sans pouvoir détailler.

b) Définition des rôles selon leur représentant : des partages de responsabilité limités, le rôle prédominant du président

Le président de l'association nous définit son propre rôle en mettant en avant les points suivants :

- Le suivi des Dina
- La préparation des réunions
- L'animation des réunions
- La négociation avec les partenaires financiers
- La représentation de l'association par rapport à la commune et par rapport aux chercheurs
- L'aide à la mise en place des activités prévues par l'association

Rôle du trésorier: Tenir le cahier de compte de façon régulière, récupérer la taxe, faire l'intermédiaire entre la personne qui demande de l'argent et le président. Il doit donner son avis sur les dépenses selon là où en est le budget de l'association.

Rôle de vice-président :

Selon le premier vice-président : « il y a beaucoup de tâches :

- Contrôler les financements de l'association, ce que fait le trésorier à cause de la mauvaise gestion actuelle
- Contrôler la distribution des billets pour l'île
- Contrôler le gardien (établissement d'un cahier de contrôle en mentionnant la date, le nombre de billets, le nombre de visiteurs)
- Sensibiliser les communautés villageoises pour l'entrée dans l'association, et les membres inactifs pour qu'ils s'investissent dans les travaux
- Chercher des partenaires pour la bonne marche de l'association sur le plan financier

Selon le second vice-président :

- attendre les commandements du président
- remplacer le président quand il est absent

Rôle de secrétaire : le secrétaire a pour rôle de faire le rapport des réunions après chacune d'elles. Il remet un exemplaire au président qui se charge d'en fournir un par fokontany. C'est ensuite au chef de quartier de le lire à la population. Un rapport contient l'ordre du jour, les principaux thèmes abordés au cours de la réunion, le matin et l'après midi. A ce jour, les secrétaires actuels, n'ont fait qu'un rapport, celui de réunion du 10 et 11 août 2004. le premier secrétaire est analphabète, ce sont donc les vices-présidents qui se sont chargés de faire les comptes rendus. Le second secrétaire est arrivé en août 2003. Il n'avait encore jamais eut l'occasion de rédiger un rapport.

Rôle de commissaires aux comptes :

« contrôler la caisse, vérifier le travail du trésorier. Le trésorier récupère l'argent de la taxe auprès des hôtels et les commissaires aux comptes s'assurent à leur tour auprès des hôtels que les sommes indiquées par le trésorier correspondent. » Cependant, un an après leur nomination, ils n'avaient encore entrepris aucune action concrète (même aller voir les hôtels).

La plupart des membres sont novices dans leur rôle et n'ont encore aucune expérience. Depuis leur nomination il y a un an, beaucoup n'ont mené aucune action. Ils n'ont encore qu'une vision très théorique de leur rôle.

La gestion financière semble préoccupante, elle est mentionnée par presque chacun des membres dans la définition de leur rôle. Cependant, il est flagrant que c'est sur ce point que l'association pêche le plus. Les membres en sont conscients ; quand on leur demande quels sont les principaux problèmes de l'association, tous évoquent la trésorerie. La vision des rôles est très tournée vers le contrôle des autres, on a le sentiment que les membres ne se font pas du tout confiance.

Le trésorier a une vision de la tenue des comptes au jour le jour, à court terme, il n'y a pas de réflexion sur des budgets prévisionnels pour les projets à venir. Il a une vision relativement étriquée de son rôle.

Avec ces définitions des rôles, on ne constate aucune spécificité liée à l'association. Dans n'importe quelle autre association, les rôles pourraient être définis de la même façon. Les rôles ne sont pas du tout adaptés aux objectifs propres de l'association. Personne n'est chargé de réfléchir aux projets, aux investissements possibles. Le fonctionnement de l'association reste très administratif : la réunion à laquelle nous avons assisté a été quasi exclusivement consacrée à une réflexion sur son règlement interne.

c) Absence des femmes

Aucune femme ne fait partie de la FI.MI.MA.NO. Actuellement, il est précisé dans les statuts de l'association que les femmes ne peuvent pas l'intégrer. Il était prévu au programme de l'assemblée générale de revenir sur cette décision. Certaines femmes se sont dites intéressées au cours de l'année 2004. Leur intégration risque de ne pas être facile vu l'attitude des différents membres lorsque cette question a été évoquée. Selon le président et l'un des vice-présidents, les femmes ne sont pas aptes à participer. Cependant, ils trouvent une motivation importante pour les investir dans le fait que la présence de femmes est souvent une condition nécessaire pour recevoir des subventions.

Pourtant, l'investissement des femmes en général est un élément moteur pour le dynamisme de tels organismes. De nombreuses expériences ont montré leurs capacités d'adaptation et d'évolution. L'association A.D.E.S, qui travaille sur la diffusion des fours solaires à Madagascar, a connu auprès des femmes d'Anakao un grand succès. Elles ont été nombreuses à s'investir. Beaucoup dans le village commencent à prendre des initiatives, notamment dans le secteur de l'artisanat et de la restauration. Elles cherchent à valoriser leurs savoirs-faire.

Le fait d'impliquer des femmes dans une association telle que FI.MI.MA.NO, permettrait aussi que la population soit mieux représentée. De plus, les femmes seraient à même d'apporter une vision nouvelle, différente de celle des hommes.

4. Une gestion financière opaque

a) *La FI.MI.MA.NO présente des difficultés flagrantes pour gérer ses ressources...*

➤ Des comptes tenus par intermittence

Depuis sa création en 1999, cette association reçoit un appui technique de SAGE. En contrepartie, elle doit remettre à la structure, de façon mensuelle, une photocopie de la tenue des comptes. Ceci a été fait de façon ponctuelle entre avril 1999 et décembre 2002. Après cette date, SAGE ne dispose plus d'aucun document relatif à la gestion financière de la FI.MI.MA.NO. Le tableau en annexe N°7 résume sommairement les mouvements financiers de l'association. Il manque quatre mois en 1999, quatre en 2000, cinq en 2001 et deux en 2002. Les trous sont beaucoup trop importants pour pouvoir contrôler quoi que ce soit. Pendant tous ces mois « vides » de l'argent apparaît et disparaît sans explication. On constate des sorties sur des mois de pleine saison touristique où les entrées dues à la taxe devraient être fortes, comme en août et septembre 2000

A Anakao, nous avons pu consulter le cahier de comptes pour les années 2003-2004. A l'exception du mois d'octobre 2003, il existe un compte rendu pour tous les mois. Le détail se trouve en annexe N°7 bis. Nous n'avons cependant pas pu vérifier si les sommes inscrites sur le cahier correspondent réellement aux sommes dont dispose la FI.MI.MA.NO actuellement. En effet, les différents membres affirment que l'association connaît des déficits importants. Il n'y en a aucune trace sur le livre de compte.

➤ Des dépenses incohérentes par rapport aux objectifs

Sur les mois dont on dispose de la photocopie de la tenue des comptes, on peut analyser les dépenses et les recettes de la FI.MI.MA.NO. Les recettes ne sont pas très diversifiées : elles proviennent de la taxe, reversée par les hôtels ou récupérée par le gardien, de l'ONG Frontier qui paye des droits pour pouvoir mener des études sur l'îlot, des amendes dues à des infractions au DINA et de dons exceptionnels. Les dépenses, elles, ont des explications multiples. Nous les avons classées selon quatre grands thèmes, détaillé dans un tableau en annexe N°6. Les principales concernent le salaire du gardien et les charges du trésorier. On constate que ces dépenses sont de plus en plus importantes au cours des années. Le salaire du gardien semble à peu près stable (contrairement au gardien, qui lui, change à de nombreuses reprises). Il est de 200 000 fmg par mois. Depuis mars 2001, s'y ajoute 10% des taxes qu'il récolte sur l'île, afin de motiver le gardien à bien être présent sur l'île et à effectué correctement son travail.

De mars 2001 à août 2003, 40 000 fmg sont versés chaque mois pour le trésorier. Cette somme reste inexplicée. Elle n'est plus prélevée depuis le changement de trésorier.

La deuxième source de dépenses régulières la plus importante correspond à ce que nous avons classé dans « dépenses absurdes ». Il s'agit de dépenses qui n'ont absolument rien à voir avec les objectifs de l'association et qui ne sont absolument pas justifiées. Le rhum pour le gardien revient à plusieurs reprises, mais toujours

pour des sommes relativement modiques. D'autres, tout aussi incongrues, sont beaucoup plus coûteuses, comme les objets d'art malgache, qui ont du servir, on le suppose, à la décoration du local de la FI.MI.MA.NO à Anakao. De nombreuses dépenses ont aussi été faites pour des fêtes traditionnelles : chèvre, bénédictions, sac d'os... On peut se demander s'il est normal que ce soit l'argent des touristes qui soit investi pour financer ces fêtes. Cependant, il faut noter que depuis 2003, de telles dépenses n'apparaissent plus dans les comptes.

Des sommes importantes sont aussi prélevées pour indemniser les différents membres de l'association se rendant aux réunions. Il est tout à fait normal que les villageois décidés à s'investir dans l'association ne soient pas pénalisés en perdant une journée de travail à chaque fois qu'ils se déplacent, mais on peut regretter qu'il n'y ait pas d'explication claire concernant ces indemnisations. On ne sait pas si tout le monde touche la même somme, quelque soit la distance à parcourir, ni à combien s'élève l'indemnisation par personne.

Au cours des années 2003 et 2004, beaucoup d'argent a été dépensé, alors qu'aucun projet d'envergure n'a été mené. Une multitude de petites dépenses ont lieu chaque mois, concernant les fournitures de bureau, les indemnisations pour les déplacements du président, la réalisation de la décoration à l'entrée des bâtiments de la FI.MI.MA.NO, l'entretien des bouées (que l'ONG Frontier va d'ailleurs remplacer gratuitement)...

➤ L'incapacité à travailler un budget prévisionnel

Nous avons pu assister au mois d'août à une réunion du bureau exécutif de la FI.MI.MA.NO au cours de laquelle les différents membres ont travaillé sur un projet pour préserver les coraux. Il s'agit de financer les pêcheurs qui ramasseront les Acanthasters, à hauteur de 500 fmg par étoile de mer rapportée au bureau de la FI.MI.MA.NO. Le nombre d'étoile de mer maximum pouvant être rapporté par mois a été fixé à 100. Nous avons eu le sentiment que tous ces chiffres étaient fixés complètement au hasard. Les membres n'ont aucune idée de la population totale des acanthasters détruisant le récif. 500 fmg paraît une somme suffisamment intéressante pour que les pêcheurs se mobilisent, mais ils ne savent absolument pas où en est leur budget, s'ils pourront dépenser suffisamment, quelles sont les dépenses et les entrées prévues dans les prochains mois...

➤ Un livret d'épargne aux mouvements financiers suspects :

En plus de la caisse dont nous avons étudié les comptes jusqu'ici, la FI.MI.MA.NO dispose aussi d'un compte à la caisse d'épargne de Madagascar. Nous avons pu, à Anakao, consulter ce livret d'épargne. Il permet de suivre tous les mouvements qui ont eu lieu sur le compte de l'association depuis son ouverture. On constate que des sommes relativement importantes transitent sur le compte : elles sont versées puis retirées à quelques jours d'intervalle. Les dernières correspondent aux versements qui ont été faits par Tany Meva, pour financer le mobilier des locaux de la FI.MI.MA.NO et le moteur de la pirogue du gardien. On ne sait pas d'où proviennent les autres versements.

Sur le livre de compte du trésorier apparaît un mouvement de cinq millions en octobre 2002 : ils sont censés passer de la caisse au compte, mais n'apparaissent

pas sur ce dernier. De même, un million disparaît en 2004 entre la caisse et le livret d'épargne.

Compte de la FIMIMANO à la Caisse d'épargne de Madagascar			
date	versement	retrait	reste sur le compte
28/04/00	2 500 000		
25/07/00	5 547 000		
31/07/00		5 547 000	
			2 500 000
19/03/01	1 000 000		
18/09/01	1 500 000		
			5 000 000
14/01/03		3 000 000	
15/01/03	7 617 000		
28/01/03		7 500 000	
27/03/03	10 500 000		
03/04/03		10 582 000	
15/05/03	15 547 000		
19/05/03		16 882 500	700 000

Tableau récapitulatif des mouvements financiers sur le livret d'épargne de la FI.MI.MA.NO entre 2000 et 2004

Source : livret d'épargne de la FIMIMANO

Tableau n°6

b) ...ce qui a pour conséquence l'absence complète de crédibilité de l'association :

Les hôteliers sont les premiers à se plaindre de cette gestion financière. L'association leur a demandé de vendre des tickets aux touristes qui se rendent sur Nosy Ve. En effet, en général, ce sont eux qui organisent les sorties, que ce soit pour faire de la plongée sur l'aquarium ou pour aller pique-niquer sur l'île. Ils sont censés remettre ensuite régulièrement cette taxe de 10 000fmg par touriste au trésorier ou au président de l'association. Actuellement, le trésorier demande à tous les hôteliers de ne rien remettre au président sans qu'il soit présent. De son côté, le président soupçonne le trésorier, qui est aussi hôtelier de ne pas faire payer la taxe. C'est dire que même au sein de l'association, la confiance n'est pas de mise.

Les hôteliers s'acquittent de leur tâche avec plus ou moins de bonne volonté. Cependant, on peut comprendre leur réaction. Depuis plusieurs années, ils ont versé de façon régulière des sommes relativement importantes et ils ignorent complètement ce qui a été fait de l'argent. Aucune véritable action concrète d'envergure n'a été menée, à part la construction des locaux de la FI.MI.MA.NO. L'association ne communique absolument rien sur sa gestion financière. Certains hôteliers font aujourd'hui payer la taxe à leurs touristes mais en les prévenant qu'on ne sait pas où va l'argent. D'autres refusent actuellement de récupérer la taxe. Les touristes de ces hôtels payent en arrivant sur l'île, si le gardien est présent.

Les visiteurs ne bénéficient d'aucune information ou d'explication concernant l'argent qu'ils versent, mise à part celle donnée par les hôtels. Autant dire que leur vision de l'action de l'association n'est pas positive. Tant qu'il n'y aura pas une gestion financière claire, avec des comptes communiqués régulièrement aux

hôtelières, jamais la FI.MI.MA.NO ne pourra être crédible. Il est à craindre que tous les opérateurs étrangers suivent l'exemple du « Safari Vezo » et refusent de prendre en charge le versement de la taxe. L'idée d'impliquer les hôteliers de cette façon était pourtant intéressante, ils sont les mieux placés pour mettre au courant les visiteurs et expliquer la façon dont est géré le site, mais encore faudrait-il qu'ils aient des raisons d'être convaincus de l'utilité de cette taxe. Pour FI.MI.MA.NO, ce partenariat était aussi très intéressant puisque le gardien ne peut pas assurer seul la surveillance de l'îlot et l'arrivée des touristes 24h/24. D'importants efforts de communication et de transparence des comptes sont à menés pour espérer voir ce partenariat durer.

CONCLUSION :

La notion d'écotourisme communautaire est, comme on a pu le voir, difficile à appliquer sur des sites tels qu'Anakao/nosy Ve et les Sept Lacs. Tout d'abord parce que le terme même d'« écotourisme » porte à confusion. Il varie selon les préoccupations et les activités de chacun. En utilisant plusieurs critères pour caractériser le fonctionnement touristique des sites, on se rend compte que l'un est écotouristique malgré lui, cela est davantage dû à une situation de fait qu'à une volonté réfléchie. L'autre recense déjà de nombreux aménagements et activités qui ne poursuivent pas un objectif écotouristique, même s'ils participent par certains côtés au développement du village et à la préservation de l'environnement.

Pour ce qui est de la gestion communautaire, les associations des deux espaces, doivent faire face à des problèmes communs que sont l'application des Dina, la gestion financière, et la difficulté pour prendre des initiatives et mettre en place des projets concrets. Cela dit, la gestion de tels sites ne s'invente pas. Il n'est pas évident pour des populations qui sont pour la plupart analphabètes, ou qui ont été scolarisées quelques années seulement, de prendre en main une telle tâche. C'est pourquoi le SAGE est présent pour les appuyer techniquement et les guider dans leur rôle. Cependant force est de constater que cette intervention n'est pas suffisante, puisque à ce jour, les actions n'aboutissent pas. Les populations locales ne sont pas capables aujourd'hui de répondre au défi que représente la mise en place d'un projet écotouristique. Celui-ci nécessite l'intervention d'acteurs nombreux et puissants. Avant de penser à l'autonomie des associations, un important travail de formation et d'accompagnement est encore à mener. C'est sur ces points que vont porter nos réflexions et suggestions à venir.

III^{ème} Partie

REFLEXIONS ET SUGGESTIONS :

**Pour une gestion durable des
ressources touristiques des
sites d'Anakao/Nosy Ve
et de la forêt des Sept Lacs**

Avant tout, nous voulons insister sur le fait que chaque action doit être appuyée par un effort de communication entre les acteurs. Il existe très peu d'échanges entre eux. Il est nécessaire de faire circuler l'information sur toutes les actions, tous les projets entrepris, afin de les valoriser et d'ouvrir le dialogue.

A. La mise en place de l'écotourisme communautaire passe par :

1. l'amélioration du fonctionnement interne des associations

a) l'aspect financier

- La transparence des comptes

Les comptes de la FI.MI.MA.NO. présentent de nombreuses incohérences. Les recettes et les dépenses semblent souvent incompréhensibles par rapport aux objectifs initiaux. Les sommes affichées sur le cahier de comptes ne semblent pas du tout correspondre à la réalité. Il faudrait une gestion régulière, claire et bien expliquée. Le SAGE doit pouvoir recevoir une copie tous les mois, et faire préciser les incohérences. Un organisme extérieur à l'association devait être chargé de contrôler la cohérence entre les inscriptions du cahier de compte et ce que l'association possède réellement. En théorie, c'est le rôle d'un commissaire aux comptes dont on paye les services ; l'ambiguïté dans la situation présente est que les commissaires sont membres de l'association. Ce rôle nécessiterait quelqu'un de neutre.

Comme l'argent de la taxe passe par les hôteliers, il paraîtrait normal que ceux-ci reçoivent de façon régulière un compte rendu de la situation financière, pas forcément détaillé, (ils n'ont pas un rôle de police). Pour qu'ils continuent à verser l'argent, il faut d'abord les convaincre que l'utilisation qui en est faite est justifiée. Ils doivent être en mesure d'expliquer à leurs clients la raison pour laquelle ils doivent déboursier une somme pour visiter l'île de Nosy Ve.

- Construire un budget prévisionnel

Il faut que les associations puissent se projeter dans le futur. Il ne suffit pas de noter les dépenses et les recettes à un moment donné, il faut aussi pouvoir gérer des projets.

→ Former les membres des associations à établir un budget prévisionnel. Avant le lancement d'un projet, le trésorier doit vérifier les comptes en fonction des cotisations (nombre et montant) s'il y en a, en fonction des futures rentrées d'argent (subventions éventuelles, versements attendus comme ceux de Frontier...), en fonction du coût du projet, et des autres dépenses prévues.

L'exemple du projet des Acanthaster (détaillé plus loin) : l'objectif est d'organiser un ramassage de ces étoiles de mer qui sont nocives pour le corail, par les habitants du village. La FI.MI.MA.NO. propose de remettre une somme fixe par animal recueilli. Cette somme doit être fixée en fonction de l'état des comptes. Aura-t-on assez d'argent pour financer ce projet ? Il est nécessaire

dans le cas d'un projet, de savoir combien ça va coûter, combien ça va rapporter, et ce sur quelle période ?...

b) Travail sur la méthodologie

- Apprendre à se poser les bonnes questions

Ce qui manque souvent dans les associations qui gèrent les ressources naturelles, c'est le manque de méthode de travail. Pour mener à bien un projet, il faut avant tout se poser des questions.

→ Etablir des fiches de projet, en notant par étape les différentes questions à se poser, pour espérer un maximum de résultats.

Fiche de projet

Titre du projet

1- Questions préliminaires :

- Pourquoi veut-on faire ça ? quel problème cherche-t-on à résoudre ?
- Quels sont les acteurs concernés ?
- Quel est l'espace, le lieu concerné ?
- Qu'est-ce que ça va apporter ?
- Quels sont les bénéficiaires du projet ? pourquoi ?
- Y a-t-il des personnes à qui le projet nuit ? quel degré de nuisance ?
- Si oui, lesquelles, pourquoi, et que peut-on faire pour elles ?

2- Actions, comment mener le projet ?

- Définir les différentes étapes du projet
- Définir des responsables
- Définir un budget prévisionnel : qu'est-ce qu'on a comme ressource actuellement, quelles sont les entrées et les sorties prévues, de combien a-t-on besoin, dispose-t-on de fonds nécessaires pour le projet ?
- A-t-on besoin d'être appuyé, quel type d'aide ? (technique, financière, formation, matérielle...)

Exemple de fiche de projet :

Ramassage des Acanthasters

Objectif : Inciter les pêcheurs à ramasser les acanthasters

1. Questions préliminaires :

- Pourquoi ce projet ?:

Les acanthasters sont des étoiles de mer qui détruisent le corail et nuisent au récif, zone d'habitat pour de nombreuses espèces marines, et matière première du tourisme sur le site.

- Quels sont les acteurs concernés par le problème ?:

Les pêcheurs de la zone

Les hôteliers qui pratiquent la plongée

Les organismes d'études qui travaillent sur le site (ONG Frontier, IH.SM.)

Tous ces acteurs devront être informés du projet

- Qui est à l'origine du projet ?

L'association FI.MI.MA.NO.

- En quoi consiste le projet ?:

Les villageois seront indemnisés par acanthaster remis au bureau de la FI.MI.MA.NO. pour être brûlés. (dans la limite de recueillir 100 individus par mois au maximum)

- Qui seront les bénéficiaires du projet ?:

Les pêcheurs et les touristes (donc les hôteliers)

- Y a-t-il des personnes à qui le projet nuit ?

Non

2. Actions, comment mener le projet ?

- Définir les différentes étapes :

Définir les responsables de l'opération

Délimiter la période de l'opération

Définir les lieux et dates pour déposer les acanthasters

Travailler un budget prévisionnel pour savoir à combien peut-on évaluer la somme remise par acanthaster ?, de combien dispose t-on ?, quels sont les fonds nécessaires ?, à combien est évaluée la population d'acanthasters ? (à voir avec Frontier)

- Informer la population et les différents acteurs des décisions et des actions

- Lancer l'opération

- Définir un responsable par projet (proposer des rôles concrets)

On a pu voir dans l'étude que plusieurs membres du bureau exécutif avaient du mal à définir leur propre rôle. Pour un travail plus efficace et plus de suivi dans les projets, il faudrait imaginer des rôles plus concrets. Une personne doit être responsable d'un projet, puis selon les actions qui seront menées pour le réaliser il faudra un responsable d'actions. Dans le fonctionnement actuel, tout se rapporte au président. Si chacun a une responsabilité, même petite, les acteurs seront plus motivés, les projets ont plus de chance d'aboutir et d'apporter des résultats.

→ Dans chaque projet, définir un ou deux responsables de la communication, pour mettre en relation tous les acteurs impliqués, et pour informer les populations qui seraient intéressées. Si, pour un projet il y a besoin de bénévoles, il faut pouvoir le faire savoir. Un responsable de la communication auprès des hôteliers pourrait être très bénéfique à la relation entre les deux parties.

- Par exemple sur le site des 7 lacs, sur un projet route pour améliorer l'accès au site, il faudrait des responsables par tronçon pour que la piste soit remise en état puis entretenue régulièrement.
 - Sur le projet d'exposition de coquillages à Anakao (voir plus loin), un responsable du projet serait désigné pour la coordination, il y aurait un responsable de la salle, une personne pour communiquer avec les femmes...
 - Un responsable pour le projet bibliothèque (Anakao). Les membres du bureau voudraient mettre en place une petite bibliothèque mobile, entre les différents fokontany. Elle serait gérée par le gestionnaire, mais il faut une personne référente pour organiser et coordonner le projet.
 - Un responsable pour le projet Acanthasters
 - Un responsable pour le projet du sentier pédestre sur Nosy Ve, conscient des enjeux et des demandes des touristes, et prêt à en discuter avec les opérateurs touristiques de la zone.
- Que le SAGE transmette certains de ses travaux aux associations locales pour qu'elles puissent être plus autonomes.

Si le SAGE est amené à disparaître, les associations vont devoir trouver des moyens pour être plus autonomes. Le SAGE peut les y aider.

- L'exemple d'un dossier de subvention nous semblait intéressant. Actuellement, c'est le SAGE qui élabore les dossiers de subvention concernant les projets des associations, il tient indirectement le rôle de bailleur de fond. Ces aides permettent des résultats. Si le SAGE disparaît, les associations seront « lésées », dans l'incapacité de perpétuer ces démarches. Par contre si le SAGE, organise des formations, ou élabore ces dossiers avec les associations afin qu'elles apprennent elles-mêmes à en monter, elles seraient en relation directe avec les bailleurs de fond, cela peut être plus intéressant pour la suite, et permettrait aux associations d'être plus autonomes. Le SAGE effectuerait un transfert de savoir, en mettant en place une méthodologie claire et adaptée.

c) Une communication interne à améliorer

- Etablir et afficher des comptes-rendus des actions menées par la FI.MI.MA.NO

Tous les acteurs d'un lieu doivent pouvoir se tenir au courant de ce qui s'y passe. Les actions de la FI.MI.MA.NO. concernent tout le village. Il paraît donc essentiel que l'association travaille en transparence avec les hôteliers et les gens du village.

- Que la FI.MI.MA.NO. s'engage de façon régulière (tous les trimestres par exemple) à afficher, sur un panneau sous le porche du bureau de l'association pour que tout le monde puisse être au courant, un compte rendu des actions qui ont été menées et les résultats, l'état d'avancement des projets en cours, ainsi que les projets à venir. Il pourrait être intéressant également d'en remettre un exemplaire aux hôteliers, qui pourraient

réellement savoir à quoi sert la taxe pour visiter Nosy Ve, et l'expliquer aux touristes, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le document pourrait être affiché dans les hôtels.

- Si la FI.MI.MA.NO. invite les hôteliers à des réunions, il est nécessaire de prendre garde à commencer à peu près à l'heure, et à faire venir des interprètes. Les programmes des réunions doivent être distribués environ 2 semaines à l'avance pour que chacun s'organise.
- Que la FI.MI.NA.NO. laisse sur le panneau d'affichage ou dans une boîte aux lettres à côté, la possibilité aux villageois de s'exprimer, de donner leur avis (de façon anonyme pour ceux qui le souhaitent) sur ce qu'il se passe dans le village. Pour ceux qui ne peuvent écrire qu'il y ait une personne référent dans chaque fokontany pour noter les avis ou les demandes de chacun. Les hôteliers pourraient également faire-part de leurs suggestions. Ils sont invités aux réunions régulièrement mais il est souvent difficile pour eux d'y assister. Ce système permettrait de parler sans perdre de temps, ce qui pourrait arranger tout le monde. L'association devra alors prendre les considérations des villageois en compte. Les hôteliers, ont un avis important dans le sens où sur les projets d'écotourisme, ils peuvent savoir ce que recherchent les touristes, et donc voir si les projets proposés par l'association sont réalisables ou non.
- Sur les panneaux, on peut en profiter pour afficher les informations sur les autres associations existantes, comme les associations de femmes, ADES pour les fours solaires, les associations d'artisanat...
- L'affichage doit être tenu par un responsable, soit un membre de l'association, soit le gestionnaire ou le secrétaire.
- Afficher sur les panneaux, mais également dans tous les hôtels, ce à quoi sert la taxe.

Voici un exemple d'affiche à installer dans les hôtels. Les couleurs et les photos rendent le document attractif, et pourrait permettre à un plus grand nombre de visiteurs de s'informer sur la taxe de Nosy Ve. Ceci n'est bien sûr qu'un exemple. Là encore, l'objectif est de fournir des suggestions, les idées pouvant être retravaillées.

Nosy Ve, un espace protégé !

Les ressources naturelles du site sont gérées depuis 1998 par une association : *la FI.MI.MA.NO*, composée d'habitants d'Anakao et des villages alentours.

Elle fait payer une taxe de **10 000 Fmg** aux visiteurs.



Celle-ci finance :

- ✓ Le salaire du gardien de l'îlot
- ✓ La protection de l'île et de l'aquarium nord (zone interdite à la pêche, et réservée exclusivement à la plongée).
- ✓ Elle peut aussi être investie dans des projets de développement local (santé, éducation, ...)



- Sur le panneau d'affichage, l'association devrait également faire connaître les projets d'initiative locale.

Ceux-ci sont la clef d'un véritable développement local. Cependant on a vu que tout enrichissement personnel engendrait des manifestations de jalousie. Les associations sont composées des membres influents des fokontany. Si ces derniers reconnaissent les bienfaits des initiatives locales, leur mise en place sera facilitée. Il est nécessaire de créer une véritable coopération entre les villageois motivés et l'association. Le panneau d'affichage doit être ouvert, que les gens puissent afficher toute information qu'ils souhaitent faire passer, même si elle ne concerne pas directement les actions de l'association.

2. Des actions à la mesure des associations

- Aide pour le lancement de nouvelles activités

Cela pourrait entrer dans les projets de l'association que de financer le lancement de projets nés d'initiatives locales. Si des femmes par exemple souhaitent se lancer dans l'artisanat, cela peut être un moyen de lancer leur activité, de faire connaître les savoir-faire locaux, et d'inciter les gens à bouger. A l'hôtel « le Prince », il y a une boutique d'artisanat, cependant, tous les produits viennent de Tuléar. Si l'artisanat du village est valorisé, les villageois bénéficieront directement de l'activité touristique, et les relations entre le village et les touristes, et donc avec les hôteliers ne pourront que s'améliorer.

- L'association FI.MI.MA.NO., devrait dans ce cadre inviter ceux qui ont des initiatives à se présenter au bureau. Les parties discuteraient du projet pour voir s'il peut être réalisable, s'il est compatible avec les idées de l'association, et voir comment lancer le projet. L'association aurait ensuite pour rôle de faire la promotion auprès des hôtels (notamment pour tout ce qui concerne l'artisanat). Il serait préférable de voir se développer ce type d'activité plutôt que la vente de coquillages interdits ou de massages.
- Actuellement, l'association n'est pas en mesure d'apporter des aides financières. Cependant, elle peut s'investir en louant ou prêtant son local, pour des réunions, des expositions...

- Un micro-projet de développement concret : Une exposition de coquillages

L'association FI.MI.MA.NO a émit un projet de vente exposition de coquillages pour percevoir un peu de fonds. Nous avons réfléchi à ce projet en incluant un programme de sensibilisation sur les coquillages interdits. Le thème a été abordé avec quelques hôteliers. Tout d'abord, il ne s'agirait pas de vente mais d'exposition seulement. Cela pour ne pas être tenté de vendre les éléments interdits et protégés. Les vendeuses de coquillage qui sont habituellement sur la plage seraient impliquées au projet. Celles-ci vendent sans scrupules les tritons par exemple, qui sont une espèce de coquillage entièrement protégée car prédateur des Acanthasters, étoiles de mer nocives pour le récif. Si ces femmes participent au projet, elles percevront une somme d'argent qui les dissuadera peut-être de continuer à vendre sur la plage. Si le projet est bien mené, les hôteliers seront tout à fait favorables à proposer à leurs clients d'aller voir l'exposition. Ils apprendraient des choses sur le milieu moyennant un prix d'entrée. Les villageois pourraient aussi visiter l'exposition, soit pour un prix moins important, soit gratuitement. L'objectif principal étant de sensibiliser un maximum de personnes.

Le projet « exposition de coquillages » :

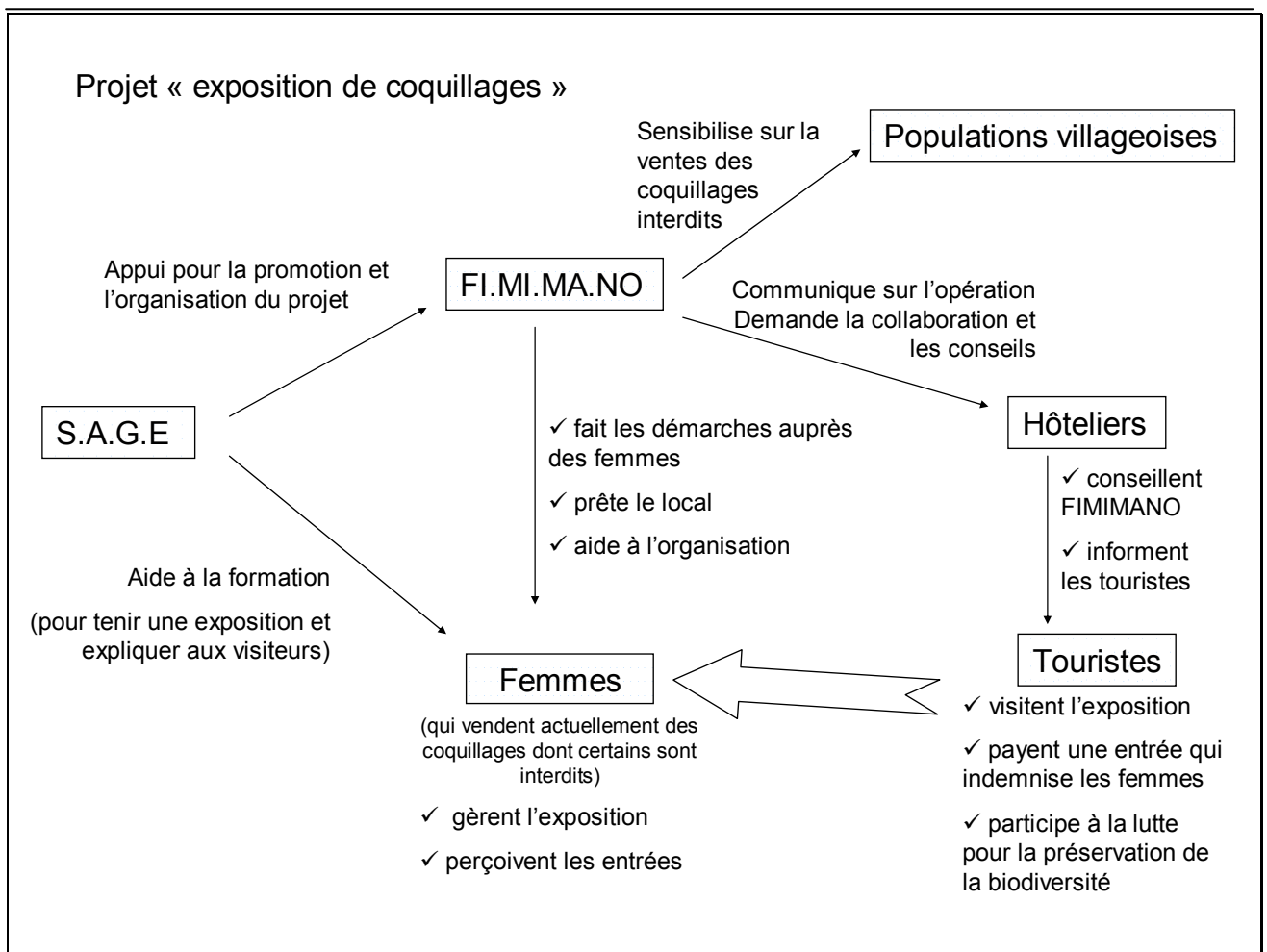


schéma n°2

- Appui technique pour informer les touristes

Pour que l'on puisse parler d'écotourisme, on a pu voir qu'il fallait travailler sur l' « éducation » des touristes. Quand ils visitent un lieu, ils doivent s'instruire sur les histoires du lieu, les peuples qui l'habitent, les comportements à adopter pour ne pas dégrader les richesses naturelles et culturelles... Les hôtels ont un rôle important à jouer dans ce domaine, surtout dans des villages comme Anakao ou les 7 lacs, ils sont les premiers interlocuteurs entre les touristes et le village, mais ne doivent pas être les seuls à intervenir.

→ Appuyer un travail de sensibilisation approfondie. Inciter la DIRT et l'ORTU pour distribuer gratuitement dans les établissements touristiques, des affiches contre le tourisme sexuel, la vente de coquillages interdits, les touristes qui encouragent la mendicité. Egalement, il serait intéressant de faire des panneaux informatifs qui montrent les curiosités du site : informations sur les pêcheurs Vezo, sur la faune et la flore locale que l'on peut découvrir etc. , mais aussi sur les conditions de vie du village comme l'absence d'eau douce à Anakao. Favoriser les relations entre les hôteliers, les touristes et les gens du village, sous forme d'échange, de respect des uns envers les autres. Les sorties avec les piroguiers sont en général bien appréciées surtout quand les touristes ont le sentiment d'apprendre. C'est un point essentiel à développer.

- Afficher les Dina

Le Dina est l'outil utilisé par les associations pour faire respecter ses règles. Comme on a pu le voir, il a du mal à être appliqué, notamment sur le site des Sept Lacs. Sa mise en place est très délicate.

→ Afin que le Dina puisse être un outil efficace, il faudrait dans un premier temps, l'afficher, pour que tout le monde puisse en prendre connaissance, et le consulter autant de fois que possible. Le Dina peut être affiché sur un panneau devant le bureau de la FI.MI.MA.NO. pour Anakao, et chez les chefs de quartiers des différents fokontany. Sur le site des 7 lacs, on peut imaginer un panneau dans chaque village également. Afin qu'il puisse être compris par tous, il faudrait qu'il soit illustré, que chaque article soit écrit, mais aussi représenté sous forme de dessin.

→ Distribuer les Dina dans les hôtels, au moins les articles qui concernent les touristes. Les règles doivent être connues et respectées par tous, y compris par les visiteurs.

- Faire un travail de sensibilisation auprès des écoles

La mise en place de projets pédagogiques semble une étape incontournable : les enfants sont les adultes de demain, et c'est sur eux qu'il faut porter les efforts de sensibilisation. A Anakao, la propreté de la plage est un problème qu'il est urgent de résoudre, non seulement parce que les déjections humaines rebutent les touristes mais aussi parce que cette habitude présente de véritables risques sanitaires pour le village. Il faut intégrer au programme scolaire les thèmes d'actualité qui touchent le village : non seulement les questions sanitaires et d'hygiène, mais aussi, les ressources naturelles et culturelles de leur espace de vie, comment les préserver etc.

A Anakao, les enfants doivent être sensibilisés sur la fragilité des ressources halieutiques : étudier les périodes de reproduction des différentes espèces, les tailles en dessous desquelles il est interdit de pêcher certains animaux, connaître les espèces protégées et leur expliquer pourquoi. En bref, leur enseigner que les ressources marines ne sont pas inépuisables, ce n'est pas parce qu'il y en a toujours eu qu'il y en aura toujours. Le village est dépendant d'une bonne gestion de ces ressources.

- Proposer des moyens de formation compréhensibles par tous, et constamment utilisables sur place

Pour des populations qui manquent d'instruction, il existe des supports de projets très intéressants. A l'ANAE, par exemple, pour expliquer leurs projets aux paysans, ils utilisent des morceaux de tissus sur lesquels des scènes sont dessinées. Les morceaux de tissus sont présentés les uns après les autres pour enseigner les différentes étapes du projet, comment les gens doivent s'y prendre. Les dessins sont simples et très clairs donnant des indications de temps, de météo, facilement saisissables par tous. Ce type de support est à privilégier dans des sites tels que les Sept Lacs ou le village d'Anakao, les informations circuleraient peut-être mieux. L'avantage est qu'il est possible de les laisser sur place, les populations peuvent les consulter n'importe quand. Il reste une trace matérielle de la formation.

3. Des projets d'envergure nécessitant l'intervention d'acteurs extérieurs puissants

Mettre en place des projets écotouristiques sur de tels sites, contraint les populations à adapter leurs modes de fonctionnement traditionnel. Aux alentours d'Anakao, la délimitation de la zone de l'Aquarium nord, a réduit l'espace de pêche. L'interdiction du défrichement et de la culture sur brûlis (« hatsake ») autour de la forêt des Sept Lacs, oblige les paysans à modifier leurs habitudes. Ces mesures, à long terme, leur seront bénéfiques. Cependant, si on veut que ces contraintes soient respectées, il est nécessaire de proposer des alternatives qui leur permettent de conserver voire d'améliorer leurs conditions de vie à court terme. Ces travaux sont d'une envergure qui dépassent les capacités des associations locales. Il faut faire intervenir des acteurs extérieurs.

- Réfléchir à des projets pouvant compenser à court terme les efforts des pêcheurs et des cultivateurs pour préserver les ressources naturelles.

→ Sur le site d'Anakao/Nosy Ve, nous avons étudié le fonctionnement de la collecte des produits de la mer. Trois entreprises se partagent le marché du Sud-Ouest de Madagascar. Les deux plus importantes sont la Copéfrito et Murex. Dans chaque village, elles ont installé une ou deux glacières et ont embauché des sous collecteurs. Des camions ou bateaux réfrigérants, selon les zones, passent ensuite récolter les produits stockés. Ces entreprises achètent plus de 90% des prises des pêcheurs, destinées dans leur quasi-

totalité à l'exportation. Le reste est vendu aux hôtels ou sur les marchés locaux. Les prix de collecte sont fixés au début de chaque marée. On constate que les prix sont de plus en plus écrasés, laissant une marge de manœuvre aux pêcheurs de plus en plus faible. En août 2004, malgré l'inflation et la forte augmentation du coût du sac de riz, le kilo de poulpe était tombé à 5500fmg à Anakao. (il est descendu jusqu'à 4400 fmg dans les zones les plus difficiles d'accès). Les bénéfices faits par ces entreprises en revendant sur le marché européen sont énormes. Face à ces conditions, les pêcheurs n'ont d'autres moyens que de pêcher de plus en plus pour réunir des salaires équivalents à ce qu'ils touchaient avant. Un tel comportement accentue encore les pressions pesant sur les ressources halieutiques. On comprend alors qu'interdire certaines zones aux pêcheurs soit extrêmement difficile à faire respecter, même si à long terme, elles doivent permettre une régénération des ressources. Pour aider les pêcheurs à accepter ces contraintes, il faut envisager des solutions qui leur permettraient, en prélevant moins de ressources, d'améliorer ou au moins de préserver leurs conditions de vie :

- ✓ Intéresser des entreprises de commerce équitable aux ressources halieutiques de la zone : les marges qui sont faites actuellement sur des produits tels que la langouste, le poulpe ou le calamar sont énormes. Des entreprises poursuivant un objectif de commerce équitable permettraient de financer les pêcheurs de façon beaucoup plus décente (aujourd'hui, le kilogramme de langouste se négocie à 25 000 fmg). En augmentant légèrement le prix de revente, elles seraient sans doute viables.
- ✓ Aider les pêcheurs à se constituer en syndicat ou coopération. S'ils se solidarisent et se regroupent, ils auront plus de poids pour négocier les prix d'achat. Cependant, comme les entreprises collectent sur plusieurs centaines de kilomètres de côtes, il faudrait imaginer des « alliances » dépassant les cadres des villages.
- ✓ Les entreprises de collecte doivent pouvoir être contrôlées. Il faut leur imposer des normes d'achat strictes, concernant la taille des prises et les périodes où elles peuvent être pêchées, et se donner les moyens de faire appliquer ces normes. Nous savons que les deux grandes entreprises du secteur ont essayé de se mettre d'accord pour, par exemple, refuser tous les poulpes en dessous d'une certaine taille. Malheureusement, leur entente n'a pas duré.

Il est en tout cas urgent d'estimer de façon précise les stocks des ressources les plus pêchées. Si les villageois bien souvent ne disposent pas de l'éducation pour prendre conscience de la fragilité de leur milieu, les entreprises de collecte au moins, seront alertées par des données claires, et peut-être prendront-elles, en concertation, les mesures nécessaires pour préserver leurs activités sur le secteur. Tous ces projets nécessitent l'intervention de nombreux acteurs appartenant à des secteurs variés : des scientifiques, des spécialistes du commerce, des ressources halieutiques, des responsables d'O.N.G... De plus en plus d'O.N.G s'intéressent au commerce équitable, mais elles ont besoin d'appui pour se lancer, surtout dans la filière halieutique, encore peu touchée par ce secteur.

→ Pour le cas de la forêt des Sept Lacs, nous nous sommes informées sur les méthodes qui existent comme alternatives à la culture sur brûlis (Hatsake). Celle-ci reste un mode de culture encore très utilisé dans les campagnes du sud de Madagascar. Pour cela, nous avons rencontré l'A.N.A.E, qui propose diverses solutions afin de moins nuire à l'environnement, de trouver des méthodes moins nocives pour la forêt. Il existe donc trois méthodes dites de semi-direct ou du géo labour. C'est à dire que l'on ne retourne pas la terre, mais on utilise des plantes pour fertiliser et aérer le sol.

La première technique, avec utilisation de couverture vive, consiste à planter la culture principale, puis quelques temps après, sur la même parcelle, à planter des graminées et des légumineuses. Ces dernières apportent au sol des éléments nutritifs favorables au bon développement de la plante principale, elles fixent le sol, tout au long de l'année, même pendant la période sans culture. Cette couverture vive est entretenue et renforcée régulièrement.

La seconde technique utilise une couverture morte. C'est à dire que l'on étale sur le sol en culture une couche d'herbe sèche, coupée (le Donga est très utilisé car largement répandu dans la région).

La troisième technique est l'écobuage qui consiste à creuser des fossés dans la parcelle dans lesquels on place des brindilles. On les recouvre de terre en laissant des aérations, puis on les incinère. Le sol se réchauffe et dégage les éléments nécessaires au bon développement de la plante. Cette méthode peut être couplée avec la couverture morte par-dessus. Elle est souvent compliquée à mettre en place. La première technique est la plus appréciée des paysans de brousse. Cela dit, changer les habitudes d'une population n'est pas chose facile.

On pourrait penser comme autre alternative, à l'association de l'élevage et de la culture pour fertiliser le sol. En effet, les populations de cultivateurs possèdent généralement un petit cheptel de zébus. Cependant, l'utilisation du fumier des parcs est impossible sur les terres du sud. Tout ce qui touche au parc est « fady » : c'est un endroit sacré. C'est là que sont enterrés les enfants morts-nés. Quant à faire se déplacer les troupeaux sur les terres, c'est peu intéressant car le tassement du sol par le piétinement du bétail génère plus de contraintes que l'apport d'engrais naturels n'est bénéfique.

Pour contrer la déforestation et l'incinération de la forêt, il existe des fatapera en terre qui utilisent moins de charbon de bois que ceux que l'on utilise habituellement en métal. Le problème est que les fatapera en terre sont moins répandus et sont surtout plus chers à la fabrication et donc à l'achat.

Leur diffusion pourrait faire partie des projets des associations, aussi bien pour les Sept Lacs, que pour le village d'Anakao. Les associations pourraient financer la différence de prix entre les fatapera ordinaires et ceux en terre, afin que les villageois soient incités à les utiliser. Bien sûr, ce type de projet devrait s'accompagner d'une campagne de sensibilisation, faisant ressortir et expliquant les intérêts de cette nouvelle technique.

- Les infrastructures d'éducation, de santé, d'accès : des priorités pour le développement des sites

Les manques en infrastructures d'éducation et de santé sont les deux grands problèmes qui touchent les sites d'Anakao et des Sept Lacs. Pour le premier s'ajoute l'absence d'eau douce, qui entraîne de nombreuses maladies chez les populations. Pour le second, les déplorables conditions d'accès bloquent actuellement tout développement des villages les plus reculés. Les associations, dont le rôle est de protéger les ressources naturelles et de participer au développement des villages, devraient, dans leurs actions, pouvoir intervenir sur ces questions. Cependant, vu leurs moyens actuels, elles pourraient donner des petits coups de pouce, (achat de mobilier ou de matériel scolaire, ou participation au salaire des instituteurs ou au loyer d'un médecin, achat de médicaments pour le dispensaire...), mais certainement pas assumer seules des projets d'envergure.

Les grands bailleurs de fonds sont sensibles aux domaines de l'éducation et de la santé. La principale contrainte est de faire réunir par les communes les 25% d'apport communautaire nécessaires pour pouvoir toucher les subventions des projets. Après avoir rencontré le maire et le premier adjoint au maire d'Anakao, on peut avancer que cette toute jeune commune aurait besoin d'appuis importants.

B. Faire une promotion des sites adaptée

1. Formation des populations locales

- Formation des vendeuses

Pour palier au problème des femmes qui vendent des coquillages illicites sur la plage, on peut imaginer leur faire suivre une formation, même légère qui leur donnerait quelques notions de marketing. Cela permettrait qu'elles ne vendent pas n'importe quoi, et que les touristes ne se sentent pas agressés, ce qui est régulièrement le cas à Anakao.

- Former des piroguiers comme guides sur l'îlot

Les touristes cherchent à apprendre, à savoir comment les populations locales vivent. Il serait intéressant que les piroguiers du village puissent expliquer oralement les richesses naturelles et culturelles du site (histoires sur le peuple Vezo, sur la pêche, sur l'île...).

→ Il s'agirait d'une formation sur plusieurs années, en sélectionnant des jeunes parlant un minimum français. Ils apprendraient des notions de botanique, de faune et flore marine, des techniques de guidage des touristes et, se perfectionneraient en langues : français, anglais, italien. Cette formation serait financée et les jeunes indemnisés à la hauteur de ce qu'ils gagneraient en travaillant au village. A l'issue de la formation, les étudiants recevraient un diplôme attestant de leurs compétences.

Il est nécessaire d'investir dans de véritables formations qui ne créent pas de situations d'appoint. Celles-ci, bancales et incomplètes, nuisent à la promotion des sites. Anakao/Nosy Ve, comme les Sept Lacs, ont besoin de bases solides pour des actions pérennes.

2. faire connaître les Sept Lacs

- Diffuser les moyens d'accès

Plusieurs moyens de transport existent pour se rendre aux 7 lacs. Il serait intéressant d'en informer les visiteurs. Pour les trajets en taxi-brousse, il pourrait y avoir un panneau indiquant cette destination peu connue. Il est possible de rejoindre le site en pirogue par l'Onilahy. Là aussi, la promotion manque, il faudrait communiquer cette possibilité aux touristes, car elle peut s'avérer très attractive.

- Panneau au stationnement (taxi-brousse). Sachant qu'actuellement, les taxis-brousses ne vont que jusqu'à Mahaleotse. Cela dit, il est possible de rejoindre Ifanato en vélo ou en charrette à zébus. L'organisation de tel transferts est à prévoir mais pourrait se mettre en place sur Mahaleotse.
- Information par l'ORTU (Office Régional de Tourisme de Tuléar), pour les trajets en taxi-brousse et en pirogue.

- Travailler une brochure pour faire connaître le site des Sept Lacs

Un travail de marketing est à mené pour faire connaître le site. La brochure doit viser un type de touriste en particulier en fonction de l'offre actuelle. Les touristes « sac à dos » semblent bien s'adapter. Ils peuvent passer facilement une nuit sur place, apprécient les activités de randonnées et de découverte de la nature, recherchent un côté authentique et une intégration à la vie du village.

- Ce travail nécessite l'intervention d'un spécialiste de la promotion touristique. Cependant, il est important d'impliquer les CLB dans la création de cette brochure. Elles sauront ensuite ce qu'il y a à valoriser dans les visites et ce que les touristes attendent de voir. Si elles savent comment est présenté le lieu aux visiteurs, leur travail sur place sera plus cohérent et efficace.

Nous proposons un exemple de brochure pour la promotion du site. Cependant, nous ne sommes pas du tout des spécialistes de marketing. Certains points nous paraissent important à faire ressortir. Ce document a été conçu pour donner des idées, des suggestions. Les photos prises en exemple ne sont sûrement pas des plus attractives. Le site peut être davantage mis en valeur. On peut imaginer présenter l'hôtel d'Ifanato de façon plus claire. Les différents moyens d'accès, sont également à valoriser. De plus, sur une telle affiche, il paraîtrait intéressant de mettre un contact, numéro de téléphone ou adresse mail, afin que les touristes puissent se renseigner davantage.

Prototype de brochure pour les 7 lacs :

- Faire un fond avec une carte qui situe Tuléar et la piste qui mène au site, ainsi que les délimitations de l'écosystème.
- Intégrer des petites photos de taxi-brousse, de 4*4, de pirogue, de moto, de quad, pour informer des différents moyens d'accès.
- Placer en gros et de façon lisible l'hôtel et les aires de camping. Les gens comprendront alors qu'il est possible de loger sur place.
- Mettre des photos de la visite, une des lacs, une de la forêt sèche (on présente ainsi la diversité des paysages), une ou deux sur la faune à découvrir (makis, crocodiles...), une d'un point de vue sur l'Onilahy, une sur l'hôtel et le village.
- Valoriser le fait qu'il y ait une véritable immersion dans un village de brousse. Indiquer les activités de randonnées pédestres, du circuit botanique, la découverte d'une faune et une flore diversifiée.
« Immergez-vous dans un village de brousse, profitez de randonnées où vous découvrirez des paysages magnifiques et variés, empruntez le circuit botanique pour admirer la diversité de la flore pour beaucoup endémique et originelle. Suivez le guide qui vous fera observer la faune : makis, caïmans, chauves souris et bien d'autres animaux qui peuplent ce site ».
- Précisez la distance du site par rapport à Tuléar (70 km à l'est de Tuléar sur les rives nord d'u fleuve Onilahy).
- Référez à un site internet, et donner un numéro de téléphone et une adresse sur Tuléar pour obtenir plus de renseignements.



A 70km à l'est de Tuléar, découvrez...



Ses randonnées

Son sentier botanique

LA FORÊT DES SEPT LACS

Sa faune et sa flore exceptionnelle



Mahaleotse

Ifanato

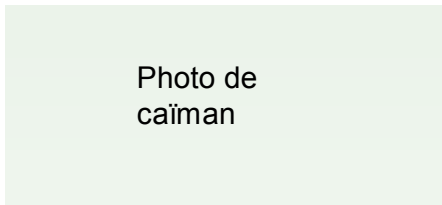


Photo de caïman



Vivez au rythme d'un village de brousse !

*4*4, moto, quad, vélo, taxi-brousse, pirogue...*

- Créer un site internet pour présenter le site des Sept Lacs, ce que l'on peut y faire, et y voir.

Celui-ci doit, comme la brochure, être orienté vers le type de touriste que l'on souhaite faire venir. De plus en plus de personnes font leur programme de voyage (sites à visiter, activités, ...) en faisant des recherches sur internet. Les visiteurs des Sept Lacs, comme on a pu le voir, sont soit des gens qui passent par des hôtels ou des sociétés telles que « Trajectoire » ou « Quad du Capricorne » à Tuléar, soit des personnes qui font leur programme elles même. Ces dernières se réfèrent beaucoup à internet. Ce serait un bon moyen pour élargir le public actuel, car pour le moment, le manque de visiteurs sur le site des Sept Lacs est flagrant. Actuellement les Sept Lacs ne sont que très rarement présentés dans les guides touristiques tels que le Routard, le Petit Futé ou Lonely Planet, et si c'est le cas c'est fait de façon très brève.

→ Le site Internet pourrait être fait par le SAGE (avec un spécialiste informatique). Il faudrait mettre le site en lien avec l'ORTU et la ville de Tuléar pour que les gens puissent trouver le site facilement. Mettre en évidence le côté « respect et découverte » de l'environnement et des sociétés locales, et l'authenticité du site, son aspect sauvage, naturel. Le site peut être fait en français, voire même en anglais.

- Travailler avec Jean-Claude pour faire la promotion de son établissement.

Les hôtels de la région s'organisent entre eux par affinité pour faire leur propre promotion. Ainsi certains hôtels de Tuléar affichent des brochures publicitaires pour d'autres hôtels d'Anakao, ou d'Ifaty, et réciproquement. Un tel partenariat pourrait être mis en place entre Jean-Claude et les établissements de Tuléar qui proposent des excursions aux Sept Lacs : « Trajectoire », « Quad du Capricorne », « Chez Alain », « Le Refuge », le « Sax'aphone ».

Peu de personnes connaissent l'existence de cet établissement. Il faut qu'à Tuléar les gens puissent être informés de ce site et des possibilités d'hébergement qui sont proposées. Il manque un travail de communication important.

→ Elaborer une brochure pour faire la publicité de l'hôtel. Pour le moment il n'y a rien, et les touristes sont absents. Il faut donc impérativement remédier à ce manque pour que les projets d'écotourisme puissent fonctionner. Si des touristes viennent, on pourra penser aux retombées sur les communautés locales. Pour le moment, sans visiteurs c'est difficile. La brochure pourrait être créée par Jean-Claude, en collaboration avec l'ORTU. Le SAGE peut juste être un intermédiaire pour les mettre en relation.

3. Préserver Nosy Ve/Anakao d'un tourisme de masse.

- Préserver le côté naturel du site de Nosy Ve. Ne pas ajouter d'aménagements.

Les touristes apprécient ici le naturel du lieu, le calme, l'authenticité, l'aspect « île déserte ». Si on aménage plus cette île, on dégrade le produit touristique.

- Ne pas rajouter de construction autre que le chalet. D'après les enquêtes, les toilettes ne sont pas du tout indispensables sur l'île. Les fady doivent être connus et respectés des touristes, (faire ses besoins en fait partie). Les panneaux, par contre, commencent à vieillir et pourraient être réhabilités.
- S'il doit y avoir un sentier, c'est seulement pour que les touristes ne marchent pas n'importe où, qu'ils ne détruisent pas la végétation. Le seul travail à faire serait de tracer un itinéraire discret, en retirant les quelques plantes susceptibles de gêner le passage. Ne pas mettre de béton, ni de cailloux ou autres matériaux pour délimiter le sentier. Les visiteurs ne doivent pas percevoir les aménagements. Il est essentiel de garder le côté naturel au maximum.
- Surtout ne pas bétonner. Ce n'est pas parce que les aménagements sont visibles qu'ils sont plus attractifs pour les touristes. Au contraire, plus les aménagements sont intégrés au paysage, plus ils seront appréciés.

- Ne pas développer le tourisme de façon trop rapide

Il est nécessaire que le village ait le temps d'assimiler et de s'approprier la situation. Il faut faire en sorte de minimiser les impacts négatifs du tourisme sur les populations locales (mendicité, tourisme sexuel...)

- Pour cela, il faudrait veiller à réglementer l'ouverture des nouveaux hôtels. (voir les projets de réserve foncière). Actuellement, il y a neuf établissements, ce qui est déjà beaucoup. Favoriser le respect de l'environnement, employer au maximum des gens du village, cf. critères écotouristiques.
- Le projet de la nouvelle liaison par avion, n'est peut être pas souhaitable pour une bonne cohabitation entre l'activité du tourisme et la vie du village. L'accès difficile préserve encore le site de l'invasion touristique. D'ailleurs, Ifaty souffre d'une réputation de plus en plus mauvaise auprès des visiteurs. Le site a perdu une grande partie de son charme naturel. La destination d'Anakao va sans doute en profiter. Il faut veiller à ce que son sort ne soit pas semblable à celui d'Ifaty. Sur les lieux, cela n'est souhaité par personne, y compris par les hôteliers.

- Veiller à la cohabitation entre les touristes et le village

Le problème des enfants qui mendient sur la plage, des jeunes filles qui proposent des massages (on peut voir en allant sur les lieux qu'il s'agit des prémices du tourisme sexuel), ou encore des femmes qui vendent des coquillages interdits, font partie des impacts négatifs du tourisme sur les populations. Les enfants sont de plus en plus agressifs, ce qui n'encourage pas les touristes à aller se balader dans le village. Pourtant, les échanges sont une grande richesse pour chacun.

Il ne faut pas que se développent côte à côte deux entités indépendantes qui s'ignorent. Les touristes doivent prendre soin à ne pas accepter ce qui peut endommager à terme la vie du village. Le village et ses habitants font partie du produit touristique. Si les visiteurs ne peuvent plus prendre plaisir à se balader sur la plage, à rencontrer des gens du village sans se sentir agressés, le site perd une partie de son charme.

Des activités d'échange pourraient être prévues :

- Inciter à développer des activités locales tel qu'un club de pirogue à voile :
Ce type d'activité peut être proposé en collaboration entre les hôtels et l'association FI.MI.MA.NO. Monica, avait déjà émit cette idée de club de pirogue à voile. Les meilleurs navigateurs de ces embarcations se trouvent dans le village, ils pourraient servir de moniteurs.
Cela supposerait bien sûr des formations (parler français, notions de sécurité, travail de guide en même temps pour améliorer la visite...). L'offre touristique serait plus large et originale, tout en faisant référence au local.
- On peut imaginer des activités telles que l'organisation d'un tournoi de football entre les visiteurs et les locaux. Pas de questions de finance, mais juste un moment partagé, profitable à tous. Cela peut être organisé en partie par la FI.MI.MA.NO., ce type d'action peut rentrer dans ses projets, en collaboration toujours avec les hôteliers.

Pour une question d'éthique et de relation, il est important de créer des situations pour que les touristes et les gens du village puissent se rencontrer dans de bons termes. Qu'il n'y ait pas qu'une relation de visiteur/visité, qui se transforme souvent en riche/pauvre, mais un véritable échange entre les cultures.

- Garder un nombre de touristes à l'échelle de la capacité d'accueil du site et du village

Si le nombre de touristes vient à augmenter fortement, le côté naturel sera endommagé. On aura une dégradation du produit touristique recherché. Il y a parfois jusqu'à 60 personnes en même temps sur Nosy Ve. C'est trop pour apprécier le calme d'une « île déserte ». Les touristes apprécient d'être dans un lieu où ils ont l'impression d'être les seuls à pouvoir y accéder et en profiter. De plus, une sur fréquentation constitue un danger non négligeable pour la faune et la flore locale. On peut prendre l'exemple des Pailles en queue rouge, qui sont souvent approchés de très près, ce qui peut à terme abîmer leur habitat et les pousser à partir.

- Il faudrait trouver un système de réglementation pour limiter les groupes trop nombreux sur l'îlot. Faire une grille tenue par des représentants de la FI.MI.MA.NO., sur laquelle serait noté un nombre de personnes limité. Les gens viendraient s'inscrire pour visiter l'île, et au-delà d'un certain chiffre, l'excursion serait reportée au lendemain.

- Ne pas augmenter la taxe pour aller sur Nosy Ve

Si le tarif de la taxe vient à augmenter, on peut craindre une baisse de la venue des touristes, ce qui n'est pas le but recherché. Dans le cadre du projet Biosphère, le site d'Anakao/Nosy Ve sera intégré à la mise en place d'un parc marin. Celui-ci sera géré par l'ANGAP ce qui peut laisser craindre une forte hausse du montant de la taxe à 50 000 Fmg. Le site de Nosy Ve est agréable et apprécié, mais 10 000 Fmg est un tarif respectable pour une telle visite.

Le site ne présente pas actuellement suffisamment d'activités possibles pour justifier d'un tel tarif d'entrée. Même si l'ANGAP forme des guides compétents, il faudra modifier le produit touristique. Par exemple, proposer des circuits intégrant

différentes îles du secteur (Nosy Satrana), des activités de plongée, prévoir des liaisons avec le parc de Tsimanampetsotse.

Conclusion :

Les propositions faites ici sont de deux ordres : certaines sont destinées aux associations elles-mêmes, nécessitant ou non l'appui du SAGE. Elles sont faciles à mettre en place, ne demandant pas de moyens financiers importants. Leur réalisation ne transformera pas le type de tourisme qui existe sur les sites, ni les conditions de vie locales. Cependant, elles tendront à améliorer l'existant, à développer un tourisme plus durable et plus sain, profitable aux visiteurs comme aux populations. Nous avons aussi abordé des suggestions qui dépassent largement les cadres d'action des jeunes associations sur lesquelles nous avons travaillées. Elles impliquent d'intéresser aux sites des acteurs capables de s'investir durablement et d'injecter des fonds importants, qui permettront de mettre en place des actions d'envergure.

CONCLUSION GENERALE

L'Écotourisme communautaire est un concept très en vogue à Madagascar. Il présente de nombreux atouts, cependant, dans les faits, son application est extrêmement complexe. Elle se heurte au manque d'instruction des populations et à l'absence d'une vision à long terme. A l'heure actuelle, des associations telles que la FIMIMANO parviennent tant bien que mal à remplir leur objectif premier de préservation des ressources naturelles (la zone de l'aquarium Nord à Nosy Ve est tout de même une réussite), mais elles ne conçoivent pas leur action au-delà d'une gestion stricte de ces ressources. On attend d'elles qu'elles développent des projets d'écotourisme. Or, comme on a pu le voir, le terme d' « écotourisme » leur parle peu. Elles n'ont pas de vision de développement local, ni du rôle de sensibilisation qu'elles pourraient jouer auprès des touristes. Vouloir confier aux populations la gestion de leur espace de vie est un processus qui demande du temps et beaucoup d'encadrement : les associations ne nous semblent actuellement pas prêtes à fonctionner de façon autonome. Elles ont encore d'importants besoins, ne seraient-ce que pour revoir avec les membres leurs objectifs et possibilités concrètes.

En même temps, la gestion de ces deux sites est amenée à évoluer prochainement. En effet ils intéressent deux grands organismes nationaux et internationaux que sont l'ANGAP et le WWF :

Le projet « biosphère » concerne l'ensemble du littoral du Tuléar et doit être mis en place dans les années à venir. Il est conduit par l'ANGAP ; Le site d'Anakao/Nosy Ve est l'un des points clef de ce projet. Il doit devenir un parc marin, une aire protégée, se partageant entre des zones complètement préservées, et des zones où les activités seront réglementées. En parallèle, sur ce même site, l'Etat a décidé de favoriser les investissements touristiques. Il est probable que les années à venir verront se construire des hôtels de luxe sur les plages au sud de l'Onilahy.

Les Sept lacs vont prochainement être intégrés à un Territoire de Développement et de Conservation, qui comprend onze communes longeant l'Onilahy. Ce projet est appuyé et mis en place par le WWF. L'objectif est de définir des zones de conservation et des zones d'utilisation. Les premières sont « mises sous cloche » et destinées à l'écotourisme. Les secondes ne sont soumises à aucune gestion.

On peut se demander, au milieu de tous ces projets, quel est l'avenir des associations. Encadrées par des structures plus nombreuses et plus puissantes, peut-être auront-elle une chance de modifier leurs façons de faire et de se rôder sur des micro-projets afin d'envisager un fonctionnement plus autonome. Ou seront-elles au contraire rapidement dépossédées du peu de pouvoir qu'elles avaient acquis, avant même d'avoir pu apprendre à s'en servir ? En tout cas, il est intéressant de proposer à ces associations d'autres référents que le SAGE, dont l'avenir est incertain, après la période du Plan Environnemental III.

Annexes

Annexe N°1
Questionnaire « sept lacs » en français

Questionnaire :

Nous sommes deux étudiantes françaises de l'université de Nantes et nous faisons une étude pour le Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement sur le tourisme aux Sept Lacs.

Merci de votre collaboration.

1. Sexe :

- F
 M

2. Nationalité :

3. Age :

4. Profession :

5. Revenu moyen mensuel :

6. Etes-vous déjà venu à Madagascar ? **Aux Sept Lacs ?**

7. Comment voyagez-vous ?

- Seul En couple
 En famille Avec des amis
 Autre, précisez.....

8. Combien de temps restez-vous à Madagascar :jours ou.....mois

9. Quels autres sites que les Sept Lacs visitez-vous pendant votre séjour ?

.....
.....
.....

10. Faites-vous parti d'un groupe suivant un itinéraire prédéfini ?

- Oui
 Non

11. Si oui, avec quel opérateur touristique voyagez-vous ?

.....

12. Si non, comment avez-vous connu le site des Sept Lacs :

- Par des opérateurs touristiques : lesquels.....
 Par un guide (livre) touristique : lequel.....
 Par un hôtel de Tuléar : lequel.....
 Par un magasin de location : lequel.....
 Par des amis connaissant le site
 Autre, précisez.....

13. Comment allez-vous aux Sept Lacs ?

- 4*4 avec chauffeur local
 4*4 conduit par vous même ou un membre du groupe
 Moto
 Vélo
 Pirogue (à moteur ou à voile ?)
 Taxi brousse
 Autre précisez :

14. Pourquoi avez-vous choisi de venir aux Sept lacs ?

.....
.....
.....

15. Avez-vous un moyen de camper (tente...) ?

16. Savez-vous à quoi sert la taxe payée par les touristes en venant sur le site ?

- Oui
 Non

Commentaires ou autres remarques

.....
.....
.....

Annexe N°2
Questionnaire « sept Lacs » en anglais

We are two french students from Nantes University, and we're, completing a study for SAGE (Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement ; Support Services for Environmental Management) about tourism and the environnement. Thank you for help

1. Sex:
 - Male
 - Female
2. Nationality.....
3. Age.....
4. Have you previously visited Madagascar?.....the "7 lacs"?
5. How did you travel?
 - Alone
 - With Family
 - With your partner
 - With friends
 - Other.....
6. How much time will you spend in Madagascar?.....in "7 lacs"?
7. Do you travel with a tour operator?
 - Yes
 - No
8. If yes, wich company?.....
9. If no, how did you find out about "7 lacs"?
 - By touristic operator
 - By touristic book
 - By an hotel in Tulear
 - By friends
 - By "trajectoire"
 - By "le quad du capricorne"
 - Other.....
10. How do you come to "7 lacs"?
 - 4*4 with a driver
 - 4*4
 - Taxi brousse
 - Motobike
 - Bike
 - Boat
 - Other.....
11. What did you prefer in "7 lacs"?
.....
.....
.....
12. Do you know why tourists pay a tax for visiting "7 lacs"?
 - Yes
 - No
13. Have you got a mean to camp?
 - Yes
 - No
14. Comments, Suggestions relative to your visit?
.....
.....
.....
.....

Annexe N°3
Questionnaire Anakao/Nosy Ve en français

Questionnaire :

Nous sommes deux étudiantes françaises de l'université de Nantes et nous faisons une étude pour le Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement sur le tourisme à Anakao/Nosy Vé.
Merci de votre collaboration.

- Sexe :**
 - F
 - M
- Nationalité :**
- Age :**
- 4. Profession :**
- 11. Revenu moyen mensuel :**
- 12. Etes-vous déjà venu à Madagascar ?** **A Nosy Vé ?**
- 13. Comment voyagez-vous ?**
 - 6. Seul** En couple
 - En famille Avec des amis
 - Autre, précisez.....
- 8. Combien de temps restez-vous à Madagascar :**, **à Anakao**
- 9. Quels autres sites que Nosy Vé visitez-vous pendant votre séjour ?**
.....
.....
.....
- Faites-vous parti d'un groupe suivant un itinéraire prédéfini ?**
 - 8. Oui
 - 9. Non
- Si oui, avec quel opérateur touristique voyagez-vous ?**
.....
- Si non, comment avez-vous connu le site de Nosy Vé ?**
 - Par des opérateurs touristiques : lesquels.....
 - Par un guide (livre) touristique : lequel.....
 - Par un hôtel de Tuléar : lequel.....
 - Par un magasin de location : lequel
 - Par des amis connaissant le site
 - Autre, précisez.....
- 13. Comment êtes vous venu à Anakao ?**
 - Pirogue à moteur
 - Pirogue à voile
 - Vedette
 - Taxi brousse plus pirogue
 - Autre précisez :
 - Qu'avez-vous le plus apprécié à Nosy Vé ?**
.....
.....
.....
 - Savez-vous à quoi sert la taxe payée par les touristes en venant sur le site ?**
 - Oui
 - Non

Commentaires ou autres remarques

.....
.....
.....

Annexe N°4
Questionnaire Anakao/Nosy Ve en anglais

We are two french students from Nantes University, and we're, completing a study for SAGE (Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement ; Support Services for Environmental Management) about tourism and the environnement. Thank you for help

1. Sex:
 - Male
 - Female
2. Nationality
3. Age
4. Have you previously visited Madagascar?.....Anakao?.....
5. How did you travel?
 - Alone
 - With Family
 - With your partner
 - With friends
 - Other.....
6. How much time will you spend in Madagascar?.....in Anakao?.....
7. Do you travel with a tour operator?
 - Yes
 - No
8. If yes, wich company?.....
9. If no, how did you find out about Nosy Ve?
 - By touristic operator
 - By touristic book
 - By an hotel in Tulear
 - By friends
 - Other.....
10. How did you come to Anakao?
 - Pirogue with motor
 - Pirogue with sail
 - Taxi brousse and boat
 - Other.....
11. What did you prefer in Anakao/Nosy Ve?
.....
.....
.....
12. Do you know why tourists pay a tax for visiting Nosy Ve?
 - Yes
 - No
13. Comments, Suggestions relative to your visit?
.....
.....
.....
.....

Annexe N°5
Questionnaire Anakao/Nosy Ve en malgache

FANONTANIANA

Izahay dia mpianatra Frantsay avy amin'ny Université ny Nantes, Ka manao fikarohana momba ny tourisme ao Anakao-Nosy Ve izay iarahana amin'ny SAGE. Misaotra.

1.
 - Lahy (f)
 - Vavy (h)
2. Zo-pirenena :
3. Taona :
4. Asa :
5. Efa nandeha sy nahita an'I Nosy Ve ve ianao?.....
6. Rehefa manao voyage ianao ? :
 - Mandeha irery
 - Miaraka amin'ny fianakaviana
 - Olon-droa
 - Maraka amin'ny namana
 - Hafa, amario
7. Firy andro no nijanonanao tao Nosy Ve ?.....
8. Misy “tour opérateur” ve nanomana ny voyage-nao ?
 - eny
 - tsia
9. Raha any, tour operateur iza no niarahanao ?.....
10. Raha tsia, tamin'ny fomba ahoana nao nahitanao an'I Nosy Ve ?
 - Tamin'ny alalan'ny opérateurs touristiques, iza:.....
 - Tamin'ny torolana (boky) ara-pizahantany, iza :
 - Tamin'ny hotely eto Toliara, iza
 - Tamin'ny alalan'ny mpanofa fiara, iza :.....
 - Tamin'ny namanao mahafantatra ny toerana
 - Hafa, amarino.....
11. Amin'ny fomba ahona nahatongavanao eto Anakao ?
 - Lakana misy motera
 - Lakana misy lay
 - Vedette
 - Taxi-brousse
 - Hafa, amario.....
12. Inona no zavatra tena nahafinaritra anao teto Nosy ve?
.....
.....
.....
13. Fantatrao ve ny hampiasàna ny vola (droit de visite) halaina amin'ny mpizahantany mitsidika an'i Nosy Ve ?
 - Eny
 - Tsia
14. Misy zavatra hafa ve tianao ambara na fanamarihana :
-
-
-

Annexes N°6
Types de dépenses et de recettes de la FIMIMANO de 1999 à 2002

compte de FIMIMANO de 1999 à 2002		Il manque 4 mois en 1999(de janvier à avril), 4 aussi en 2000 (août, septembre, novembre, décembre), 5 en 2001(de janvier à mai) et 2 en 2002 (aout et septembre)							
	1999	2000	2001	2002		1999	2000	2001	2002
Recettes									
taxe (hotel + gardien)	2 253 000	1 017 000	3 888 000	525 000		800 000	1 445 000	2 120 000	2441500
frontier	0	1 250 000	2 600 000	1 500 000		91 500	115 000	52 500	49000
Amendes aquarium	0	100 000	0	100 000		25000	612000	257 000	260000
dons exceptionnels:									
paquebot	0	0	1 000 000	1 000 000		155 000	50 000	1 175 500	225000
étudiants américains	75 000	0	0	0					
bateau sud africain	350 000	0	0	0			431 000	200 000	370000
club magic bay	13 000	0	0	0		2 000 000	0	0	0
remboursement SAGE, salaire gardien	300 000		205 000	0					
fond de caisse de mini projet		71 210	0	0		0	0	0	5 000 000
village d'Anakao	137 000	16 000	0	0					
TOTAUX	3 128 000	2 454 210	7 693 000	3 125 000		3 071 500	2 653 000	3 805 000	8415500

Annexe N°7
Comptes de la
FIMIMANO de 1999 à
2002

comptes FIMIMANO de 1999 à 2002				
1999	solde précédent	dépenses	recettes	solde à la fin du mois
avril				231000
mai	231000	89800	72000	213200
juin	213200	1200	88000	300000
juillet	300000	29500	781000	1051500
août	1051500	309500	1302000	2044000
septembre	2044000	233000	288000	2099000
octobre	2100000	200000	87000	1987000
novembre	1987000	208500	648000	2426500
décembre	2426500	2008000	583000	1000500
2000				
janvier	3000500	92000	141000	3049500
février	3049500	125000	213000	3137500
mars	3137500	805000	153000	2485500
avril	2485500	200000	659000	2944500
mai	2944500	190000	490000	3244500
juin	3244500	200000	131000	3175500
juillet	3175500	308500	596000	3463000
août	3463000			
septembre				2917000
octobre	2917000	250500	71210	2737710
novembre	2737710			
décembre				
2001				
janvier				
février				
mars				
avril				
mai				3875210
juin	3875210	485500	1189000	4578710
juillet	4578710	437000	1107000	5248710
août	5248710	382500	366000	5232210
septembre	5232210	785500	882000	5328710
octobre	5328710	485000	771000	5614710
novembre	5614710	430000	795000	5979710
décembre	5979710	935000	1583000	6627710
2002				
janvier	6627710	898000	733000	6462710
février	6462710	261000	240000	6441710
mars	6441710	397000	1102000	7146710
avril	7146710	581500	450000	7015210
mai	7015210	285000	0	6730210
juin	6730210	540000	0	6190210
juillet	6190210	337500	150000	6002710
août	6002710			
septembre				5785710
octobre	5785710	5240000	300000	845710
novembre	845710	490000	0	355710
décembre	355710	260000	150000	245710

PRL:
les deux millions d'avoir de SAGE, prélevés en décembre 2000 ont été récupérés

PRL:
en août et septembre 2000, 546 000 fmg ont été dépensée. Pas de rentrée de taxe? ou grosses dépenses?

PRL:
entre novembre 2000 et mai 2001, 1 137 500 fmg ont été gagnés

PRL:
fortes sorties d'argent dues au mouillage des bouées, la pose du panneau et à une opération de reboisement

PRL:
entre août et septembre, 217000 fmg ont été dépensés? Pas de rentrée de taxe au mois d'août?

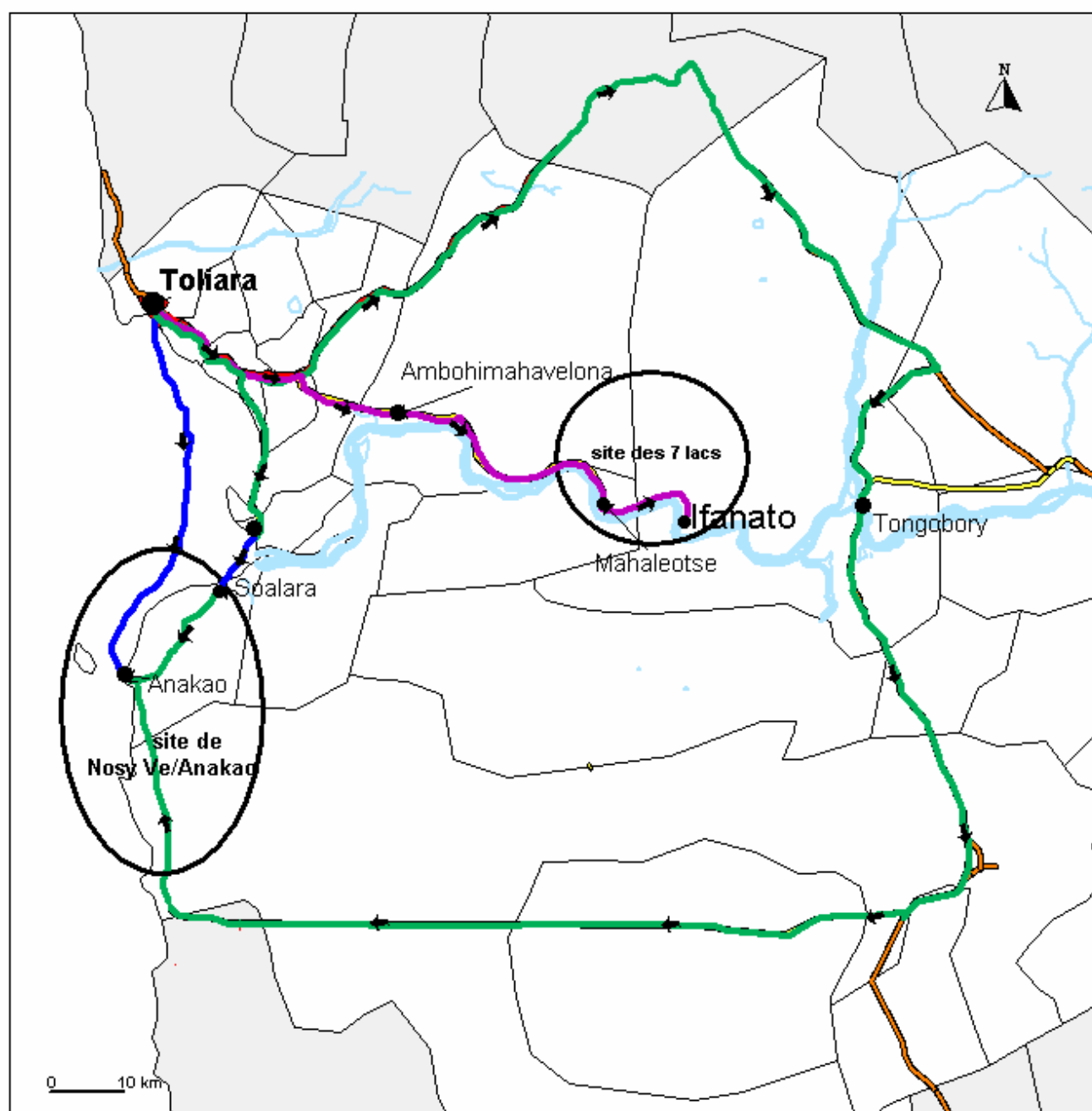
PRL:
5 000 000 partent pour la caisse d'épargne de Madagascar

PRL:
depuis mai 2002, il n'y a eu aucune rentrée de la taxe. Le résultat de la crise?

Annexe N°7bis
Comptes de la FIMIMANO en 2003/2004

Comptes FI.MI.MA.NO 2003/2004				
Date	solde précédent	dépenses	recettes	solde à la fin du mois
2003				
janvier	245 710	641 00	651 000	255 710
fevrier	255 710	1 181 710	1 225 000	299 000
mars	299 000	436 000	240 000	103 000
avril	103 000	670 500	930 000	362 500
mai	362 500	453 000	99 000	8 500
juin	8 500	642 000	651 000	17 500
juillet	17 500	270 000	333 000	80 500
août	80 500	222 500	548 000	406 000
septembre	406 000	200 000	270 000	476 000
octobre	476 000	?	?	?
novembre		344 250	450 000	105 700
décembre	105 700	1 556 500	1 970 000	519 250
2004				
janvier	519 250	997 500	1 210 000	731 750
février	731 750	1 335 000	1 690 000	1 086 750
mars	1 086 750	1 000 000	580 000	666 750
avril	666 750	160 500	1 020 000	1 526 250
mai	1 526 250	25 000	0	1 501 250
juin	1 501 250	679 000	0	847 250
juillet	847 250	640 500	290 000	496 750

Itinéraires pour rejoindre les sites étudiés : La forêt des 7 lacs et le site de Nosy Ve/Anakao



Légende :

- itinéraire terrestre pour Anakao/Nosy Ve
- itinéraire maritime pour Anakao/Nosy Ve
- itinéraire unique pour les 7 lacs (terrestre)



zone des sites étudiés



sens du trajet pour rejoindre les sites

— limites communales

— fleuve

● ville principale

● villages

source : terrain et fond de carte Map Info
réalisation : Claire et Violaine, 2004

Annexe N°9

A propos du fonctionnement des Communautés Locales de Base d'Ifanato et de Mahaleotse :

Nous n'avons pu travailler sur cette question. Nous avons prévu une série d'entretiens lors de notre second séjour aux Sept Lacs, mais à cause d'un problème de santé, nous avons dû rentrer en urgence sur Tuléar et n'avons pu rencontrer les membres prévus.

Nous intégrons ici la listes des informations que nous recherchions :

- Le nombre de membre dans chacune des associations
- Les différents statuts officiels
- Les professions de chacun des membres
- Savoir si les membres ont été scolarisés
- Demander aux présidents les objectifs de l'association
- Les principales actions concrètes menées pour réaliser ces objectifs
- Savoir s'il y a des femmes parmi les membres
- Si non pourquoi
- Certaines seraient-elles intéressées
- Comment se passent les élections
- Quelle est la fréquence des réunions
- Les deux associations se rencontrent-elles de temps en temps, tous les combien
- Demander aux trésoriers à voir les cahiers de comptes (jusqu'à présent, chaque fois que les membres du SAGE ont demandé à les consulter, ils n'ont jamais réussi)
- Savoir s'ils gardent des factures de toutes les dépenses
- Quelles sont les principales dépenses et les principales recettes
- Quels sont les projets actuels des associations
- Pourraient-elles selon elles fonctionner sans l'appui du SAGE
- Comment chacun des membres définit son rôle
- En savoir plus sur les associations des femmes qui existent (notamment au niveau de l'artisanat)
- Qu'est ce que l'écotourisme pour chacune des personnes interrogées

Liste des tableaux et graphiques

Tableaux :

- Tableau n° 1 :** Nombre de touristes étrangers passant dans la province de Tuléar entre juillet 2003 et juin 2004 p 19
- Tableau n° 2 :** Nombre de touristes passant à Nosy Ve p 20
- Tableau n° 3 :** Grille de présentation des hôtels d'Anakao..... p.28, 29
- Tableau n° 4 :** Nombre de touristes ayant séjourné chez Jean-Claude de 1999 à 2004..... p.30
- Tableau n° 5 :** Présentation de l'hôtel d'Ifanato p.34
- Tableau n° 6 :** comptes de la FI.MI.MA.NO à la Caisse d'Epargne de Madagascar p.80

Graphiques :

- Graphique n° 1 :** Répartition des touristes venant à Anakao selon leur nationalité en 2003 et 2004 p 21
- Graphique n° 2 :** Répartition des touristes venant à Anakao selon leur CSP.. p 21
- Graphique n° 3 :** La façon de voyager des touristes visitant Anakao p 22
- Graphique n° 4 :** Les principales caractéristiques à l'origine de l'attractivité du site d'Anakao/Nosy Ve..... p 22
- Graphique n° 5 :** Moyenne d'âge des touristes venant à Anakao, selon les hôtels, en 2003 et 2004 p 23
- Graphique n° 6 :** Evolution du nombre de touristes ayant séjourné chez Jean-Claude depuis 1999 p.30
- Graphique n° 7 :** La nationalité des touristes ayant séjourné chez Jean-Claude de 1999 à 2004 p.31

Liste des cartes et croquis

- Carte n° 1** : Localisation des sites et des principaux lieux évoqués dans l'étude p.12
- Carte n° 2** : Croquis de l'îlot de Nosy Ve en juillet 2004 p.27
- Carte n° 3** : Croquis du site et des aménagements des Sept Lacs p.36
- Carte n° 4** : Structures d'hébergement à Anakao, tourisme ou écotourisme ? étude des critères environnementaux p.56
- Carte n° 5** : Structure d'hébergements à Anakao, tourisme ou écotourisme ? un apport contrasté pour les communautés locales p.58
- Carte n° 6** : Structures d'hébergements à Anakao, tourisme ou écotourisme ? la formation et la sensibilisation des touristes, un aspect souvent négligé de l'écotourisme. P.60
- Carte n° 7** : Les Sept Lacs, un site écotouristique ... malgré lui ? p.67
- Carte n° 8** : Les structures d'hébergement, tourisme ou écotourisme, carte de synthèse p.70

Liste des schémas et brochures

- Schéma n° 1** : Les conflits d'usage sur le site d'Anakao/Nosy Ve p.39
- Schéma n° 2** : Proposition de projet : l'exposition de coquillages à Anakao p.89
- Brochure n° 1** : Présentation de la FI.MI.MA.NO et explication sur la taxe pour visiter Nosy Ve..... p.87
- Brochure n° 2** : Promotion du site des Sept Lacs p.97

Liste des photos

Photo n° 1 : Ilot de Nosy Ve vu du village d'Anakao.....	p.8
Photo n° 2 : Pirogue sur la plage d'Anakao	p.9
Photo n° 3 : Vue de l'Onilahy	p.10
Photo n° 4 : Le lac numéro sept sur le site des Sept Lacs	p.11
Photo n° 5 : Anakao	p.19
Photo n° 6 : Paille en queue rouge.....	p.25
Photo n° 7 : sentier botanique en chantier sur le site des Sept Lacs	p.35
Photo n° 8 : Un bungalow de l'hôtel « Longo Vezo »	p.53
Photo n° 9 : Un bungalow de l'hôtel « Chez Monica ».....	p.53
Photo n° 10 : Un bungalow de l'hôtel « Le Prince ».....	p.54
Photo n° 11 : Piste coupée entre Mahaleotse et Ifanato.....	p.63
Photo n° 12 : Construction d'un abri sur Nosy Ve.....	p.73
Photo n° 13 : Photo de Nosy Ve.....	p.74

Liste des entretiens

Les structures et organismes

- **A.N.G.A.P.** M. le directeur Jocelyn RAKOTOMALALA, et Ludovic, le responsable SIG
- **W.W.F.** Edmond RANDRIANIRINA, M. Joseph
- M.Francis, consultant WWF dans l'**O.R.T.U.**, puis directeur du bureau exécutif de l'**O.R.T.U**
- **A.N.A.E.**, chef de projet, M. RAKOTOTIANA Andriamaholosa
- Institut Halieutique des Sciences Marines **IH.SM.** Mr. Man Waï, directeur
- Direction Inter Régionale du Tourisme (**D.I.R.T.**) de Tuléar, M. Hervé et Mme Juliette
- **Commissariat divisionnaire** de Tuléar
- L'Association pour le Développement de l'Energie Solaire (**A.D.E.S.**) à Tuléar
- **Air Madagascar**
- Stationnement taxi-brousse
- Pierre, de la société **COPEFRITO**, entreprise de collecte de pêche
- Le directeur, M. ALEGNE, de la fondation **Tany Meva** à Tuléar
- Le père Jean-Claude, responsable de la paroisse d'Anakao

Les opérateurs touristiques

- Jean-Claude, propriétaire et gérant de l'**hôtel d'Ifanato**
- Catherine, pour l'hôtel « **Safari Vezo** » à Anakao
- Michel, pour l'hôtel « **Le Prince** » à Anakao »
- Le gardien de l'hôtel « **chez Solange** » en construction à Anakao
- Mikaël, Laurent et Annick, pour l'hôtel « **chez Monica** » à Anakao

- Eric et Carole, pour l'hôtel « **Longo Vezo** » à Anakao
- Emile, pour l'hôtel « **chez Emile** » à Anakao »
- Des employés, pour l'hôtel « **chez Stoïck** »
- Gilles pour l'hôtel « **la Réserve** », et en tant que gérant de la compagnie de - transport « **La Compagnie du Sud** »
- Alain, pour l'hôtel le « **Sax'aphone** » à Tuléar
- Alain, pour l'hôtel « **chez Alain** » à Tuléar
- Alain, pour l'hôtel « **le Refuge** » à Tuléar, qui est en même temps, le vice-président de l'Office Régional de Tourisme de tUléar (**ORTU**)
- René de la société « **quad du Capricorne** » à Tuléar
- Bernard, de l'entreprise « **Trajectoire** » à Tuléar

Les associations gérant les ressources naturelles sur les sites étudiés

La FI.MI.MA.NO :

- Le président Jeu Filison Guiffant
- Les deux vice-présidents
- Les deux commissaires aux comptes
- Un secrétaire
- Le trésorier (Emile de l'hôtel « chez Emile »)

Simple présentation avec les présidents des Communautés Locales de Base d'Ifanato et de Mahaleotse

Bibliographie:

- **Ouvrages généraux:**

BATTISTINI R., *L'Afrique Australe et Madagascar*

BATTISTINI R. et HOERNER J.M., 1986, *Géographie de Madagascar*, SEDES, Edicef

RAVALIMANANA A., (ouvrage collectif), *Madagascar 91-94, dans l'œil du cyclone*

LEBIGRE J.M., 1994, *milieux et sociétés dans le Sud Ouest de Madagascar*

LE LOUVRIER AUMONT DE BAZOUGES H., *Madagascar, l'île de nulle part ailleurs*

- **Revue :**

Cahiers Nantais N° 52

- **Mémoires**

LECORDE M. et BEMANATA E., 2003, *Etude des Pailles en queue à brin rouge de Nosy Ve*, IH.SM, Tuléar, labo écomar

PATY F., *étude du littoral de la réserve de la biosphère de Mananara*, mémoire de maîtrise, université de Nantes

RAVAOARLINE L., 2002, *tourisme écologique dans la région de Tuléar : exemple d'Ifaty et de Mangily*, mémoire de D.E.A, Université de Tananarive

RENAUD B., *entre conservation et développement, l'écotourisme dans la montagne d'Ambre*, mémoire de maîtrise, université de Nantes

- **Documents du S.A.G.E**

Association des chercheurs, « forêt des Sept Lacs », ONE, 2002, *Appui à la filière écotourisme dans la zone des Sept Lacs (Toliara-Madagascar)*, rapport final

Association « Chercheurs Enseignants Réunis pour la Gestion Intégrée des Milieux » (CERGIM), 2000, *Inventaire et étude biologique sur l'écosystème forestier des Sept Lacs*

Fondation Tany Meva, 2000, *Monographie du grand écosystème des Sept Lacs (sud-ouest de Madagascar)*

S.A.G.E. Unité technique régionale de Toliara, 2003, *Plan communal de développement, commune rurale d'Ambohimahavelona*

SA.G.E, U.N.D.P Madagascar, 2001, *Le Sous Programme autour de la Forêt des Sept Lacs*, 33 pages

S.A.G.E, 2004, *Manuel pour la mise en place de l'écotourisme communautaire, quelques expériences de gestion locale*, 45 pages

Plan détaillé

Introduction

Les principales caractéristiques économiques et sociales des lieux d'étude
Fiches de présentation des sites

I. ETAT DES LIEUX : Tourisme et gestion des ressources touristiques

A. Contexte de l'activité touristique dans le sud-ouest de Madagascar et sur les deux sites étudiés :

Intro : le tourisme à Madagascar. (chiffres et contraintes)

1. La défaillance de la promotion touristique dans le sud-ouest de Madagascar

Intro : une promotion freinée au niveau national par le conflit entre l'Office National du Tourisme et la maison du tourisme

a) *Le difficile accouchement de l'Office Régional du Tourisme de Tuléar*

- *L'O.R.T.U, une initiative prometteuse ?*
- *L'oubli des petites structures locales ?*
- *L'O.R.T.U, un futur acteur pour la promotion de l'écotourisme ?*

b) *L'inefficacité de la Direction Inter-Régionale du Tourisme de Tuléar*

- *Un mauvais fonctionnement qui bloque le développement de l'O.R.T.U*
- *Un unique rôle : le contrôle de l'application de la réglementation*

2. Le tourisme, une activité déjà bien ancrée à Anakao/Nosy Ve :

a) *Anakao/Nosy Ve, un site connu des touristes*

- *Des touristes relativement nombreux, avant la crise :*
- *Profil des touristes attirés par le site d'Anakao*

b) *Les richesses touristiques du site :*

- *Le récif annulaire pour la plongée*
- *La curiosité locale : le Paille en queue rouge*
- *Richesses culturelles : conflits entre Malgaches et Vazaha sur le respect des fady.*

- *Vestiges archéologiques et aménagements touristiques sur Nosy Ve :*

c) *Descriptif de l'offre touristique à Anakao : (tableau de synthèse)*

3. Les Sept Lacs, un site encore peu connu :

a) *Les sept lacs, un site très peu fréquenté par les touristes*

- *Des quantités de visiteurs faibles et difficiles à évaluer*
- *Profil des touristes concernés*

b) *Les richesses touristiques*

- *Diversité de la flore pour les passionnés de botanique*
- *Les curiosités faunistiques des 7 lacs qui attirent les touristes*
- *Les légendes des 7 lacs, un côté authentique qui séduit les visiteurs*
 - c) *les aménagements touristiques*
- *l'hôtel de Jean-Claude*
- *Aménagements récents et en cours*

B. Présentation, Fonctionnement et Objectifs théoriques des Associations gérant les ressources touristiques :

1. La FI.MI.MA.NO, pour Nosy Ve:

- a) *Objectifs et outils de gestion de l'association*
- b) *Les conflits d'usage, à l'origine de la mise en place de l'association et le fonctionnement actuel*
- c) *L'application du Dina dans un contexte touristique*

2. La FI.MPI.A.FA.NA, pour les sept lacs :

- a) *La GELOSE et les transferts de gestion aux Communautés Locales de Base*
- b) *Objectifs et outils de gestion de cette association*
- c) *Les modalités d'application du DINA dans le contexte local.*

II. Les défis de l'écotourisme et de sa gestion communautaire.

A. *L'écotourisme : un fossé entre la théorie et la réalité du terrain.*

1. L'écotourisme : un terme à la mode mais qui change de sens selon les intérêts de chacun.

Intro : rappel définitions des critères écotouristiques

- a) *La vision des communautés locales, sur l'écotourisme*
- b) *Définition de l'écotourisme par le SAGE*
- c) *l'écotourisme vu par les opérateurs touristiques : du gagne-pain à l'outil de marketing.*

2. Evaluation des sites à partir de critères écotouristiques

- a) *A Nosy Ve/Anakao, du tourisme plus que de l'écotourisme*

- Des infrastructures touristiques pas toujours respectueuses de l'environnement (Des transferts polluants et peu sécurisés, réversibilité et distance à la côte des bâtiments, la nature des énergies utilisées, les types d'activités pratiquées (carte de synthèse))
 - Un apport contrasté pour les communautés locales
 - Des manques dans la formation et la sensibilisation des touristes
- Conclusion : le grand projet de réserve foncière

b) L'isolement du site des sept lacs en fait un site écotouristique malgré lui :

- Des moyens d'accès trop complexes et spécialisés, qui bloquent l'accès au site...
- Une seule et unique piste, en très mauvais état
Des moyens d'accès très spécialisés et réservés à un public particulier et minoritaire
- ...alors que celui-ci remplit bien les critères écotouristiques
- L'immersion complète dans la vie du village
Des activités et des infrastructures qui respectent l'environnement
Mais des impacts restreints sur l'ensemble de la communauté

c) L'accès difficile, un critère écotouristique ?

Conclusion : les 7 lacs, des potentialités pour devenir un site écotouristique
Anakao/Nosy Ve, un retour en arrière difficile

B. Les difficultés d'une gestion communautaire :

Intro : la gageure du développement de l'écotourisme communautaire, et le dysfonctionnement des associations.

1. Les prises d'initiatives locales bloquées par les manifestations de la complexité des relations sociales

2. Opacité du fonctionnement actuel des associations

- Confusion entre le rôle de la commune et des associations
- Des acteurs essentiels non représentés
- Manque de communication sur les objectifs concrets des associations, pourquoi ?

3. Des objectifs peu clairs et des responsabilités mal réparties

- Définition des rôles selon leur représentant
- Des partages de responsabilité limités : rôle prédominant du président, absence des femmes

4. Une gestion financière désastreuse (?)

a) La FIMIMANO présente des difficultés flagrantes pour gérer ses ressources :

- Des comptes tenus par intermittence,
- Des dépenses incohérentes par rapport aux objectifs...

- L'incapacité à travailler un budget prévisionnel

b) ...ce qui a pour conséquence l'absence complète de crédibilité de l'association

III. REFLEXION ET SUGGESTIONS : pour une gestion durable des sites d'Anakao/Nosy Ve et de la forêt des Sept Lacs.

Intro : toute action doit être appuyée par un effort de communication entre les acteurs.

A. La mise en place de l'écotourisme communautaire passe par :

1. L'amélioration du fonctionnement interne des associations

a) L'aspect financier

- Construire un budget prévisionnel
- La transparence des comptes

b) Travail sur la méthodologie

- Apprendre à se poser les bonnes questions
- Faire des fiches de rôle pour chacun des membres
- Définir un responsable par projet
- Que le SAGE transmette certains de ces travaux aux associations locales.

c) Une communication interne à améliorer

- Etablir et afficher des comptes-rendus des actions menées par a FI.MI.MA.NO
- Sur le panneau d'affichage, l'association devrait également afficher et faire connaître les projets d'initiative locale.

2. Des actions à la mesure des associations

- Appui technique pour informer les touristes.
- Offrir des financements pour lancer des activités
- Location ou prêt du local
- Afficher les Dina
- Faire un travail de sensibilisation auprès des écoles

3. Le développement d'un écotourisme d'envergure

- Réfléchir à des investissements pouvant compenser à court terme les efforts des populations pour préserver les ressources naturelles
- Investir dans l'école, le dispensaire et dans les problèmes de l'eau.

B. Faire une promotion des sites adaptée

1. Former les populations locales

- Formation des vendeuses
- Former des piroguiers comme guides sur l'îlot

2. Faire connaître les Sept Lacs

- Diffuser les moyens d'accès.
- Travailler une brochure pour faire connaître le site et ses richesses.
- Créer un site Internet pour présenter le site des 7 lacs, ce que l'on peut y faire, y voir.
- Travailler avec Jean-Claude pour faire la promotion de son établissement.

3. Préserver Nosy Ve/Anakao d'un tourisme de masse.

- Préserver le côté naturel du site de Nosy Ve. Ne pas rajouter d'aménagements
- Ne pas développer le tourisme trop vite.
- Veiller à la cohabitation entre le tourisme et le village. (inciter à développer des activités locales tel qu'un club de pirogue à voile)
- Développer d'autres activités pour mettre davantage en lien les touristes et les villageois.
- Garder un nombre de touristes à l'échelle de la capacité d'accueil du site et du village
- Ne pas augmenter la taxe pour aller sur Nosy Ve.

Conclusion Générale